

---

*Chambre de Commerce  
et d'Industrie  
de Corse*

---

**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2022**





# SOMMAIRE

<b>L'édito du Président</b>	<b>3</b>
<b>Le budget</b>	<b>4-8</b>
<b>L'Action Économique - Les entreprises et territoires</b>	<b>9-23</b>
<i>Enquête de performance du Contrat d'Objectifs et de Performance et des Conventions d'Objectifs et de Moyens - Rapport Corse - "sondage OpinionWay pour CCI France"</i>	18-23
<b>L'enseignement et la formation</b>	<b>24-25</b>
<b>Les concessions portuaires</b>	<b>26-85</b>
<i>Le port de Bastia</i>	27-37
<i>Le port de l'Île-Rousse</i>	38-45
<i>Le port d'Ajaccio</i>	46-49
<i>Le port de Bonifacio</i>	50-51
<i>Le port de Porto Vecchio</i>	52-53
<i>Le port de Propriano</i>	54-57
<i>Échanges Intercommunautaires</i>	58
<i>Promotion Commerciale Ferries</i>	59-65
<i>Promotion Commerciale Croisières</i>	66-75
<i>Port de Plaisance et de Pêche Ajaccio Tino Rossi</i>	76-85
<b>Les concessions aéroportuaires</b>	<b>86-107</b>
<i>L'aéroport de Bastia-Poretta</i>	88-90
<i>L'aéroport de Calvi Sainte Catherine</i>	91-93
<i>L'aéroport d'Ajaccio Napoléon Bonaparte</i>	94-101
<i>L'aéroport Figari Sud Corse</i>	102-107
<b>Le Palais des Congrès</b>	<b>108-111</b>



## L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

J'évoquerai tout d'abord le contexte de l'année 2022, rendu incertain, par une actualité internationale dramatique due à la guerre en Ukraine dont l'intensité et la violence se mesurent tous les jours et aux lourdes conséquences économiques pour notre île au tissu économique fragile. Une actualité locale également marquée par des événements jalonnés de drames et de violence.

En dépit des circonstances sanitaire, géopolitique, climatique, inflationniste, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse a fait preuve d'une grande résilience et a consacré l'essentiel de ses efforts à l'accompagnement de ses ressortissants.

Notre institution, après les élections consulaires de novembre 2021, dès le début de l'année 2022, s'est attelée à la mise en place de sa gouvernance et de ses instances consulaires de manière la plus opérationnelle et la plus dynamique possible, avec notamment la constitution de ses commissions thématiques, dont les secteurs sont ceux combinés de nos propres activités et des filières structurantes de l'économie de la Corse. La mise en place, également, des Comités Consultatifs de Développement de chacun des quatre aéroports de Corse et auxquels sont associés les représentants des collectivités locales et de la société civile de chaque zone de chalandise afin de parfaire l'ancrage de nos activités de développement aéroportuaire (investissements, réseaux, ouvertures et extensions de lignes, ancrage dans les territoires concernés...). Les concessions - les 6 ports de commerce, le port de pêche et de plaisance Ajaccio Tino Rossi et les 4 aéroports - sont orientées positivement, tant par la nette reprise d'activité post Covid, que par nos efforts de gestion. La solidité dont nous avons fait preuve au cours de la crise Covid et le dynamisme de nos réseaux que nous avons fortement accompagnés par nos mesures de soutien et nos AMI sont largement mesurables et appréciables pour l'ensemble de nos ressortissants et du tissu économique insulaire de manière générale. Ces mêmes AMI qui ont permis de positionner les quatre aéroports corses aux places des quatre premiers aéroports français en termes de résistance à la crise et de rebond en sortie de crise.

Ce rapport d'activité retrace ainsi tout l'engagement de la CCI de Corse, dans cette période toujours fortement éprouvée par la crise covid, il rend compte de ses actions menées tant dans le secteur des concessions portuaires et aéroportuaires, que celui du soutien à l'activité économique et de l'accompagnement des ressortissants, ainsi que celui de la formation avec le développement de son outil régional CCI Formation Corsica. Chacune de ces opérations étant résolument empreintes de l'engagement de l'institution au service de sa politique environnementale.

Malgré les défis auxquels la CCI a dû faire face, elle est parvenue non seulement à surmonter la situation... mais encore à retrouver des indicateurs budgétaires positifs malgré des pertes importantes.

La CCI de Corse poursuit l'ensemble de ses missions, en partenariat avec les représentants de l'Etat, la Collectivité de Corse, les organisations professionnelles constituées en Collectif des acteurs économiques de la Corse, et l'ensemble de ses partenaires dans le souci partagé d'entretenir un dialogue constant et fructueux dans la conduite des affaires publiques, économiques de la Corse (Statut fiscal et social, Crédit Impôt Investissement Corse, Zone de Développement Prioritaire, Mur de dettes et PGE, France Relance, Baisse des Impôts de Production, Ingénierie de projets, Difficultés de recrutement, Réforme consulaire propre à la Corse).

Grâce à l'énergie collective et à l'engagement de ses élus et de ses collaborateurs, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse entend bien rester un acteur actif, efficace face aux transformations et mutations qui s'annoncent dans de nombreux domaines.

Bonne lecture

Jean DOMINICI

Président de la Chambre de Commerce et d'industrie de Corse



# LE BUDGET

**Le Budget Exécuté 2022 s'inscrit dans la continuité de l'année 2021, c'est-à-dire qu'il est principalement axé vers le soutien à nos entreprises et ressortissants et à la reprise de l'activité sur les concessions portuaires et aéroportuaires plus importante que prévue.**

Durant la première période de confinement, l'économie tout entière du pays a été à l'arrêt : cette situation était totalement inédite et les conséquences n'ont pas de pendant dans notre histoire. La CCI de Corse n'a pas échappé à la règle et, par l'intermédiaire de ses concessions portuaires et aéroportuaires, a subi cette crise, sans précédent, de plein fouet.

Le renouvellement jusqu'au 31 décembre 2024, après épuisement des recours des Services de l'Etat dans le cadre du contrôle de légalité, des concessions des quatre aéroports de Corse, du port de commerce de Bastia et du port de plaisance d'Ajaccio est intervenu donc dans une période troublée et sans équivalent connu.

**L'année 2022** acte le véritable redémarrage de nos activités sur les concessions avec des **estimations de trafics sur une courbe fortement ascendante** et se rapprochant voire dépassant des trafics d'avant crise sanitaire, notamment dans l'aérien.

Par contre, cet exercice se caractérise par une **chute dramatique de la Ressource Fiscale pour 2022 : - 1 M€ entre les deux exercices.**



Les secteurs les plus fragilisés sont bien entendu ceux dépendant de la Ressource Fiscale, à savoir les Directions Economique et Formation ; pour ce dernier secteur, l'exercice 2022 a vu sa situation budgétaire et financière se dégrader fortement avec une CAF qui s'établit à - 525 k€ et un solde budgétaire à -620 k€.

Le Palais des Congrès est également en grand danger suite aux fermetures administratives successives qui ont touché le secteur de l'évènementiel pendant la période du Covid.

Le budget exécuté 2022 se traduit, comme prévu au budget rectificatif 2022, par une avance budgétaire en capital (convention de trésorerie) du Service Général au profit du Palais des Congrès à hauteur de 1,705 M€ (1,8 M€ prévus au budget rectificatif).

Les décisions qui vont être prises à partir de l'exercice 2023 devront permettre à ces entités de sortir de leur situation délicate, notamment avec l'ouverture d'une Ecole Hôtelière pour se former aux métiers du Tourisme dans les locaux du Palais des Congrès.

L'objectif de l'ouverture de cette Ecole est de former aux métiers du Tourisme, profiter de la restructuration du Palais des Congrès afin de délivrer des diplômes dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et de l'évènementiel.

La CCI de Corse et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat aspirent à unir leur force pour accompagner au mieux les filières.

## • Taxe pour Frais de Chambre 2022 :

**La CCI de Corse a reçu 4 133 106,19 euros de TFC pour l'exercice 2022.**

L'écart favorable de + 311 167,19 euros par rapport au budget prévisionnel correspond :

- à des financements d'actions d'accompagnement (80 201 euros),
- à des financements d'actions des CCI dans le cadre des dispositifs de relance et des politiques publiques (183 928 euros),
- et divers versements dans le cadre de la Transition écologique (21 333,19 euros), Immersion Pro (21 050 euros) et Export (4 655 euros).

## • Crise COVID-19 / Prêt à taux Zéro « Sustegnu-Covid-19 » Volet II :

La Collectivité de Corse et la CCI de Corse ont décidé d'adapter l'enveloppe disponible du « Fonds Sustegnu – Covid 19 », vers un volet II, comme suit :

### Principe : Volet II – Fonds Sustegnu

Les crédits disponibles au 31.12.2020 sur le « Fonds Sustegnu », sont réaffectés vers un dispositif de bonification et de prise en charge des coûts des P.G.E octroyés aux entreprises les plus fortement impactées des secteurs du Tourisme, CHR et commerces de proximité.

### Mise en œuvre :

La bonification consiste en la prise en charge totale (\*) ou partielle (\*\*) des coûts de mise en place des PGE au bénéfice des entreprises corses des secteurs du commerce de proximité, tourisme et CHR ;

Les frais de garantie de l'Etat, les intérêts, les intérêts intercalaires, et les éventuels frais de dossier, des P.G.E octroyés par les banques partenaires, sont pris en charge par la Collectivité de Corse et la CCI de Corse, de telle sorte que le coût réel du P.G.E. pour l'entreprise soit nul ou ramené à une portion congrue.

(\*) Le montant maximum de la bonification plafonné aux montants des frais d'un PGE de 100.000 €

(\*\*) Les PGE octroyés peuvent excéder le plafond des cent mille euros (100.000 €) mais la CdC et CCIC ne sont engagées qu'à concurrence des limites de montants et de durées.

**Le bilan pour 2022 s'établit comme suit : 248 878,30 euros d'Aides Sustegnu ont été octroyés pour 199 102 euros de subventions de la part de la Collectivité de Corse ; la part de la CCI de Corse s'élevant à 49 776,30 euros (80%).**

## • En ce qui concerne les Concessions, les trafics sont orientés à la hausse par rapport à 2021 et se rapprochent pour certaines des trafics d'avant la crise du Covid :

Les hypothèses retenues en avril 2021 résultaient des programmes déposés des compagnies mais étaient évidemment toujours soumises aux décisions gouvernementales liées à la pandémie : périodes de confinement, restrictions des déplacements, modalités de déplacement avec la mise en place d'un « passeport sanitaire »,...

- sur l'**Aéroport de Bastia** : **1 488 793 pax en 2022** pour 1 200 133 pax en 2021 soit +24% (1 559 492 pax en 2019)
- sur l'**Aéroport de Calvi** : **346 496 pax en 2022** pour 297 936 pax en 2021 soit +16,3% (336 514 pax en 2019)
- sur l'**Aéroport d'Ajaccio** : **1 661 185 pax en 2022** pour 1 412 091 pax en 2021 soit + 17,6% (1 618 723 en 2019)
- sur l'**Aéroport de Figari** : **907 102 pax en 2022** pour 789 721 pax en 2021 soit +14,8% (748 652 en 2019)
- sur le **Port de Bastia**
  - un **trafic passagers de 2 008 055 pax soit +35,8%** ;
  - un **trafic véhicules de 748 581 vhc soit +31,5%** ;
  - un **nombre d'escales de 1 914 soit +5,3%** ;
  - un **trafic marchandises de 910 367 mètres linéaires soit -0,8%**.
- sur le **Port de L'île Rousse**
  - un **trafic passagers de 402 817 pax soit +11%** ;
  - un **trafic véhicules de 142 718 vhc soit +10%** ;
  - un **nombre d'escales de 359 soit -16,3%** ;
  - un **trafic marchandises de 113 177 tonnes, soit +18,6%**.
- sur le **Port d'Ajaccio**
  - un **trafic passagers de 1 313 833 pax soit +58,53%** ;
  - un **trafic véhicules de 374 035 vhc soit +13,40%** ;
  - dont un **trafic croisières de 389 154 pax soit +1 464,31%** ;
  - un **trafic marchandises de 1 137 574 tonnes soit +2.49%** ;
  - un **nombre d'escales de 1 272 soit + 13,07%** ;

- sur le **Port de Propriano**,
  - un **trafic passagers de 76 847 pax soit +32,41%** ;
  - un **trafic véhicules de 30 573 vhc soit +19,90%** ;
  - dont un **trafic croisières de 6 787 pax soit +2 889,87%** ;
  - un **trafic marchandises de 100 979 tonnes soit +27,64%** ;
  - un **nombre d'escales de 180 soit + 23,29%** .
- sur le **Port de Bonifacio**,
  - un **trafic passagers de 231 399 pax soit +96,15%** ;
  - un **trafic véhicules de 70 556 vhc soit +65,22%** ;
  - dont un **trafic croisières de 5 736 pax soit +52,59%** ;
  - un **trafic marchandises de 80 060 tonnes soit -5,31%** ;
  - un **nombre d'escales de 1 594 soit + 29,07%** .
- sur le **Port de Porto Vecchio**,
  - un **trafic passagers de 232 565 pax soit -2,34%** ;
  - un **trafic véhicules de 91 907 vhc soit -2,51%** ;
  - dont un **trafic croisières de 4 359 pax soit 11,20%** ;
  - un **trafic marchandises de 297 707 tonnes soit +2,43%** ;
  - un **nombre d'escales de 339 soit -8,13%** .

### Trafics passagers :

	BE 2017	BE 2018	variation 18/17	BE 2019	variation 19/18	BE 2020	variation 20/19	BE 2021	variation 21/20	BE 2022	variation 22/21
Port de Bastia	2 187 561	2 188 719	0,05%	2 132 647	-2,56%	1 147 929	-46,18%	1 478 733	28,8%	2 008 055	36%
Port de l'Île-Rousse	397 054	414 023	4,27%	340 856	-17,67%	218 345	-35,9%	362 714	66%	402 817	11%
Port d'Ajaccio	1 012 157	989 684	-2,22%	939 120	-5,11%	642 706	-31,56%	803 890	25,08%	924 679	15,03%
Port de Propriano	66 390	66 671	0,42%	58 777	-11,84%	45 748	-22,17%	57 809	26,36%	70 060	21,19%
Port de Bonifacio	273 490	274 177	0,25%	288 849	5,35%	81 963	-71,62%	114 209	39,34%	225 663	97,59%
Port de Porto-Vecchio	220 864	196 733	-10,93%	199 281	1,30%	163 391	-18,01%	234 290	43,39%	228 206	-2,6%
Aéroport de Bastia	1 400 197	1 525 143	8,92%	1 559 492	2,25%	812 464	-47,9%	1 200 133	47,72%	1 488 793	24%
Aéroport de Calvi	325 466	335 289	3,02%	336 514	0,37%	185 300	-44,9%	297 936	60,79%	346 496	16%
Aéroport d'Ajaccio	1 569 649	1 673 308	6,60%	1 618 723	-3,26%	940 983	-41,87%	1 412 091	59,70%	1 661 185	17,6%
Aéroport de Figari	730 707	756 457	3,52%	748 652	-1,03%	475 507	-35,48%	789 721	84,67%	907 102	14,8%

• [Lors de son Bureau du 5 juin 2020, la CCI de Corse a adopté un Plan d'urgence de soutien à la réouverture de lignes aériennes et maritimes hors OSP sur la période 2020-2022, tant sur le national que sur l'international :](#)

Les préconisations de ce Plan sont la mise en place d'un dispositif d'accompagnement marketing afin de soutenir la relance des flux de trafic et de permettre ainsi la reprise progressive de l'activité interrompue par la pandémie du COVID-19.

**Le mode opératoire consiste en une contribution financière Marketing (AMI) par passager** proposée, dès 2020, pour 3 ans, proportionnelle aux efforts de relance, en termes de lignes opérées, de volumes de sièges offerts et de passagers attendus sur chacun des ports et des aéroports insulaires.

**LE VOLUME COMPTABILISÉ PAR LA CCI DE CORSE POUR CE BUDGET EXÉCUTÉ 2022 S'ÉLÈVE À 1 493 281 EUROS IMPUTÉS SUR CHACUNE DES CONCESSIONS SUIVANTES :**

- **AÉROPORT DE BASTIA : 264 267 EUROS**
- **AÉROPORT DE CALVI : 133 348 EUROS**
- **AÉROPORT D'AJACCIO : 557 816 EUROS**
- **AÉROPORT DE FIGARI : 537 850 EUROS**

Résultat exploitation	Résultat comptable	CAF	Solde budgétaire
4 889 829	-4 041 044	12 467 184	-1 504 698

Ces hypothèses permettent à l'Institution, fortement dépendante des trafics sur les concessions, de retrouver des valeurs budgétaires et financières se rapprochant de la réalité qui fut la sienne avant la crise du Covid :

- **Résultat d'Exploitation : +4,9 M€ ;**
- **Résultat comptable : -4 M€ ;**
- **Capacité d'Autofinancement : +12,47 M€ (5,4 M€ au BE 2021) ;**

**Les produits d'exploitation résultant pour l'essentiel des trafics sur les concessions sont en progression de +10,66 M€ par rapport au budget exécuté 2021 et s'établissent à 104 M€ :**

- Droits de Port (10,4 M€) soit +1,4 M€ par rapport à 2021 ;
- Redevances Aéroportuaires (54,5 M€) soit +7,1 M€ par rapport à 2021 ;
- Autres prestations de services résultant des trafics (23,3 M€) soit +5,4 M€ par rapport à 2021.

**Le chiffre d'affaires s'établit à 94,5 M€ en hausse de +19% soit +15 M€ entre les deux exercices.**

La contraction du poste « **subventions** » de l'ordre de -2,15 M€ entre les deux exercices concerne les secteurs Régaliens des aéroports de Corse du Sud et correspond au financement des missions de sûreté dont le produit sur 2022 résulte pour l'essentiel de la taxe aéroport en augmentation, suivant en cela la courbe des trafics des deux plate-formes.

**Les charges d'exploitation (99,3 M€) sont en retrait par rapport au budget exécuté 2021 de -2,6 M€, essentiellement sur le poste « amortissements et provisions » avec -7,3 M€ :**

- autres achats et charges externes (3,9 M€) : +291 k€ entre les deux exercices sur des postes comme les honoraires d'intervenants en formation, le combustible, l'eau, et des fournitures d'équipements divers ;
- services extérieurs (26,3 M€) : +0,9 M€ sur des postes directement liés aux trafics comme le gardiennage et surveillance, l'entretien et réparations installations diverses, les charges inhérentes aux parties régaliennes des aéroports de Corse du Sud (filtrage bagages à mains, contrôle bagages de soute, filtrage des accès, assistance PMR, cars de piste) ;
- impôts et taxes (3,4 M€) en baisse de -425 k€ sur la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises sur les parties régaliennes des aéroports ;
- charges de personnel +4,2 M€ par rapport à 2021 soit 52,47 M€ : 2021 se caractérisait par une forte proportion de temps partiel sur les concessions du fait des confinements et donc par une prise en charges par l'Etat d'une partie des salaires des agents (2 M€).
- Le poste « autres charges » est constitué pour l'essentiel des opérations suivantes : subventions aux associations, redevances de certification et surveillance sur les aéroports et soutien aux opérateurs de desserte de l'île (aide marketing),...

**Le résultat financier (-9,4 M€),** fortement positif, résulte pour l'essentiel de l'application de la comptabilité des concessions avec 10,76 M€ de dotations aux provisions pour amortissements de caducité et 1,94M€ de reprises sur amortissements de caducité.

Après épuisement des recours engagés par les Services de l'Etat, dans le cadre du contrôle de légalité, c'est désormais la date du 31 décembre 2024 qui a été retenue comme date de fin de concession contractuelle, et ce dès la clôture des comptes annuels 2021.

**Le résultat exceptionnel (+456 k€)** est constitué :

- Pour 1,45 M€ de charges exceptionnelles : travaux liés à des sinistres, régularisations diverses (URSSAF, PTZ Forza 2016, soldes de conventions avec des organismes institutionnels...)
  - Pour 1,07 M€ de produits exceptionnels : remboursements d'assurances à la suite de sinistres, remboursement URSSAF, régul. Fonds de Concours, solde convention ADEC, régul provision TF 2021...
- La réintégration des quote-part de subventions d'équipement s'établit à 822 k€.

L'opération « Prêts SUSTEGNU II » dans le cadre de la crise sanitaire du Covid apparaît dans les comptes exécutés, tant en charges qu'en produits, au niveau des opérations exceptionnelles.



Malgré tous ces aléas, l'Institution, particulièrement au niveau de la gestion de ses concessions, a poursuivi un programme d'investissements conséquent (**12,3 M€**) :

ENTITÉ	Inscription BE 2022	Financement BE 2022		
		emprunt	subvention	autofinancement
Port de Bastia - Exploitation	704 912			704 912
Port de Bastia - Sûreté	0			0
Port L'Ile-Rousse - Exploitation	684 405		101 576	582 830
Port L'Ile-Rousse - Sûreté	0		0	0
Port d'Ajaccio - Exploitation	1 439 608			1 439 608
Port d'Ajaccio - Sûreté	32 615			32 615
Port de Bonifacio - Exploitation	1 113 457			1 113 457
Port de Bonifacio - Sûreté	0			0
Port de Porto-Vecchio - Exploitation	223 723			223 723
Port de Porto-Vecchio - Sûreté	0			0
Port de Propriano - Exploitation	285 971			285 971
Port de Propriano - Sûreté	4 800			4 800
Port de Plaisance Ajaccio	191 783			191 783
Aéroport de Bastia - Exploitation	1 670 599		47 645	1 622 955
Aéroport de Bastia - Sûreté	569 962			569 962
Aéroport de Calvi - Exploitation	490 060		21 618	468 442
Aéroport de Calvi - Sûreté	1 784 117			1 784 117
Aéroport d'Ajaccio - Exploitation	1 061 476			1 061 476
Aéroport d'Ajaccio - Sûreté	336 037			336 037
Aéroport de Figari - Exploitation	831 577			831 577
Aéroport de Figari - Sûreté	241 300			241 300
Service Général	283 843		40 505	243 339
Service Formation	234 260		150 246	84 014
Palais des Congrès	111 294			111 294
	12 295 801	0	361 589	11 934 212

Outre la **CAF redevenue fortement positive** sur cet exercice (**+12,47 M€**), le financement de ces investissements est assuré par 0,36 M€ de subventions d'équipement et par une utilisation du Fonds de Roulement à hauteur de -1,5 M€ : **le FdR brut s'établit alors à 84,8 M€ au 31/12/2022.**

# L'ACTION ÉCONOMIQUE LES ENTREPRISES ET TERRITOIRES

Le contrat d'Objectif et de Performance (COP), signé le 15 avril 2019 entre CCI France et le Ministère de l'Economie et des Finances, a défini les missions prioritaires du réseau financées en tout ou partie par la Taxe pour Frais de Chambre, sans préjudice des autres missions menées par les CCI.

Le présent rapport est une déclinaison locale des missions du COP et est donc articulé selon les axes de la Convention d'Objectifs et de Moyens signée entre la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse (CCIC), CCI France et le Préfet de Région.

## **Axe 1 - Entrepreneuriat**

### **Faire découvrir l'entreprise et l'entrepreneuriat**

La CCIC mène des actions de sensibilisation, d'information et d'animation destinées à la découverte de l'entreprise. Elle poursuit comme objectif de susciter des vocations entrepreneuriales grâce à un ensemble d'actions sur l'ensemble du territoire.

#### **• Organisation de la 8<sup>e</sup> édition du salon Impresa le 14 avril en partenariat avec l'ADEC :**

Réunis en un même lieu, les professionnels de l'entrepreneuriat en Corse ont accueilli, informé et accompagné plus de 500 porteurs de projet et chefs d'entreprise autour de 30 stands, 7 conférences et tables rondes, un concours de pitch.

Une série de conférences sur le thème de l'Entrepreneuriat axées sur la sortie de crise à destination des différents publics (porteurs de projet en création d'entreprise, chefs d'entreprise, étudiants, demandeurs d'emploi...) a été organisée et retransmise à travers une plateforme de Webinaires en ligne.

#### **• 6 thématiques retenues :**

- Créer son entreprise : les « clés » de la réussite
- Comment bien pitcher son projet
- Pourquoi la CCI a créé un incubateur de Grande Ecole en Corse
- Accompagner les entreprises et les salariés face aux mutations économiques, sociales et technologiques
- Le Numérique, un atout majeur pour sortir de la crise
- S'engager dans une démarche de développement durable : quels dispositifs mobiliser ?

La Table ronde sur le financement des entreprises. Le débat du « Club de l'Eco » sur la thématique « Continuité économique en période de crise » animée par Corse-Matin a dû être annulée pour cause d'indisponibilité des animateurs.

**500 participants : Entreprises, porteurs de projets et demandeurs d'emploi.**

#### **• Organisation des rendez-vous de l'Entrepreneuriat :**

Présentation de la nouvelle offre de services à destination des créateurs d'entreprises. 43 matinées d'information réalisées à destination des porteurs de projet et/ou entreprises.

#### **• Déploiement de CCI business Builder :**

Offre de service complet d'accompagnement et d'assistance à la création d'entreprise et développé sur l'ensemble du réseau des CCI.

## **Appui opérationnel à la Création Transmission Reprise**

La CCIC accompagne les porteurs de projet dans le cadre du parcours de réussite « Entreprendre & Transmettre ». Ce parcours de réussite normé au niveau national permet de garantir l'homogénéité de l'offre de services partout en France et l'égalité des chances aux porteurs de projet.

### **• Sensibilisation et accompagnement Création/Reprise/transmission :**

Des Parcours d'accompagnements individuels destinés aux créateurs, aux jeunes entreprises (moins de 3 ans), aux repreneurs et aux cédants.

#### **Offre Soluccio création/reprise développée par CCI France :**

- 8774 personnes sensibilisées à la création, transmission, reprise.
- 1146 porteurs de projets, créateurs, repreneurs, cédants accueillis.
- 538 porteurs de projets accompagnés.

### **• RDV d'experts :**

Des permanences et rendez-vous avec des avocats, des experts comptables et des notaires pour valider un montage juridique et/ou financier.

Permanence mensuelle en partenariat avec l'Ordre des Avocats.

Permanence mensuelle avec l'Ordre des Experts Comptables.

**10 personnes accueillies et informées**

### **• Atelier « 3H pour créer mon entreprise » :**

Action collective dont l'objectif principal est de permettre aux futurs chefs d'entreprise de faire un point sur leur projet, d'obtenir un premier niveau d'information ainsi que des réponses à leurs questions.

**11 sessions réalisées – 40 porteurs de projets accueillis.**

### **• Reprise/Transmission :**

Rendez-vous d'experts organisés en partenariat avec l'ordre des Avocats « La cession du fonds de commerce »

**1553 cédants potentiels sensibilisés**

**24 participants aux ateliers collectifs**

### **• Opération Nationale relance transmission :**

Une action de sensibilisation et des entretiens individuels d'analyse des besoins auprès de chefs d'entreprises concernés par un projet de transmission.

**120 entreprises sensibilisées**

**13 entreprises accompagnées**

**• Bourse d'opportunité TRANSENTREPRISE**, outil dématérialisé de mise en relation entre les cédants et les repreneurs potentiels.

**36 annonces en moyenne sur le site - 39 Demandes de mises en relation**

### **• Accompagnement des porteurs de projets et des entreprises dans leurs formalités :**

Le CFE est un service de proximité pour les entreprises. Il est présent au sein des antennes micro-régionales (Bastia, Ajaccio, Sartène, Corte, Ghisonaccia, Ile-Rousse et Porto-Vecchio). En plus de l'enregistrement des formalités, il assure quotidiennement l'accueil, l'information et l'orientation des créateurs et des chefs d'entreprises en relation avec d'autres services d'appui de la CCI.

#### **Il s'agit des formalités suivantes :**

- Les formalités CFE ;
- Les formalités internationales ;
- Les formalités des activités règlementées (commerçants ambulants, agents immobiliers, courtiers en vin) ;

La CCI de Corse traite également les demandes de certificats électroniques « ChamberSign ».

#### **8713 formalités traitées, dont :**

- 2 975 créations (1 441 en CFE virtuel)
- 1 053 radiations (397 en CFE virtuel)

- 4 685 modifications (2 192 en CFE virtuel)

### **385 Activités réglementées traitées, dont :**

- 104 cartes de commerçants ambulants délivrées
- 281 cartes agents immobiliers

**109 formalités internationales (certificats d'origine)**

**259 demandes de certificats électroniques ChamberSign traitées**

## **Axe 2 - Appui aux entreprises dans leurs mutations**

L'objectif est d'accompagner les entreprises et en priorité les TPE/PME dans leur transformation et leur transition, via un accompagnement dans le développement durable, l'innovation et l'intelligence économique, le passage au numérique, la recherche de financement, le développement commercial, l'emploi, l'appui RH et le développement des compétences (ressources humaines) et enfin la prévention et l'accompagnement des entreprises en difficultés.

### **Développement durable**

#### **La CCIC partenaire de l'Agence de l'Urbanisme et de l'Energie pour la mise en œuvre du programme SEIZE en Corse :**

Le Programme SEIZE (Sensibilisation aux Économies d'énergie des entreprises et collectivités des Iles et Zones non interconnectées au réseau Électrique métropolitain). Dans un contexte de développement durable et de lutte contre le changement climatique, la transition énergétique est un véritable enjeu : les partenaires du programme SEIZE se donnent pour objectif d'accompagner les professionnels vers la maîtrise de leur besoin en énergie.

#### **• Organisation de 5 ateliers d'information :**

- **2069 entreprises sensibilisées**
- **19 entreprises accompagnées**

#### **• Fonds national « Tourisme Durable » (FTD) :**

Référent Régional Conventionné par l'ADEME dans la mise en œuvre du **fonds national « tourisme durable »**, la CCIC conseille les entreprises dans leur transition écologique et les accompagne dans leur recherche de financement, en particulier dans leurs procédures d'obtention des aides du FTD.

- **280 entreprises conseillées dans leur transition écologique**
- **223 diagnostics réalisés**
- **75 entreprises accompagnées et bénéficiaires du FTD**

#### **• Dispositif ADEME « tremplin et rénovation énergétique » :** Dispositif destiné à financer la transition écologique des TPE/PME :

- **4600 TPE sensibilisées et informées**
- **8 entreprises accompagnées dans le dépôt de leurs dossiers**

- Webinaires aides financières transition écologique  
**72 entreprises participantes**
- Webinaires aides financières dispositif « tremplin » de l'ADEME  
**32 entreprises présentes**
- Webinaires de présentation du fonds tourisme durable  
**18 entreprises présentes**
- Réunions d'information sensibilisation fonds tourisme durable  
**(Séminaire OEC octobre 2022, réunions ADEME ...) : 40 entreprises**
- Permanences Développement Durable (animées par le conseiller DD de la CCIC) :  
**6 permanences en Corse du Sud / 23 entreprises accompagnées**
- Sensibilisation aux différents risques majeurs : « Inondation, technologique... » en partenariat avec la Ville d'Ajaccio  
**878 entreprises et commerces de proximité sensibilisés**
- Accompagnement des entreprises industrielles Corses dans le montage de dossier de remboursement de taxe d'électricité CSPE/TICFE.  
**1084 entreprises informées sensibilisées – 7 entreprises accompagnées**

## **• Opérations Nationales protocole et relance 2022 :**

Dans la continuité des travaux engagés en 2021, il s'agissait de sensibiliser et d'accompagner les commerçants dans leur transition écologique en faisant le lien sur les dispositifs nationaux et régionaux existants.

- **Transition Ecologique (protocole) :**

- 1283 entreprises sensibilisées
- 65 entreprises accompagnées

- **Accélération Transition Ecologique Commerce (relance) :**

- 120 entreprises auditées

## **Numérique**

Afin de favoriser le passage numérique des PME/TPE, la CCIC organise un programme complet d'ateliers et de services, pour sensibiliser, informer, former et accompagner les chefs d'entreprise et commerçants à l'utilisation des nouvelles technologies et d'internet à usage professionnel.

### **• Les Ateliers TIC :**

Des réunions d'information et d'échange animées par les pôles TIC de la CCIC avec le soutien de prestataires extérieurs

**5 ateliers numériques**

**890 entreprises sensibilisées**

**12 entreprises accompagnées**

### **• Les RDV du Numérique :**

En partenariat avec les EPCI, la CCIC organise des sessions de formation à l'utilisation des réseaux sociaux, comme outil de communication.

16 Ateliers organisés sur l'ensemble du territoire (Bastia, Ajaccio, Porto-Vecchio, Piana, Levie).

#### **3 Thématiques abordées :**

- boostez votre stratégie numérique : 12 points pour réussir
- site internet et réseaux sociaux : comment se différencier pour exister ?
- Instagram et TikTok : les réseaux sociaux de l'image décryptés pour les entreprises

**1200 entreprises sensibilisées**

**16 ateliers – 102 entreprises accompagnées et formées**

**12 créateurs d'entreprises accompagnés**

### **• Dispositif « Chèque numérique »**

Lancement début décembre d'un nouveau dispositif régional financé par la CCI de Corse avec le soutien de l'ADEC. Réalisations de diagnostics numériques gratuits, pouvant donner lieu à l'attribution d'un chèque numérique. Cette aide directe, plafonnée à 1 000 euros par entreprise et 50% maximum du montant HT des dépenses éligibles, permet aux TPE de financer en partie leurs prestations numériques en les incitant à démarrer ou accélérer leurs projets dans ce domaine.

**12 dossiers**

### **• Opérations nationales – « Transformation Numérique » & « Relance Tourisme Numérique » :**

Opérations en faveur de la transition numérique pour les entreprises pouvant bénéficier d'un diagnostic pour l'élaboration d'un plan d'actions et de transformation.

**630 entreprises sensibilisées**

**61 entreprises accompagnées**

**34 audits numériques réalisés**

## **Financement**

En complément de l'accompagnement à la recherche de financement réalisé par les conseillers CCIC, la CCI de Corse a développé, et mis en œuvre avec le soutien de la Collectivité de Corse, le dispositif baptisé « PTZ – Sustegnu PGE VOLET 2 » visant à renforcer la trésorerie des entreprises de Corse impactées par la crise sanitaire.

### **• Prêt à taux Zéro : « Sustegnu- Covid 19 » Volet 2 :**

Dotation d'un fonds de soutien régional, permettant la prise en charge totale ou partielle des coûts d'amortissement des PGE au bénéfice des entreprises corses des secteurs les plus impactés par la crise Covid-19 : commerce de proximité, tourisme et CHR.

**4000 entreprises sensibilisées**  
**6 banques partenaires de l'opération**  
**113 entreprises et commerçants bénéficiaires en 2022**

### **• AAP ADEC « CRESCCE ET RIALZU » :**

Accompagner les entreprises dans leur recherche de financement et apporter un appui au montage de dossier de demande de financement et d'aides régionales

**8000 entreprises informées et sensibilisées**  
**300 entreprises conseillées et orientées**  
**50 entreprises accompagnées**

### **• Opérations Nationales « Relance 2022 »**

« Destination France- Evènementiel Foires & Salons » dispositif souhaitant renforcer l'attractivité des principaux salons et foires français (liste définie par l'Etat) en incitant financièrement les entreprises souhaitant exposer.

25 entreprises de Corse bénéficiaires

## **Développement commercial**

### **• Plan de transformation ruraliste :**

Dispositif national « Fonds de modernisation des ruralistes » permettant aux ruralistes de réaliser des travaux afin de répondre aux nouveaux usages et aux nouvelles attentes des consommateurs.

La CCI de Corse prend en charge le coût des audits nécessaires et indispensables à l'obtention de la subvention par les Douanes, en accord avec le Syndicat des ruralistes dans le cadre d'un soutien à la filière particulièrement éprouvée par l'alignement en cours de la fiscalité Corse/continent.

Cet audit est composé de 3 étapes, et permet de définir les axes de développement et d'amélioration des projets de transformation et ainsi définir la feuille de route :

- Analyse du point de vente et de son environnement direct,
- Analyse de la zone de chalandise,
- Remise du rapport d'audit au ruraliste.

**135 ruralistes sensibilisés sur la Corse**  
**25 audits réalisés**

## **Appui RH et Développement de Compétences**

### **• Nuits de l'Orientation :**

Organisation des « Nuits de l'Orientation » au Palais des Congrès à Ajaccio et au Musée de Bastia. Espaces « Orientation », « Métiers » et « Multimédia ». Une cinquantaine de métiers étaient présents pour renseigner et orienter les demandeurs d'emploi, collégiens, lycéens et personnes en reconversion présents le soir de l'opération.

**Plus de 300 participants**

### **• Apprentissage :**

**21 entreprises accompagnées pour les nouvelles procédures d'enregistrement**

**1 convention de mini stage**

**3 dossiers de médiation de l'apprentissage**

### **• Matinales RH :**

En partenariat avec l'Assurance Maladie et CARSAT Sud Est :

· Matinale « la tarification AT / MT »

· Matinales « les risques professionnels »

**18 entreprises participantes**

### **• Développement des compétences :**

Le « Dispositif inter-consulaire territorial de collecte permanente des besoins en compétences des entreprises » mis en œuvre par la CCIC et la CRMA, et financé par la CDC, propose de recueillir en continu les besoins en compétences et en formation des entreprises et d'identifier les transformations auxquelles elles sont confrontées.

### **• Sensibilisation Immersion Professionnelle (relance) :**

Plan national d'information, de sensibilisation des TPE/PME et d'identification des entreprises intéressées par le dispositif de l'immersion professionnelle en entreprise des demandeurs d'emploi.

**309 entreprises contactées et sensibilisées**

## **Entreprises en difficultés**

### **• Entretien Conseil – Accompagnement des Entreprises en difficulté :**

Accompagnement individuel dans la prévention ou le traitement des difficultés afin d'étudier les solutions envisageables et réaliser les démarches de restructuration (diagnostic de l'entreprise, mise en place d'outils de gestion, mobiliser les procédures adaptées, identifier les axes de rebond ...).

**81 entreprises accompagnées**

Compte tenu des dernières évolutions liées aux conditions de remboursement des Prêts Garantis par l'Etat, la CCIC et la CMAR ont organisé en partenariat avec la Banque de France, une réunion d'information et d'échanges sur la médiation du crédit et les nouvelles modalités de restructuration des P.G.E.

**3139 TPE sensibilisées et informées**

**12 entreprises participantes**

### **• Permanence à Sartène :**

Accompagnement d'entreprises en difficultés suite aux travaux dans le centre-ville.

**15 commerçants accompagnés**

### **• Actions de sensibilisation des entreprises impactées par la hausse des carburants :**

**8 entreprises accompagnées**

### **• Opération Protocole-Relance – Entreprises en difficultés :**

L'opération protocole entreprises en difficulté a permis d'assurer la prise charge et l'accompagnement des entreprises grâce à la réalisation de diagnostics, l'information et l'orientation vers des experts, le traitement des difficultés rencontrées par les conseillers CCIC.

**132 entreprises sensibilisées**

**32 entreprises accompagnées**

## **• Les services de la CCI de Corse sont référencés sur le dispositif national**

**Place des Entreprises :** service porté par le ministère de l'Économie et le Ministère du Travail, qui rassemble les partenaires publics chargés d'accompagner les TPE & PME. Le dispositif permet une mise en relation des TPE/PME avec le bon interlocuteur au sein des administrations et organismes publics partenaires, afin de couvrir l'ensemble des besoins de l'entreprise : difficultés financières, investissement, transmission- reprise..

**34 entreprises orientées et accompagnées par la cellule entreprises en difficulté de la CCI de Corse.**

## **Axe 3 - Accompagnement des entreprises à l'international**

L'ensemble des opérations à l'international de la CCI de Corse, sont mises en œuvre dans le cadre de la « Team France Export » en partenariat avec l'Agence de Développement Economique de la Corse, Business France et BPI France.

**24 Entreprises projetées**  
**21 Chèques Relance Export**  
**9 Entreprises préparées**

## **• Animation et sensibilisation des entreprises en portefeuille TFE en faveur de l'internationalisation :**

Afin d'accompagner la relance, recueillir les besoins des entreprises, les conseillers internationaux ont animé et qualifié le portefeuille TFE au cours de visites terrain.

**333 entreprises en portefeuille CCIC**  
**214 entreprises en portefeuille qualifiées CCIC**

## **• Participation au Salon Speciality and Fine Food Fair à Londres :**

Les 5 et 6 septembre, la CCIC a organisé la participation de 5 entreprises agroalimentaires sur ce salon, en partenariat avec l'ADEC. Celles-ci étaient regroupées sur un stand collectif sur le pavillon France géré par Business France.

## **Axe 4 - Représentation des entreprises**

L'objectif vise à participer à la conception et à la mise en œuvre des politiques publiques en relayant les propositions des acteurs économiques.

## **• Informer les entreprises sur les dispositifs de soutien de l'État**

La CCIC dispose d'outils de communication digitaux et des fichiers lui permettant de relayer auprès des entreprises, les dispositifs de soutien de l'Etat et des collectivités territoriales (réseaux sociaux, site internet, mailing).

## **• Site internet de la CCIC :**

Une page dédiée sur l'ensemble des dispositifs mis en œuvre par l'Etat : une information complète, mise à jour quotidiennement, (fiches déclaratives, fiches pratiques, contacts et de FAQ).

**Plus de 45000 pages vues**

## **• Communication multicanaux : @mailing et réseaux sociaux,** présentation des mesures nationales et régionales

**5 campagnes d'information pour plus de 40000 mails émis (Crise Ukraine, dispositif aide Gaz/Électricité, Sobriété énergétique, Aides ADEME Tremplin et Fonds Tourisme Durable...)**  
**35 posts Facebook pour 59400 vues**

## **• Information des chefs d'entreprise sur les AAP de la Collectivité de Corse :**

6 campagnes d'information pour le dispositif exceptionnel d'aide régionale « CRESCE » financé par la Collectivité de Corse et l'Etat.

**15000 mails émis.**

Information des entreprises du secteur des CHR, sur l'AAP relatif au soutien à l'investissement et à l'accompagnement des TPE/PME du secteur du tourisme, porté par l'Agence du Tourisme de la Corse.

#### **9000 mails émis**

Réalisation et diffusion d'une lettre mensuelle, rendez-vous éditorial de la CCI de Corse, promotion des dispositifs, état des lieux, analyse, opinion...

**12 lettres d'information produites et diffusées aux ressortissants et aux partenaires institutionnels**  
**12800 mails émis pour chacune des 12 éditions**

### **• Collecter, gérer, analyser et exploiter les données relatives aux entreprises**

- Consolidation et qualification du fichier économique de la CCI de Corse
- Mise à jour des données de l'Observatoire des activités commerciales
- Consolidation des données sur les GMS de + 400 m<sup>2</sup> (Fichier TASCOM)

### **• Mener des missions consultatives**

Métiers en tension : Expérimentation d'un CDI Tourisme en Corse, en partenariat avec la DREETS, l'Agence du Tourisme de la Corse, l'UMIH, la Fédération des Activités de Pleine Nature et Strada Corsa.

Le principe repose sur le lancement d'une étude expérimentale à partir d'un pool d'employeurs volontaires à la démarche, et d'étudier les conditions de sécurisation des parcours des personnels saisonniers de ces établissements, évaluer les conditions d'une annualisation du temps de travail des saisonniers, selon des modalités de type « CDI intermittent » à déterminer et à adapter en fonction des spécificités du territoire Corse.

Etude expérimentale réalisée avec le Cabinet EY, cofinancée par la DREETS de Corse, la CCIC et l'UMIH de Corse.

**Panel expérimental constitué de 27 entreprises et plus de 70 salariés.**

## **Axe 5 - Appui aux territoires**

### **• Assurer une présence de la CCI de CORSE au service de la cohésion territoriale**

La stratégie régionale de proximité de la CCI de Corse, tournée vers les territoires et ses ressortissants a été maintenue.

L'éloignement géographique et les temps de trajet entre les différentes micro-régions nécessitent le positionnement et l'animation d'antennes décentralisées, dont les agents assurent les missions consulaires du CFE et d'appui à la création/reprise.

La CCI de Corse est ainsi présente de manière maillée sur l'ensemble du territoire : Ajaccio – Bastia – Porto-Vecchio – Corte – Ile Rousse – Calvi – Ghisonaccia – Sartène.

### **• Signature de la convention cadre de partenariat CCIC, CMAR de Corse :**

Le 6 octobre 2022, formation d'un partenariat privilégié visant à proposer à leur réseau respectif, un schéma directeur commun prenant en compte :

- La demande du gouvernement de répondre aux entreprises assujetties à une double immatriculation Registre du Commerce des Sociétés et Répertoire des Métiers, et améliorer la visibilité et l'accessibilité à l'offre de service proposée par les Consulaires ;
- Les dispositions de l'article 43 de la loi PACTE, qui prévoit que les CCI et les CMA établissent au niveau régional un plan des actions ayant vocation à être mutualisées dans l'intérêt de leur ressort ;
- Les articles L711-8-9° et R711-44 du Code du Commerce ;
- L'article 23-11°bis du Code de l'Artisanat ;

Cette convention s'inscrit enfin comme une application des orientations du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation validée par l'Assemblée de Corse en date du 30 juin 2022.

### **• Assurer la relation avec les entreprises en cas de circonstances exceptionnelles liées par exemple à des catastrophes naturelles, au terrorisme, aux manifestations d'ampleur**

### **• Activation de la cellule de crise de la CCIC :**

Soutien exceptionnel aux entreprises impactées par les intempéries d'une extrême intensité ayant touché la façade Ouest de la Corse le 18 août 2022. Accompagnement vers les dispositifs d'aides déployés.

**82 entreprises accompagnées**

## **Animer et mettre en réseau les entreprises**

### **• Soutien aux unions commerciales - Animation commerciale des fêtes de fin d'année :**

Cofinancée avec l'Agence de Développement Economique de la Corse, mise en œuvre d'une campagne de promotion du commerce de proximité et des achats locaux.

**5500 commerçants informés & sensibilisés**

Mise en place d'actions, création d'une dynamique commune et accompagnement technique et financier à la mise en œuvre de leur programme annuel d'animations commerciales. Co-financement ADEC

**22 unions commerciales**  
**1400 commerçants fédérés**  
**250 000 € d'aides versées**

### **• Valorisation des commerces de proximité d'Ajaccio :**

En partenariat avec la ville d'Ajaccio et le soutien de la Fédération des Associations des Commerçants du Centre-Ville d'Ajaccio (FACCA) sur la période estivale :

- Opération autour du shopping d'été
- Opération de communication pour une mise en avant de la Grande Braderie du Centre-Ville.

### **• Opération Nationale : Année de la Gastronomie**

Gestion d'un appel à projet visant la labellisation simple « Année de la Gastronomie Française » de projets, ou bien une labellisation assortie d'un financement forfaitaire de l'état compris entre 10 K€ et 50K€.

**7 projets accompagnés, labélisés et financés**  
**200 000 € de financement État versés.**

### **• Participation à la conception des projets de développement économique favorisant l'installation et la croissance des entreprises :**

Les élus et techniciens de la CCIC accompagnent la collectivité et les EPCI dans leurs projets de développement en apportant leur contribution technique et opérationnelle.

- Participation aux comités techniques et de pilotage des programmes « Actions cœur ville » pour les villes de Bastia et Ajaccio
- Partenaires des projets Territoires d'Industrie de la CAPA et la CAB
- Mise en œuvre d'une convention cadre de partenariat entre la communauté d'Agglomération de la Bastia et la CCIC pour le développement économique du territoire CAB
- Partenariat Communauté de Communes Sartenais Valinco Taravo et réalisation d'une étude de dynamiques commerciales dans le cadre du dispositif PVD
- Partenariat engagé avec la M3E de la CAPA, sensibilisation création d'entreprises

### **• Étude attractivité avec la Communauté de Communes du Fiumorbu Castellu :**

Traitement du fichier Consulaire et diffusion d'un questionnaire réalisé par l'EPCI avec le soutien d'un cabinet spécialisé, dans l'objectif de recueillir les informations des entreprises du territoire et compléter les connaissances du tissu économique et de l'offre commerciale du « Fium'Orbu Castellu ».

**406 entreprises interrogées**

### **• Projet RESO TPE – PME :**

En partenariat avec l'Université de Corse, le projet vise à identifier et comprendre comment, sur un territoire comme la Corse marqué par des fortes contraintes, les TPE / PME peuvent développer des dynamiques coopératives afin de renforcer leur compétitivité et favoriser leur développement. Organisation des déplacements en Calabre avec filière Agrumes de Corse puis dans le Chianti avec les vigneron de Corse afin de leur faire découvrir et rencontrer les organisations de filières exemplaires et d'échanger sur les bonnes pratiques de production et de commercialisation.

**25 entreprises participantes**

# ENQUÊTE DE PERFORMANCE DU CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE PERFORMANCE ET DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS - RAPPORT CORSE

« Sondage OpinionWay pour CCI France » Avril 2023

## LE PROFIL DES ENTREPRISES INTERROGÉES

Entreprises accompagnées par la CCI (source fichier CCI)



Taille d'entreprise	% Région	% France
0 salarié	26%	32%
1 à 9 salariés	67%	43%
10 salariés et plus	7%	25%
Non-réponse	-	-



Secteur d'activité	% Région	% France
Industrie et construction	10%	23%
Commerce, transport et restauration	75%	47%
Services	15%	29%
Non-réponse	-	1%

## LES RÉSULTATS

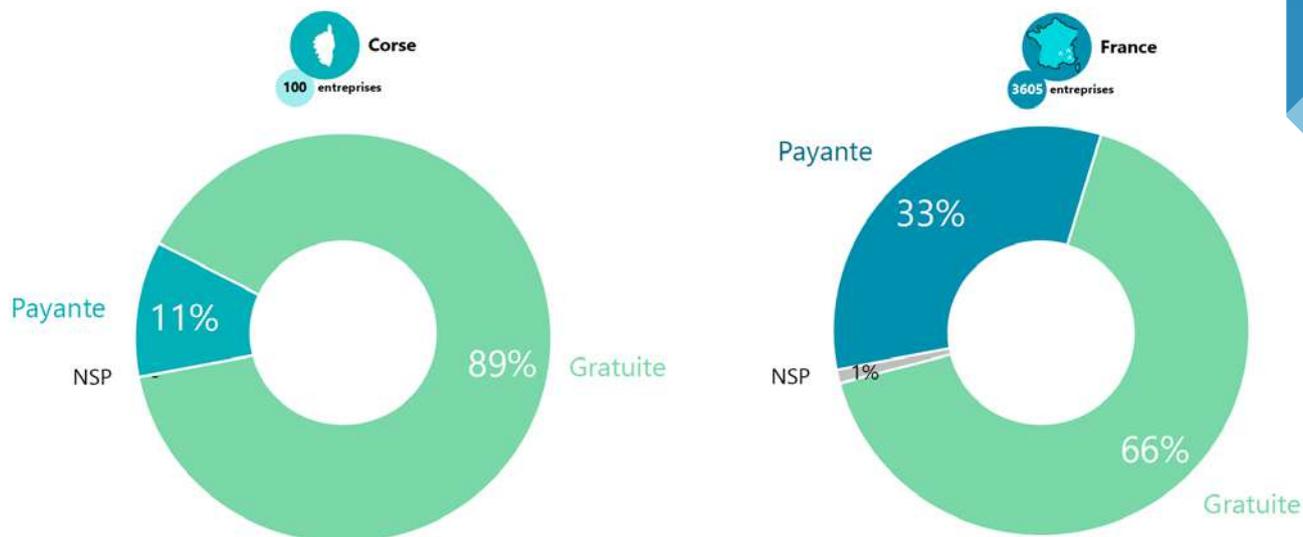
### → L'ACCOMPAGNEMENT FOURNI LA THÉMATIQUE DE L'ACCOMPAGNEMENT

**Question :** Vous avez bénéficié d'un accompagnement par une CCI en 2022. Pouvez-vous me confirmer sur quelle(s) thématique(s) ?



## LE CARACTÈRE GRATUIT OU PAYANT DE L'ACCOMPAGNEMENT

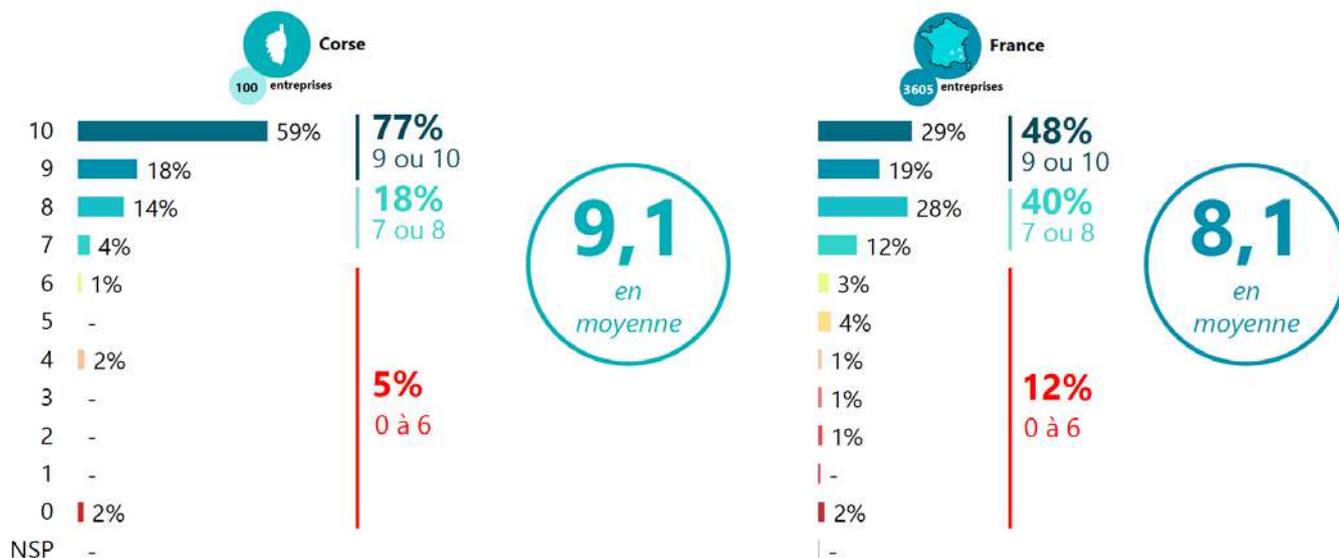
**Question :** La prestation d'accompagnement dont vous avez bénéficié était-elle payante ou gratuite ?



### → LA SATISFACTION VIS-À-VIS DE L'ACCOMPAGNEMENT

#### LA SATISFACTION GLOBALE SUR L'ACCOMPAGNEMENT

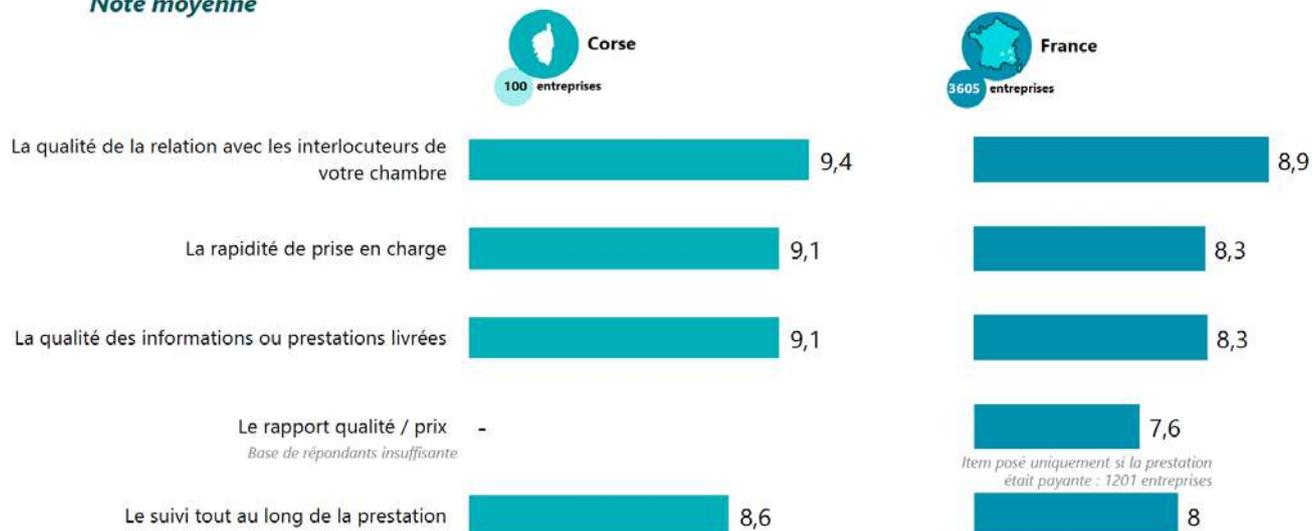
**Question :** Globalement, sur une échelle de 0 à 10, quel est votre niveau de satisfaction concernant la prestation dont vous avez bénéficié ?



## LA SATISFACTION DÉTAILLÉE SUR L'ACCOMPAGNEMENT

**Question :** Et êtes-vous satisfait ou non de chacun des éléments suivants concernant la prestation dont vous avez bénéficié ?

### Note moyenne

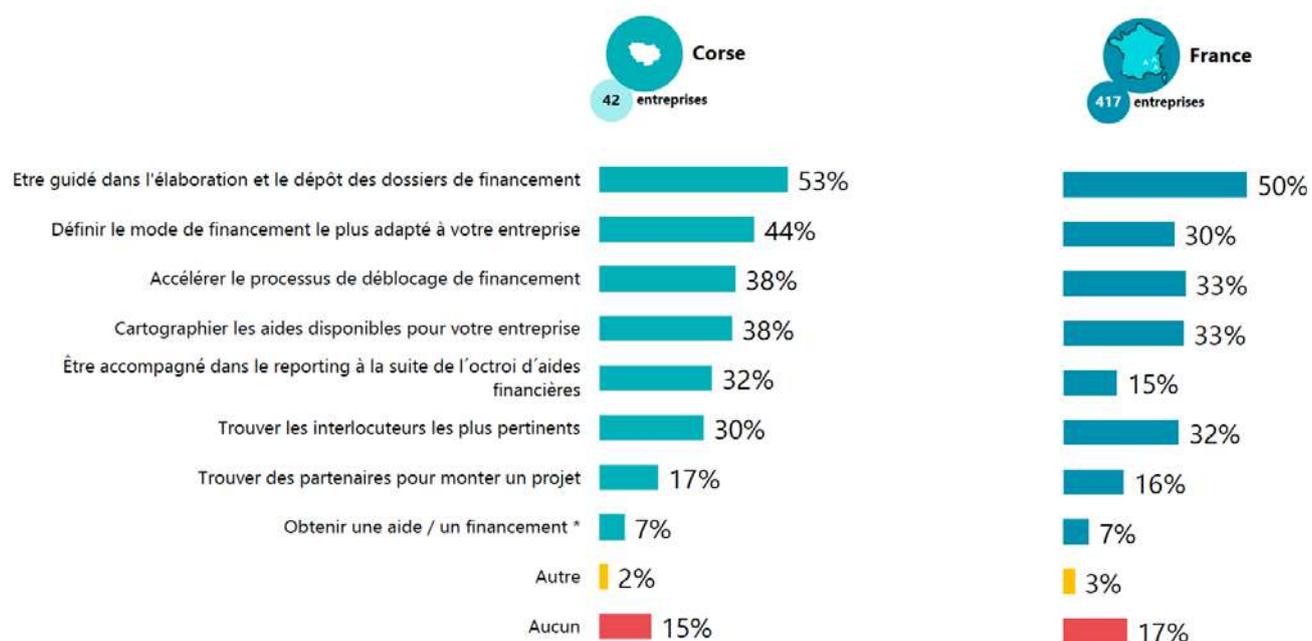


## → L'IMPACT DE L'ACCOMPAGNEMENT

### LES BÉNÉFICES DE L'ACCOMPAGNEMENT

**Question :** Quels ont été les bénéfices de cet accompagnement pour votre entreprise ?

Question posée uniquement aux entreprises qui ont bénéficié d'un accompagnement dans la recherche de financement, soit 42% des entreprises de Corse interrogées  
Plusieurs réponses possibles - Total supérieur à 100%

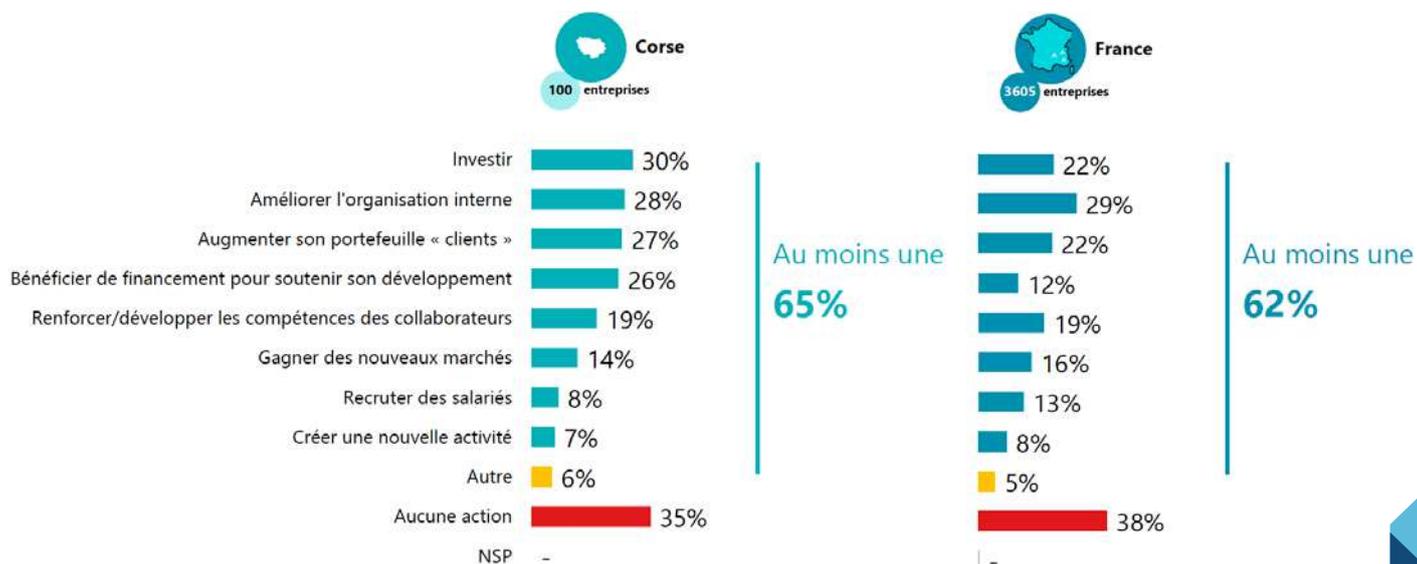


\*Recodé à partir des verbatim recueillis dans l'item « Autre »

## LES SUITES DE L'ACCOMPAGNEMENT

**Question :** Suite à cet accompagnement, votre entreprise a-t-elle mis en place une de ces actions ?

Plusieurs réponses possibles - Total supérieur à 100%

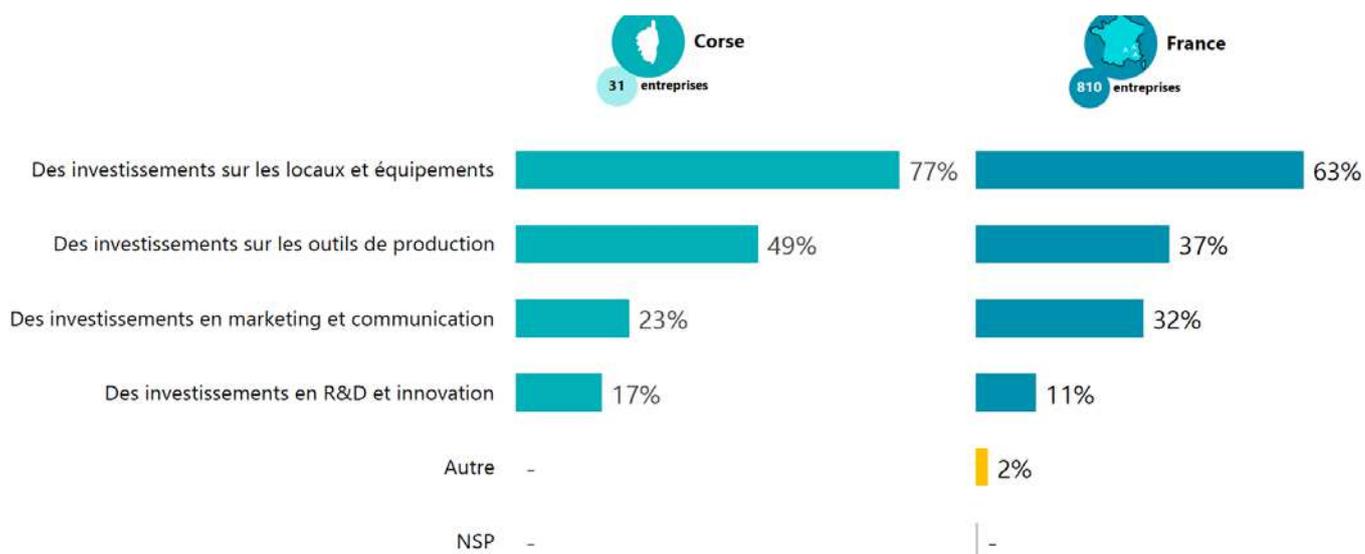


## LES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

**Question :** Quels types d'investissements avez-vous réalisés suite à l'accompagnement ?

Question posée uniquement aux entreprises qui déclarent avoir réalisé des investissements, soit 30% des entreprises de Corse interrogées

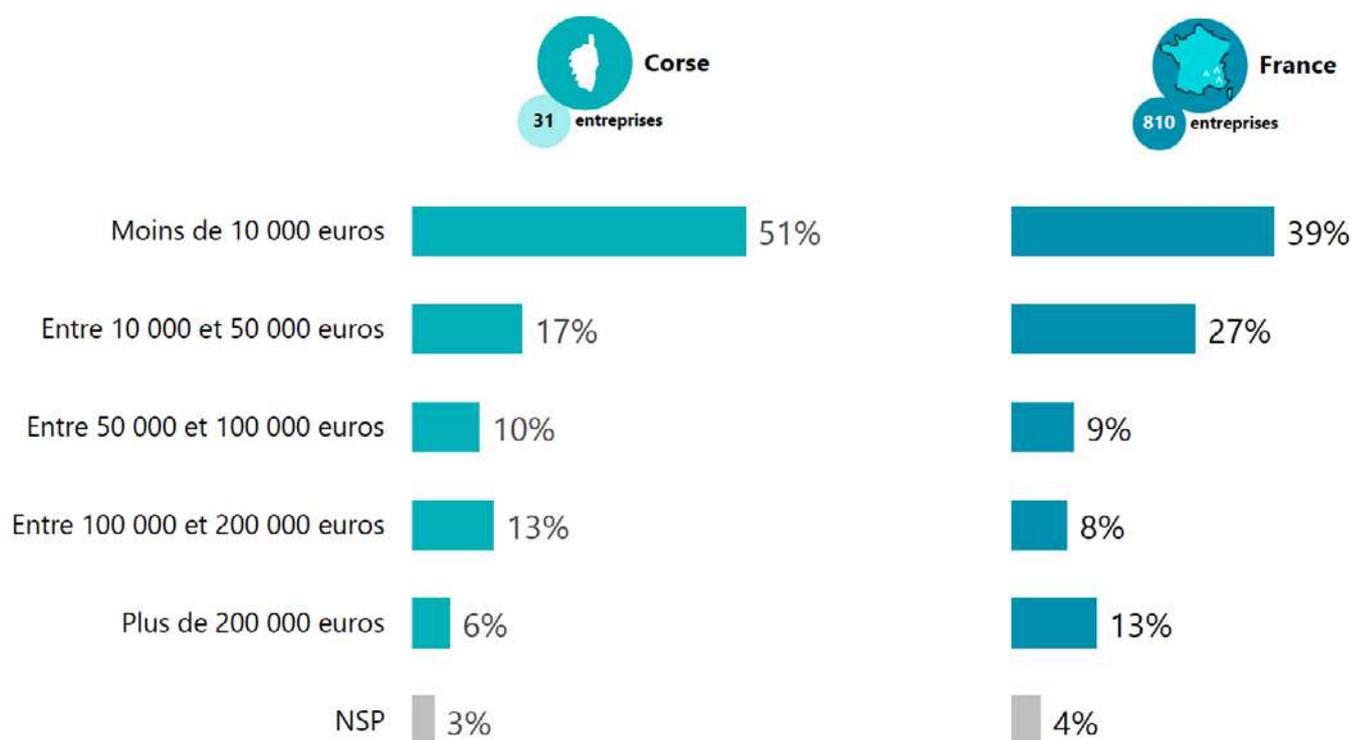
Plusieurs réponses possibles - Total supérieur à 100%



## LE MONTANT DES INVESTISSEMENTS

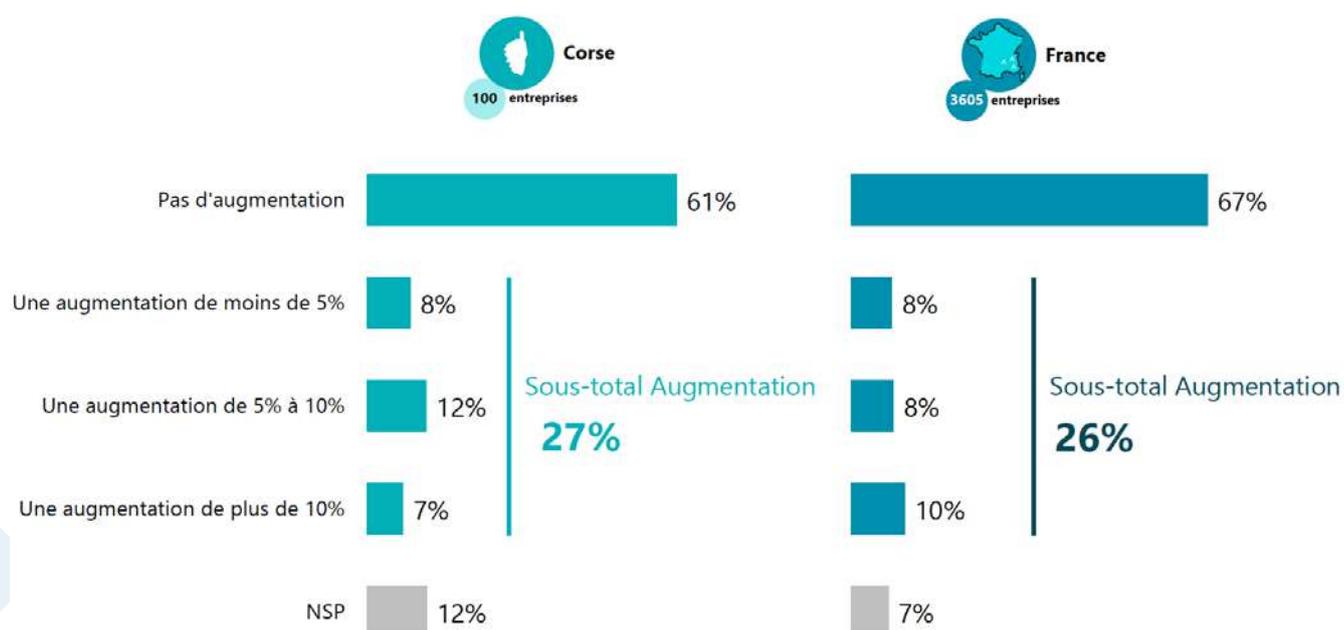
**Question :** Quel est le montant des investissements réalisés suite à l'accompagnement ?

Question posée uniquement aux entreprises qui déclarent avoir réalisé des investissements, soit 30% des entreprises de Corse interrogées.



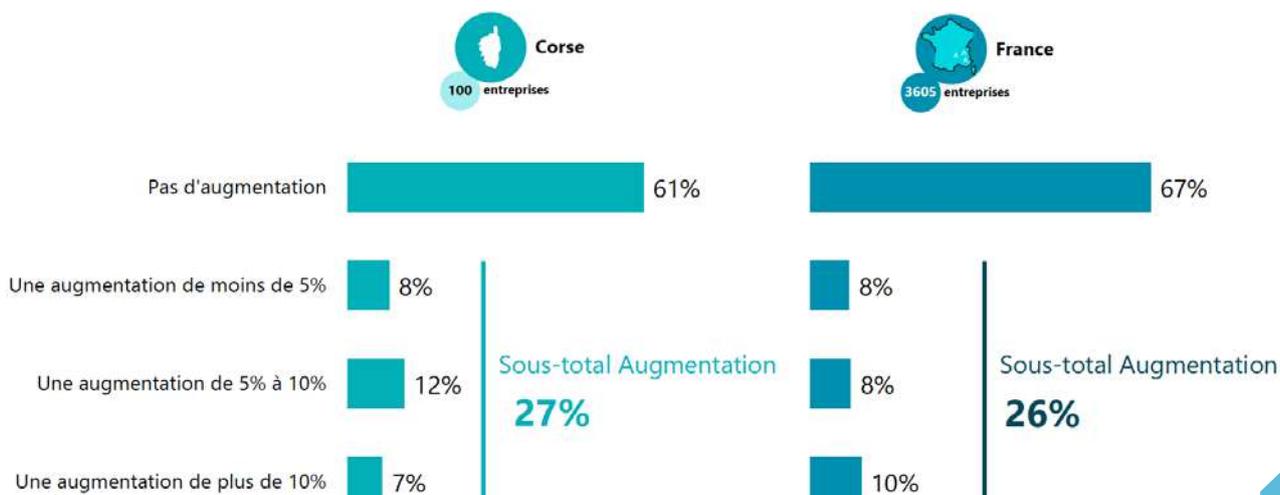
## L'ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

**Question :** Suite à cet accompagnement, quelle a été l'évolution de votre chiffre d'affaires ?



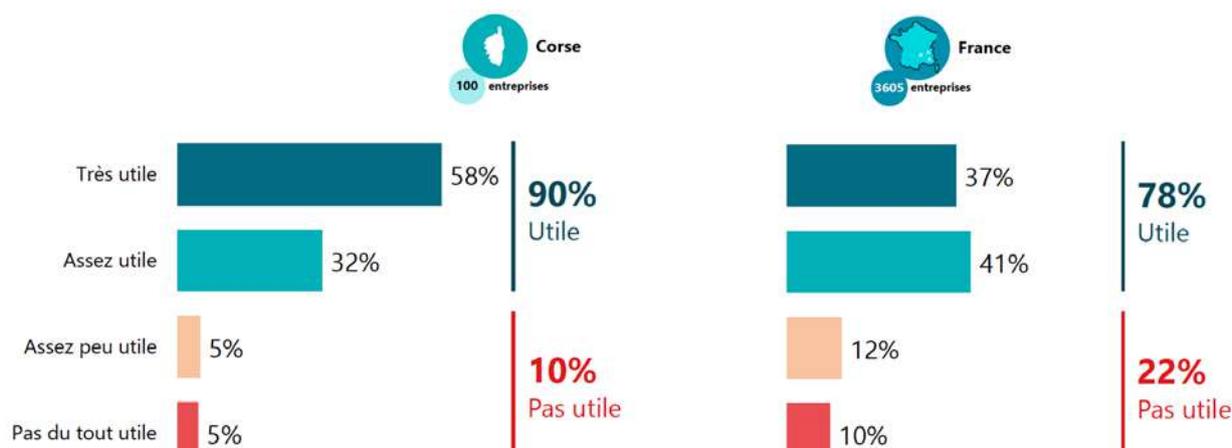
## L'ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Question : Suite à cet accompagnement, quelle a été l'évolution de votre chiffre d'affaires ?



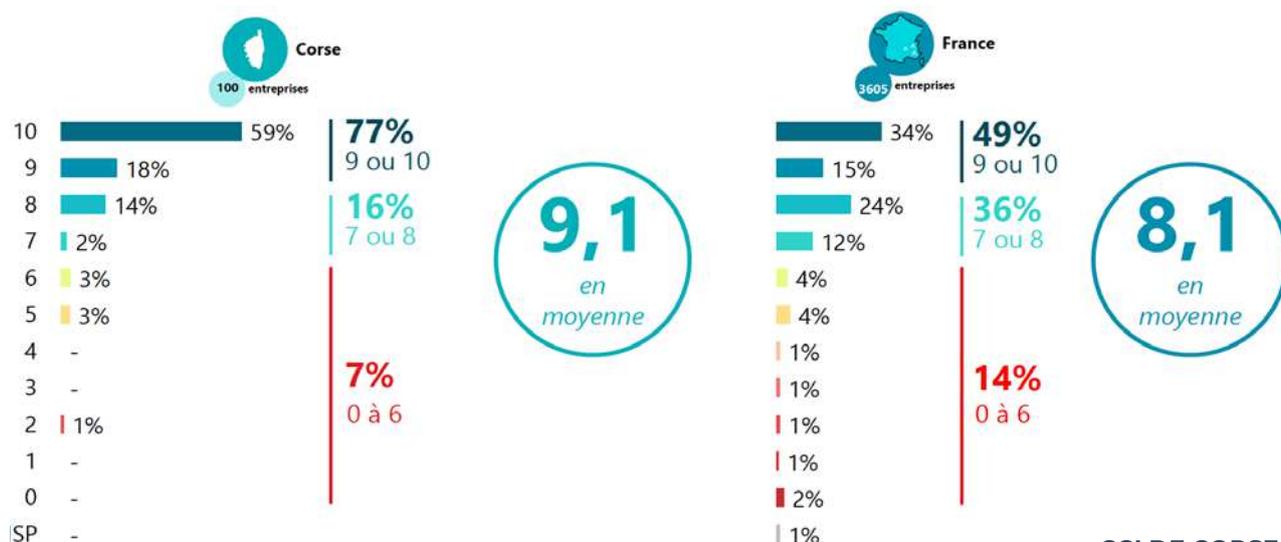
## L'UTILITÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT

Question : Diriez-vous qu'au final cet accompagnement a été ... ?



## LA RECOMMANDATION DE L'ACCOMPAGNEMENT CCI

Question : Sur une échelle de 0 à 10, recommanderiez-vous l'accompagnement par votre CCI à une autre entreprise ?



# L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION

L'année 2022, même si elle voit son volume d'activité progresser, constitue une année référence sur notre capacité à progresser sur un marché de la formation fortement concurrentiel.

Le fait marquant est la baisse des apprentis formés (-7.10%), qui met en exergue la nécessité de trouver les ressources et les méthodes nécessaires à développer nos filières et à nous conduire vers un nouveau modèle économique.

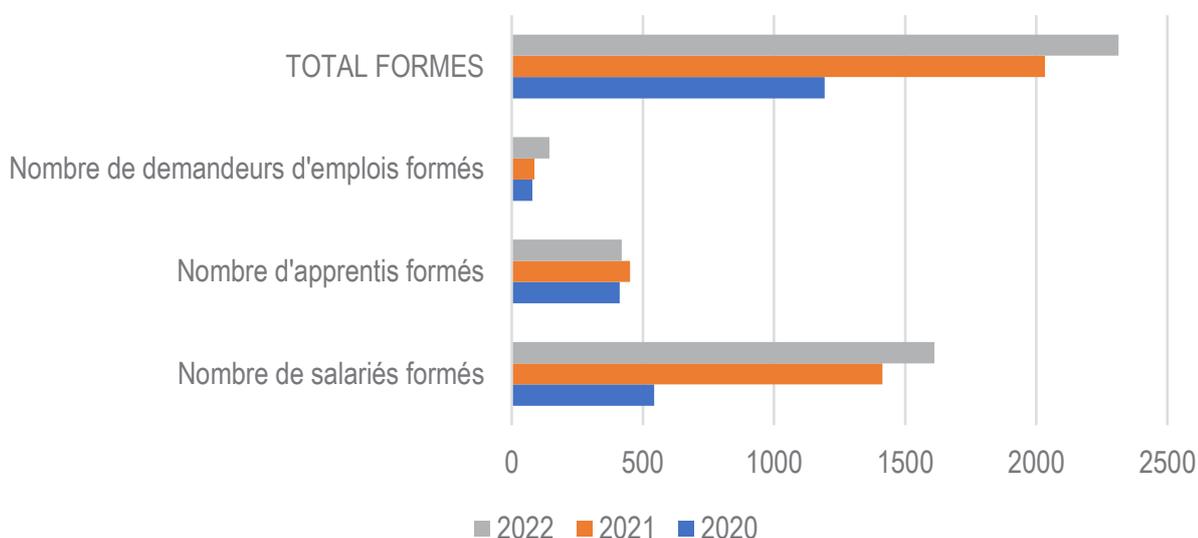
La logique de flux qui s'impose à nous, doit faire émerger de nouvelles caractéristiques pour notre établissement régional.

Avec la signature d'une convention entre la CMA et la CCI, la formation consulaire s'oriente vers la création d'un nouvel établissement commun qui doit nous permettre de créer les conditions d'un nouveau positionnement régional.

Il y a néanmoins des satisfactions avec une progression de 14.08% du nombre de salariés formés, la progression des demandeurs d'emplois n'étant quant à elle pas très significative.

	2020	2021	2022	EVOL 2021/2022
Nombre d'heures dispensées	11 329	13 398	14 942	+11,52%
	2020	2021	2022	
Nombre de salariés formés	543	1413	1612	+14,08%
Nombre d'apprentis formés	412	451	419	-7,10%
Nombre de demandeurs d'emplois formés	79	86	144	+ 67,44%
TOTAL FORMES	1 193	2 034	2 314	+ 13,77%
	2020	2021	2022	
Nombre d'heures stagiaires	142 413	214 178	221 718	+ 3,52%

## ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PERSONNES FORMÉES PAR CATÉGORIE

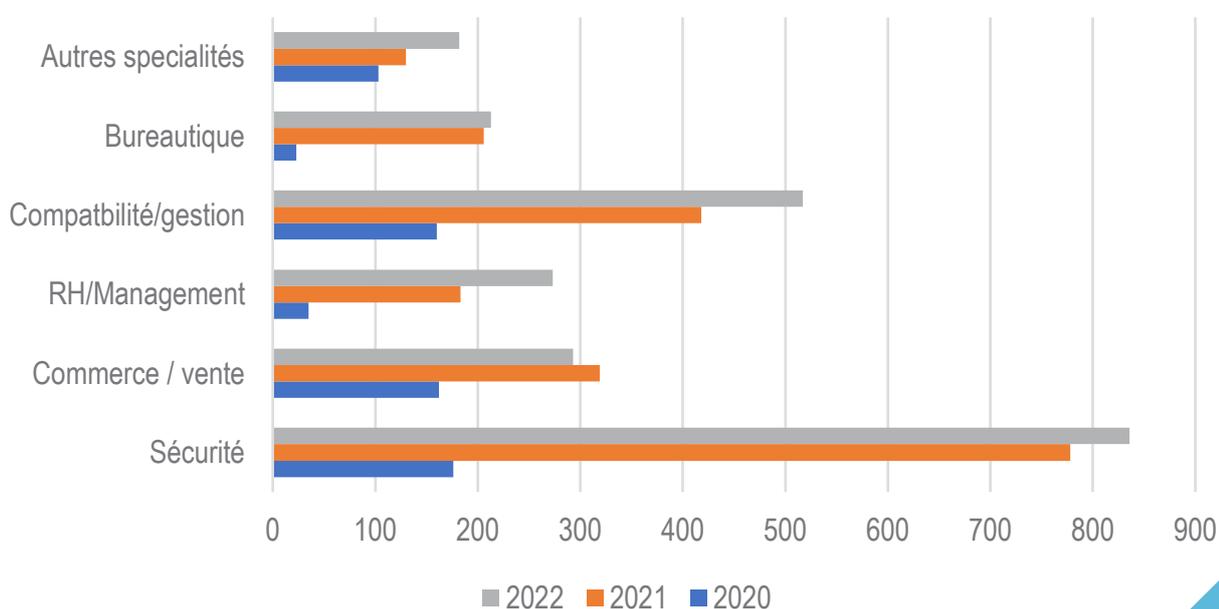


## Lorsque l'on observe les spécialités de formation de tous nos publics en formation, les principaux éléments pour 2022 sont :

- Le volet sécurité/réglementaire se maintient et reste en tête. Il représente 36% des personnes formées ;
- Les spécialités de Gestion et Ressources Humaines ont les progressions les plus importantes, signe de la nécessité de se former à la transition organisationnelle mais également de mettre en œuvre des outils d'anticipation. La crise COVID a remis en question les modèles économiques existants.

	2020	2021	2022	EVOL 2021/2022
Sécurité	176	778	836	+7,46%
Commerce / vente	162	319	293	-8,15%
RH/Management	35	183	273	+49,18%
Comptabilité/gestion	160	418	517	+23,68%
Bureautique	23	206	213	+3,40%
Autres spécialités	103	130	182	+40,00%

## PERSONNES FORMÉES PAR SPÉCIALITÉS







# LES CONCESSIONS PORTUAIRES

# LE PORT DE BASTIA



**1914  
ESCALES  
+5%**



**2 316 579  
TONNES  
+3%**



**2 008 055  
PASSAGES  
+36%**

## Trafic passagers

L'année 2022 confirme la nette reprise de l'activité avec une progression à deux chiffres de +36% en un an pour atteindre les 2 008 055 passagers. Même si le faisceau national progresse, cette reprise s'analyse fondamentalement sur le retour des échanges avec l'Italie.

94% du trafic réalisé avant la crise Covid a été retrouvé, c'est dire que le plan marketing de relance, initié dès la saison 2020, alors que l'on s'apprêtait à vivre une saison blanche a fonctionné.

Sur l'avant saison (avril-mai-juin), alors qu'il représente 23% du trafic global sur l'année, le trafic a pratiquement doublé passant de 240 172 à 472 484 passagers.

Durant le coeur de saison, il a progressé de 25% passant de 725 016 à 908 038 passagers.

Enfin sur les mois de septembre et octobre où il représente 20% du trafic global sur l'année, il s'établit à 385 445 passagers en hausse de près de 22%.

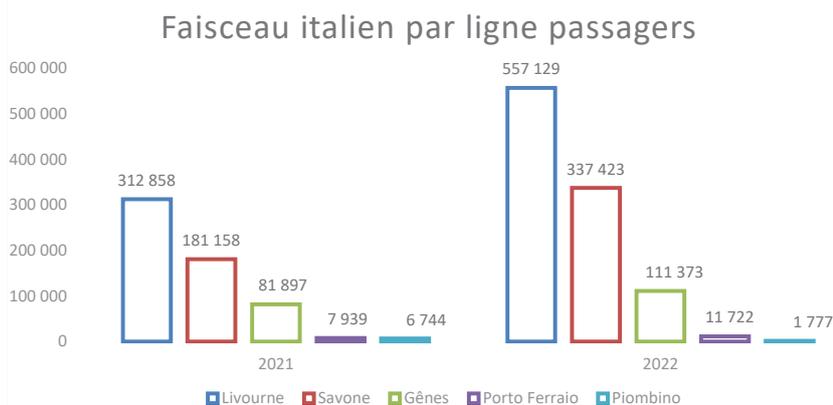
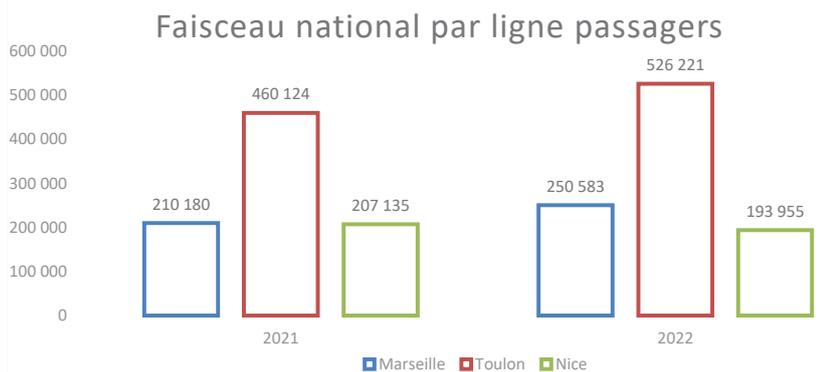
**Le faisceau national** représente 48% du trafic global pour s'établir à 978 614 passagers, en hausse de 11% par rapport à l'an passé. La répartition du trafic sur ce faisceau s'établit comme suit :

- **54% pour Toulon**      **Hausse de 14%**
- **26% pour Marseille**      **Hausse de 19%**
- **20% pour Nice**      **Repli de 6%**

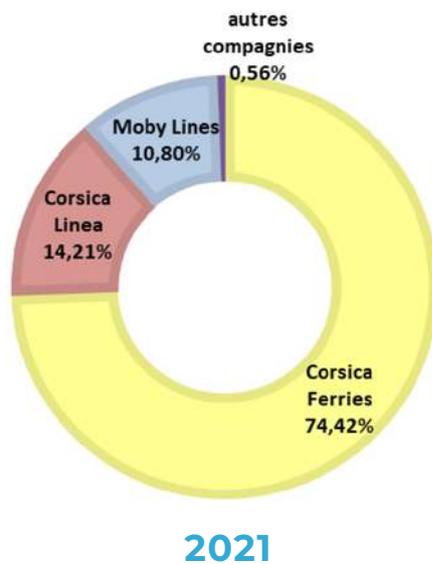
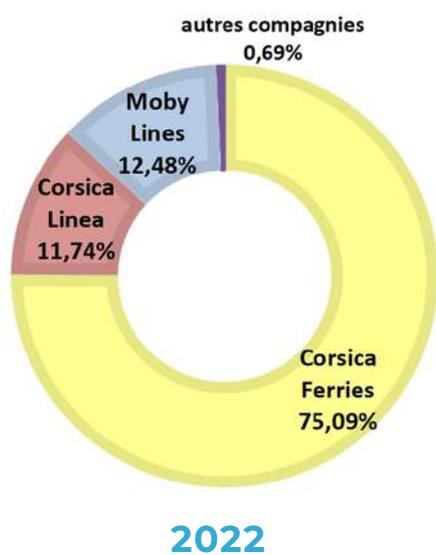
**Le faisceau italien**, représente donc 51% des échanges, pour s'établir à 1 030 100 passagers, en hausse de 74% par rapport à l'an passé. La répartition du trafic sur ce faisceau s'établit comme suit :

- **54% pour Livourne**      **Hausse de 78%**
- **33% pour Savone**      **Hausse de 86%**
- **11% pour Gênes**      **Hausse de 36%**
- **1% pour Porto-Ferraio**      **Hausse de 48%**

## Répartition du trafic passagers par ligne



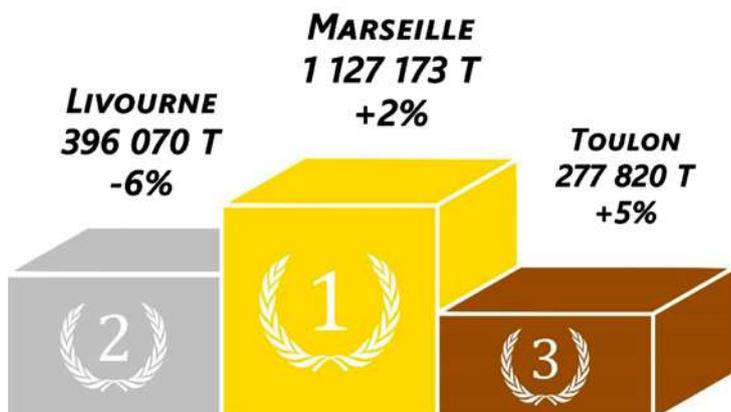
## Répartition du trafic passagers par compagnie



## Trafic Fret

Le trafic Fret s'élève 2 316 579 tonnes en hausse de près de 3% par rapport à l'an passé.

Marseille reste en pole position dans le cadre de la Délégation de Service Public avec 1 127 173 tonnes de marchandises diverses, suivie de Livourne avec 396 070 tonnes (même si en repli de 6%), arrive en troisième position Toulon avec 277 820 tonnes également en repli de 5%.

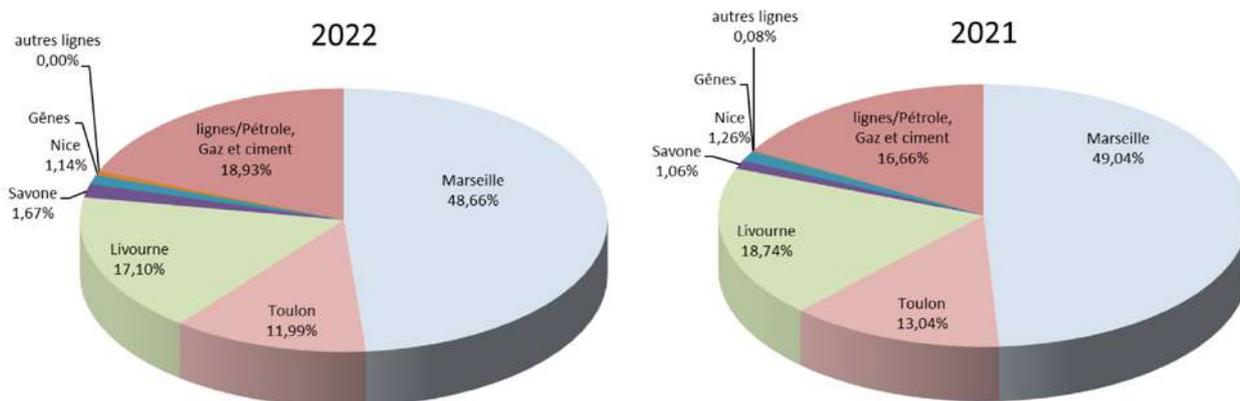


Le trafic sur Nice correspond pour 63% (16 717 tonnes) au transport de ciment en vrac qui s'établit au global à 31 522 tonnes contre 38 324 tonnes l'an passé, soit une baisse significative de plus de 17% en un an.

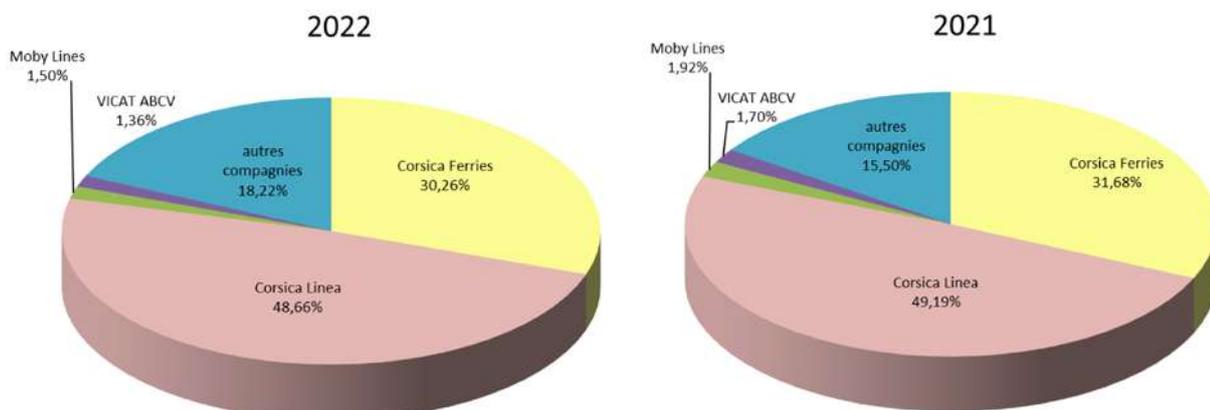
A noter cependant que le transport de ciment vrac via Nice, a quant à lui progressé de 13%.

Le trafic des hydrocarbures qui arrive sur Luciana est en nette progression de 17% pour s'établir à 438 448 tonnes.

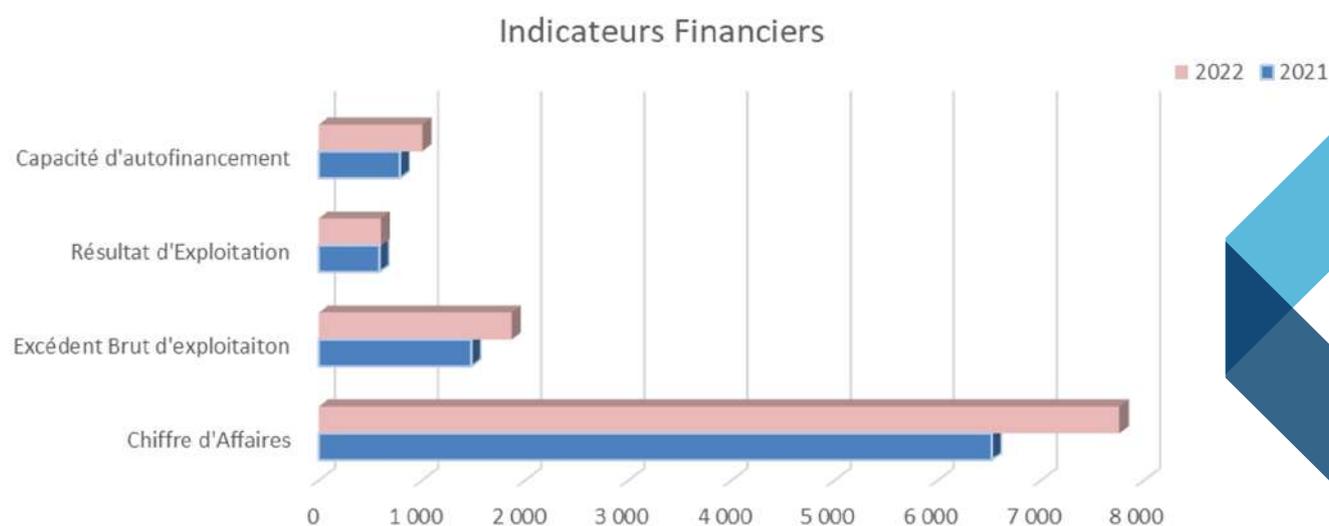
## Répartition du trafic fret par ligne



## Répartition du trafic fret par compagnie



## INDICATEURS FINANCIERS EN K€



### INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

996 556 €

- Divers Logiciels
- Confortement et aménagement des bâtiments
- Confortement des ouvrages d'infrastructures
- Restructuration du port de commerce
- Réorganisation terre-pleins & réseaux
- Réfection et aménagements des chaussées
- Consolidation du wifi
- Installation à caractère spécifique
- Signalisation

35 945 €

166 986 €

243 992 €

77 984 €

303 815 €

90 806 €

15 948 €

24 351 €

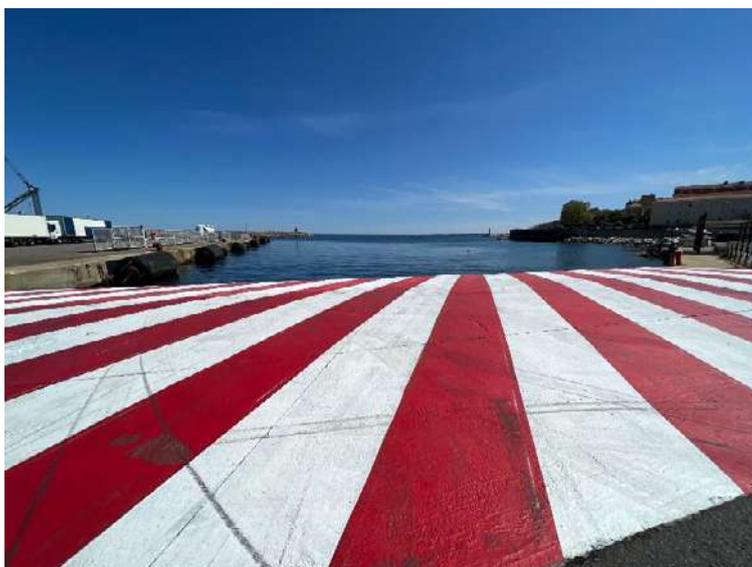
36 739 €

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

### Réaménagement du Terminal Nord et agrandissement du point « Information »



### Signalisation des zones de sécurité : bord à quais et tenons



### Travaux de confortement des équipements dynamiques



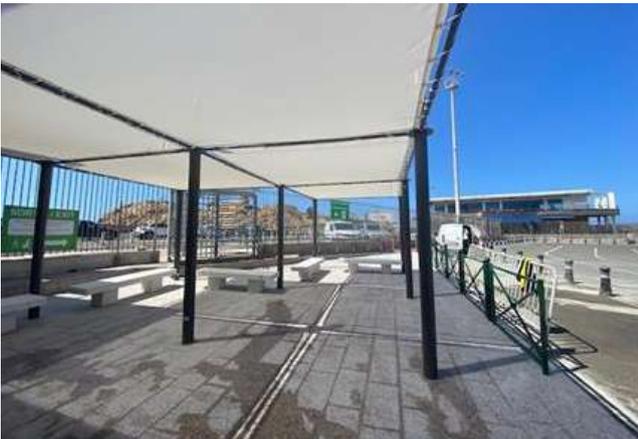
### Consolidation des VRD



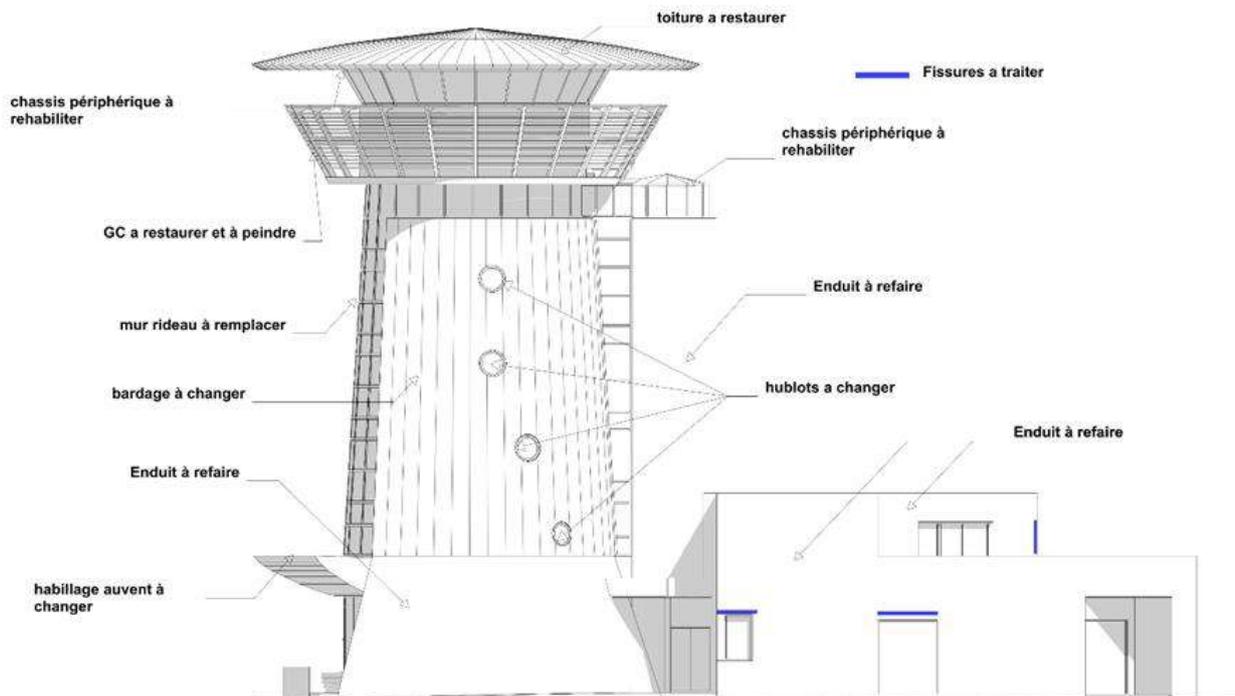
## Réfection et aménagements de chaussées



## Aménagement piétons Poste 7



## Assistance à Maître d'ouvrage pour la réfection de la capitainerie



# AVANCEMENT SUR LE RAPPORT D'AUDIT DE SÉCURITÉ MARITIME

## **R6 État-Cci : ÉTUDE / ACQUISITION D'UN REMORQUEUR :**

« Lancer une étude sur la définition précise d'un moyen de remorquage portuaire aux capacités adaptées (manœuvre, incendie, anti-pollution), ainsi qu'aux conditions économiques de son exploitation et de son entretien et identifier les modalités de son financement en vue de son acquisition ».

Action de la CCIC :

08/11/2022 : Marché Notifié  
Titulaire : SEE'UP Groupement : ALWENA SHIPPING et E&Y  
23/11/2022 : 1ère réunion de concertation et de présentation de la mission  
Du 23/11 au 15/11 : Consultation en BtoB de la communauté portuaire  
04/04/2023 : Réunion de restitution à la communauté portuaire, la DMLC et la CDC  
27/04/2023 : Livraison des rapports intégrant les remarques des réunions du 04/04

### **Contenu de la mission / 3 phases :**

- 1 - Définition technique du moyen :
  - Au regard des spécificités du port de Bastia : contraintes nautiques, MTO, exploitation ...
  - Prise en compte des différentes fonctions d'un remorqueur : lutte contre la pollution et incendies
- Intégration d'un outil de simulations
- 2 - Etude économique, financière et juridique :
  - Modes de gestion / juridiques / d'exploitation
  - Définition des seuils de rentabilité et hypothèses de financement
  - Analyse des modes de gestion possibles et benchmark
- 3 - Assistance à la phase décisionnelle avec rédaction du DCE en cas d'acquisition

## **R7 : « METTRE EN PLACE DE NOUVEAUX ANÉMOMÈTRES » ÉTAT/CONCESSIONNAIRE**

« Sur la base de ce qui a été établi en 2011, en concertation avec la capitainerie et la station de pilotage, l'aspect maintenance devant être pérennisé avec le concessionnaire et/ou les compagnies maritimes »

### **Contexte :**

Le réseau initial n'était pas prévu pour l'aide à la manoeuvre en temps réels des navires mais pour connaître les prévisions météorologiques via l'application de MTO France renforcée par une assistance téléphonique pour confirmer les prévisions, dispositif qui avait l'air de satisfaire principalement le commandant du port (pouvoir de police portuaire) au travers d'une convention tripartite.

Face aux conditions MTO de plus en plus dégradées, les besoins ont donc évolué.

### **Action de la CCIC :**

Processus de concertation avec les pilotes et le commandant de port engagé dès réception du rapport d'audit.

De nombreuses réunions de travail ont eu lieu avec MTO France afin de trouver le meilleur dispositif correspondant au besoin.

25/10/2022 : Signature de la convention MTO France / DMLC/ CCIC  
05/03/2023 : Signature de la convention DIRM Phares & Balises / CCIC (anémomètre jetée du Dragon Vx Port)

### **Moyens mis en œuvre :**

5 anémomètres  
1 Application MTO France renforcée  
1 Solution logicielle spécifique (INFEO) développée à la demande des pilotes avec données par anémomètres en temps réels  
Diag vitesse instantanée sur 10 minutes, sur 1 heure sur 24 heures ; direction du vent et vitesse instantanées...  
(Réf/INFEO : travaille avec le PAM pour la surveillance des grues de manutentions)

### Coût de l'opération :

Génie civil et réseau et câblage	: 35 000 € HT
Anémomètres	: 8 600 € HT sur 10 ans (convention)
AOT Phares et Balises	: 850 € frais d'installation & 200 € HT entretien annuel
Solution Pro-logicielle complémentaire	: 13 500 € HT



### R8 : « AMÉNAGEMENTS NÉCESSAIRES À LA SÉCURISATION DU PLAN D'EAU » CDC CONCESSIONNAIRE

« L'avant-port de Bastia présente de nombreux dangers en particulier le long du quai des Martyrs. Cette dangerosité a notamment été rappelée par l'événement du Paglia Orba de janvier 2021. Afin de les prévenir, il est recommandé de mettre en place, dans un premier temps, **un balisage provisoire** sur les hauts fonds principaux le long du quai des martyrs. Dans un second temps, il est proposé de **créer des points d'appuis accostables tous les 40 mètres à partir de l'extrémité du tenon du mole Sud jusqu'au feu vert du Génois**. Ainsi, même en cas d'accident, le navire s'appuierait sur ces points accostables sans endommager ses éléments nobles (hélices/ lignés d'arbre/safrans). De même, il est recommandé de créer des points accostables au niveau du feu vert de Saint Nicolas. Cet aménagement est d'autant plus important que, dans les prochaines années, en raison de l'augmentation de la taille des navires, de plus en plus des manoeuvres en marche arrière seront opérées dans des conditions dégradées. »

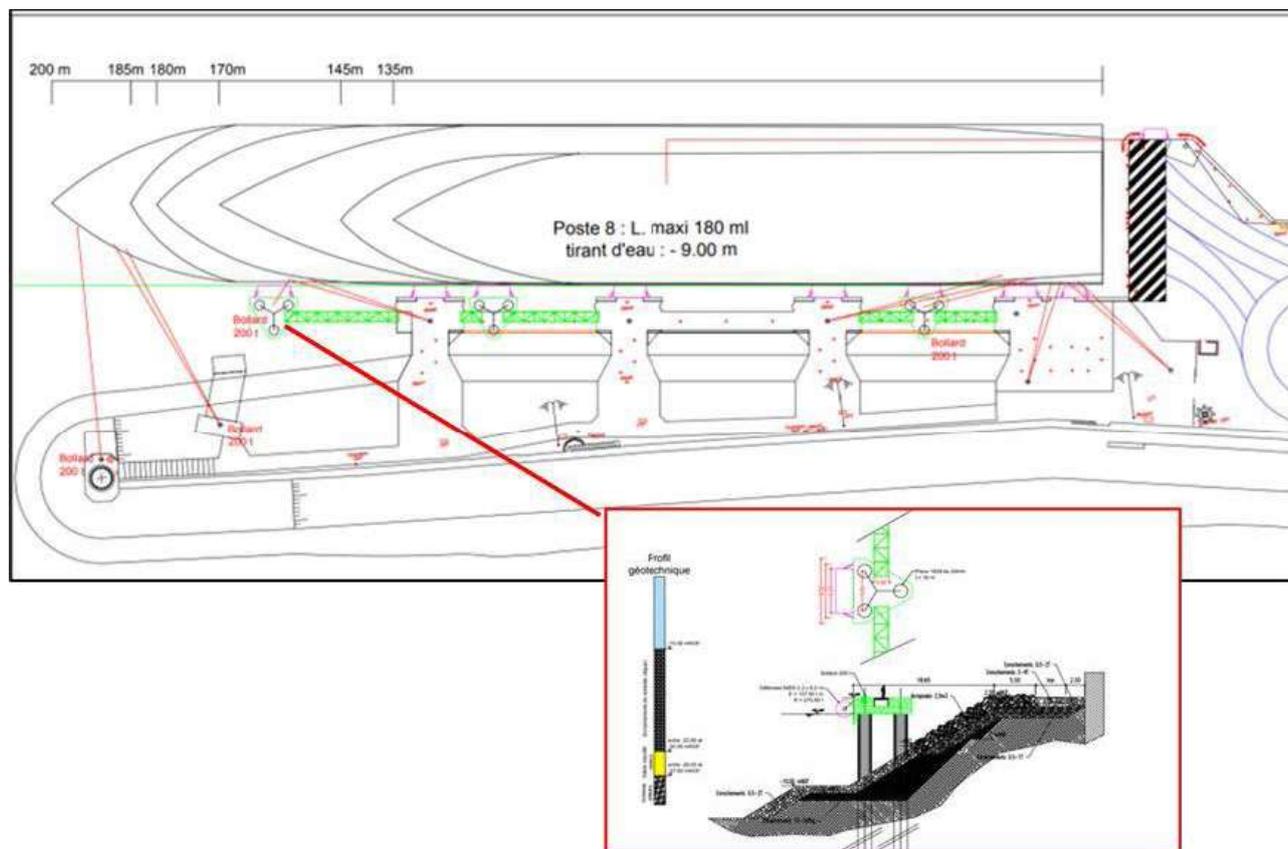
### Actions de la CCIC :

Suite au Conseil Portuaire du 29 novembre 2022, le 05/12/2022, le Président de la CCIC a sollicité le concours et l'expertise de la Direction des Phares et Balises pour être assister « dans la définition et la mise en place d'un balisage efficient dans l'avant-port du bassin Saint Nicolas et partant de l'ensemble des installations portuaires qui méritent d'être incluses dans ce dossier ».

Les dispositifs d'accostage ont été consolidés voir renforcés dans le bassin Saint Nicolas ; Un plan de renouvellement des défenses est en cours.



Poursuite de l'étude pour la reconfiguration du Poste 8 pour le renforcement de la sécurité d'accostage et tenue à quai. L'étude a par ailleurs été élargie afin de disposer de poutrelles circulables, à la demande des lamaneurs. Cette ouvrage nécessitera la validation de l'Instance de Suivi de la CdC et le financement adéquat.



Pour la définition de tout autre dispositif (notamment les points d'appui accostables), le concessionnaire propose d'être maître d'ouvrage afin d'avoir recours à un maître d'oeuvre expert en ouvrage de sécurité nautique, avec la création d'un Comité de Pilotage d'acteurs portuaires (compagnies, pilotes, lamaneurs), autorité concédante, et commandant de port.

### **R10 : « METTRE EN ŒUVRE, PAR ACQUISITION OU CONVENTIONNEMENT, UNE CAPACITÉ DE PREMIÈRE RÉPONSE À UN RISQUE DE POLLUTION MARINE » CONCESSIONNAIRE**

« Le port ne dispose d'aucun moyen matériel prépositionné à proximité ou accessible dans de brefs délais...une réflexion sur ce sujet doit-être conduite visant à réduire le risque de pollution marine dans où à proximité immédiate... »

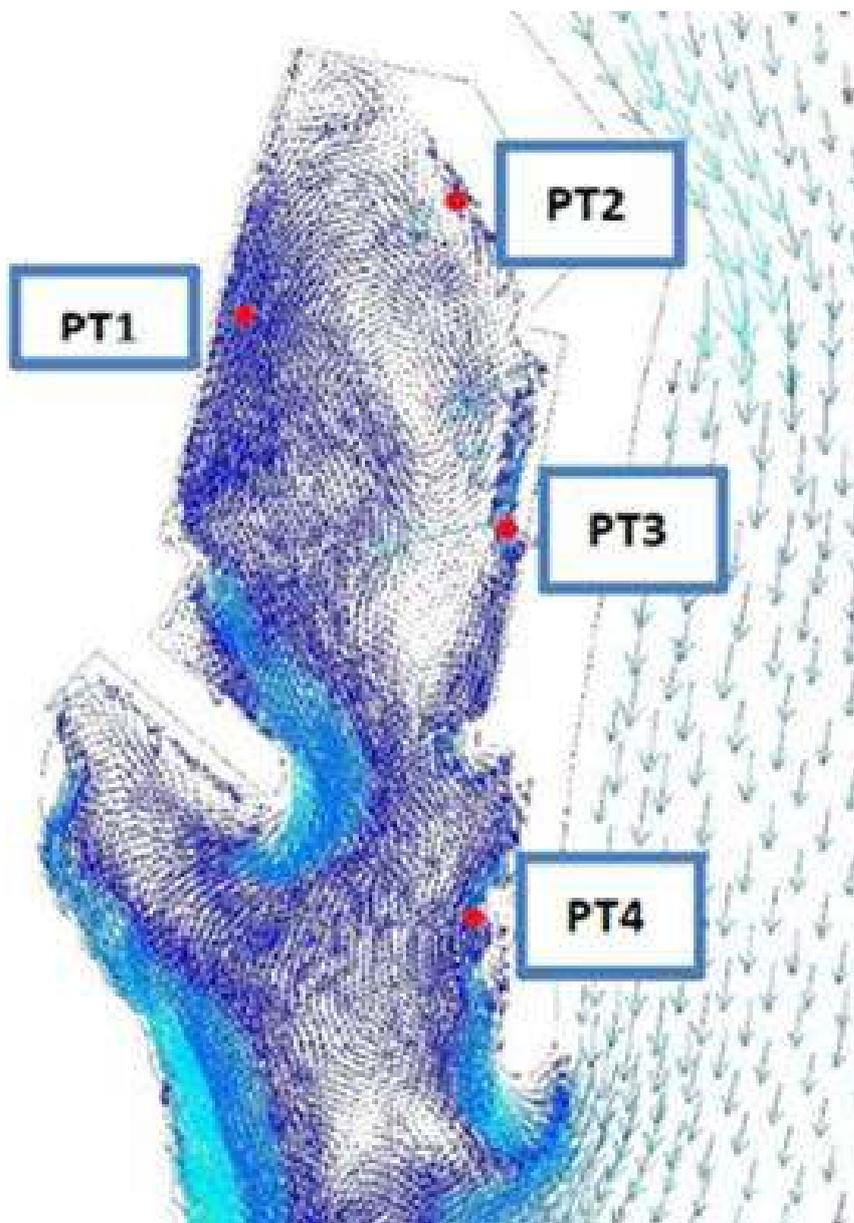
#### **Actions de la CCIC :**

La CCI de Corse a lancé une procédure de marché public pour la réalisation d'un Manuel de gestion contre la pollution du plan d'eau sur la base du Guide Opérationnel « Lutte contre les pollutions portuaires » rédigé par le CEDRE (Association à mission de service public agréée par l'État français, Expert en pollutions accidentelles des eaux).

Les différentes étapes en cours de réalisation sont les suivantes :

- **ÉTAPE I :** Réalisation de modélisations de pollution du plan d'eau du port (Réalisée)

- **ÉTAPE II** : Détermination des moyens matériels (Réalisée)
- **ÉTAPE III** : Rédaction du Manuel de gestion de pollution sur le plan d'eau (Réalisée)
- **ÉTAPE IV** : Rédaction des fiches réflexes par type de polluant (Réalisée)



# LE PORT DE L'ÎLE-ROUSSE



**429**  
ESCALES  
STABLE



**206 839**  
TONNES  
+17%



**402 817**  
PAX  
+11%

## Trafic passagers

Alors que le Port de L'Île-Rousse a été l'un des ports les plus particulièrement impacté par la crise sanitaire avec une absence totale d'activité durant 3 mois consécutifs, il est à l'inverse et pour la deuxième année consécutive, l'un des ports dont la reprise a été la plus fulgurante en 2021 et 2022, affichant des résultats supérieurs à 2019.

Sur l'avant saison (avril-mai-juin), alors qu'il représente 21% du trafic global sur l'année, le trafic progresse de 64% passant de 52 272 à 85 724 passagers.

Durant le coeur de saison, il a progressé de 2% passant de 237 840 à 241 854 passagers.

Enfin sur les mois de septembre et octobre où il représente 13% du trafic global sur l'année, il s'établit à 51 767 passagers en léger repli de 2 534 passagers.

**Le faisceau national** représente 92% du trafic global pour s'établir à 371 592 passagers, en hausse de 9% par rapport à l'an passé. La répartition du trafic sur ce faisceau s'établit comme suit :

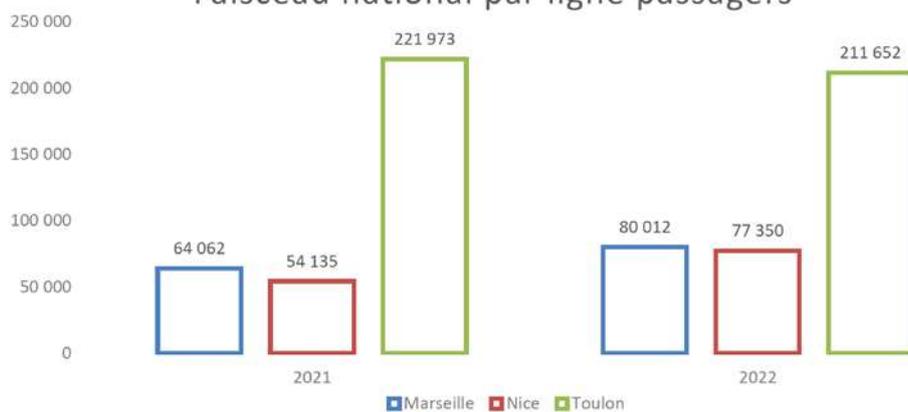
- **27% pour Toulon**      **Repli de 5%**
- **22% pour Marseille**      **Hausse de 25%**
- **21% pour Nice**      **Hausse de 43%**
- **1% pour les Croisières**      **Hausse x 3**

**Le faisceau italien**, représente donc 8% des échanges (+3 point / 2021), pour s'établir à 31 001 passagers, il évolue positivement de +62% rapport à l'an passé. La répartition du trafic sur ce faisceau s'établit comme suit :

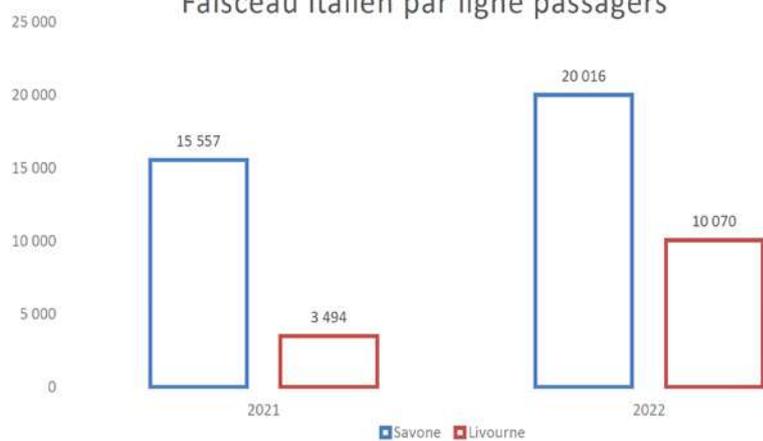
- **65% pour Savone**      **Hausse +29%**
- **32% pour Livourne**      **Hausse x 3**
- **3% pour les Croisières**      **Hausse x 23**

## Répartition du trafic passagers par ligne

### Faisceau national par ligne passagers

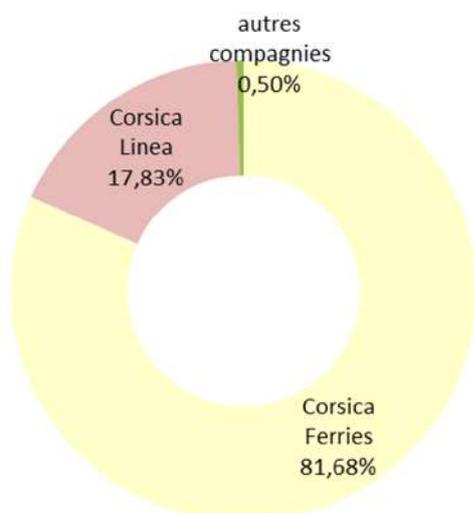


### Faisceau italien par ligne passagers

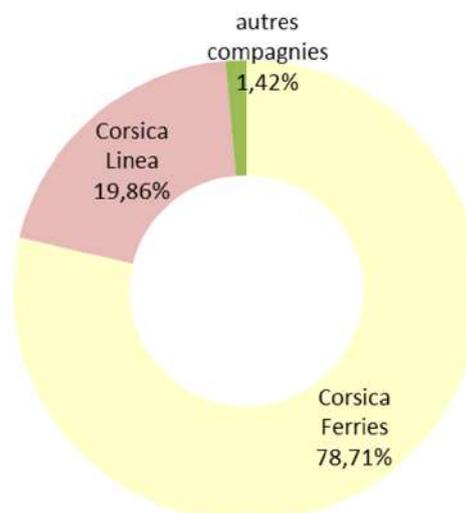


## Répartition du trafic passagers par compagnie

2021



2022



## Trafic Fret

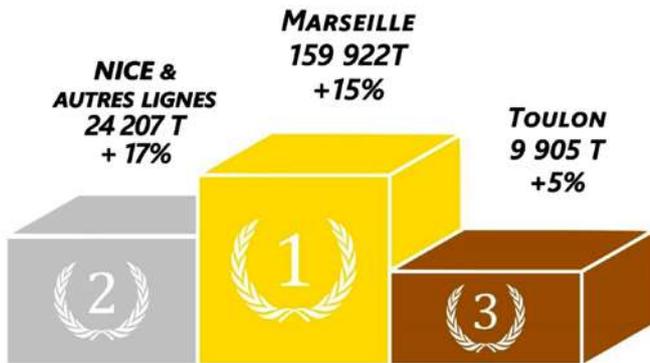
Le trafic Fret s'élève 206 839 tonnes en hausse de plus de 17% par rapport à l'an passé.

Marseille reste naturellement en pole position dans le cadre de la Délégation de Service Public avec 159 922 tonnes de marchandises diverses (soit 20 507 tonnes de plus qu'en 2021 ce qui représente une progression significative de près de 15%).

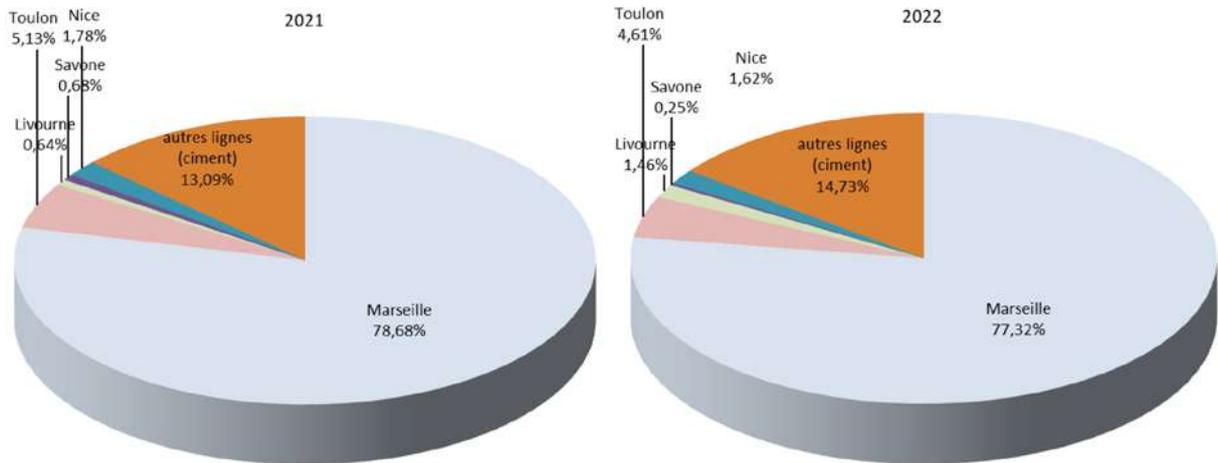
Le trafic sur Nice et « autres lignes » correspond quasi exclusivement au transport de ciment en vrac à hauteur de 24 207 tonnes contre 20 728 tonnes l'an passé, soit une hausse de 17%.

Toulon arrive en troisième position, loin derrière, avec 9 095 tonnes, en hausse de 5%.

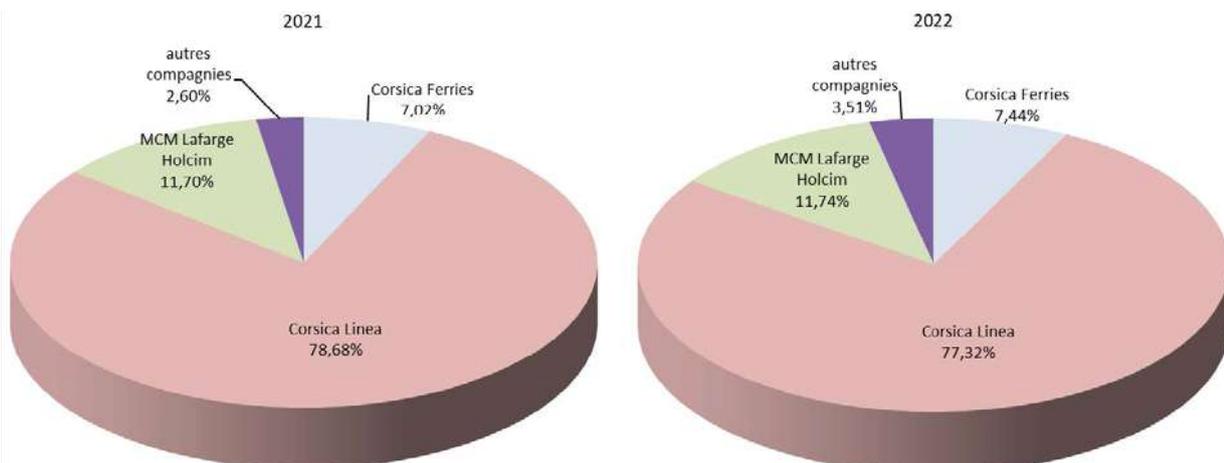
Le trafic sur l'Italie reste quant à lui, marginal avec 3 551 tonnes.



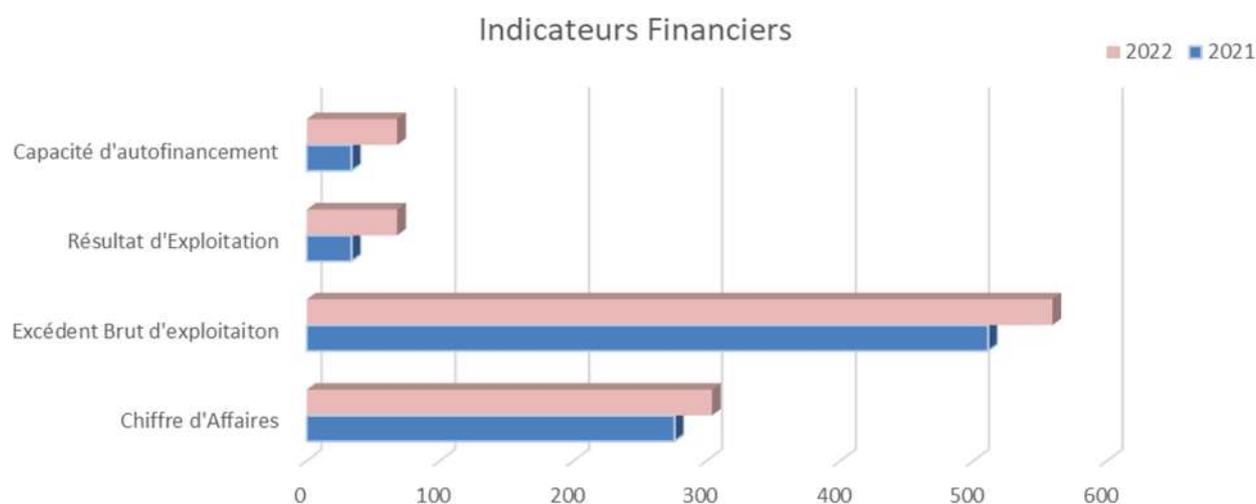
## Répartition du trafic fret par ligne



## Répartition du trafic fret par compagnie



## INDICATEURS FINANCIERS EN K€



<b>INVESTISSEMENTS REALISÉS</b>	<b>684 405 €</b>
<b>FINANCEMENT PEI</b>	<b>37 226 €</b>
<b>FINANCEMENT COLLECTIVITE DE CORSE</b>	<b>56 541 €</b>
<b>FINANCEMENT ADEME (étude CENAQ)</b>	<b>7 809 €</b>

• Mise à jour de logiciels	5 144 €
• Maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un bâtiment	30 850 €
• Aménagements divers	156 046 €
• Ouvrages d'infrastructures	167 927 €
• Maîtrise d'oeuvre pour l'extension du terre-plein	43 795 €
• Consolidation du mur de desserte routière	85 343 €
• Confortement des VRD	87 460 €
• Marquage au sol	10 109 €
• Renforcement de l'éclairage public	29 404 €
• Signalisation verticale	33 070 €
• Renouvellement du matériel informatique	14 627 €
• Signalisation verticale	9 908 €
• AMO/Courant des Navires électrique à Quai	11 738 €
• Installations diverses	8 892 €

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

### Confortement des installations et renforcement de la sécurité

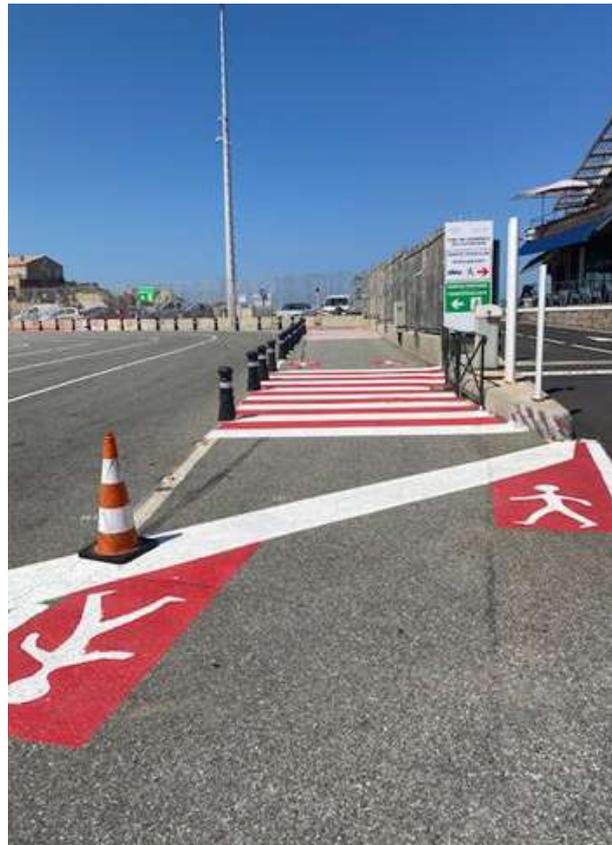


### Sondages géotechniques pour l'installation d'un nouveau bollard



### Renforcement de la signalisation au sol au sol : bord à quais et cheminement piétons





### Création d'un zone d'attente ombragée



## LANCEMENT D'UNE ÉTUDE RELATIVE À LA MISE EN PLACE DU COURANT DES NAVIRES ÉLECTRIQUES À QUAÏ (CENAO)

Septembre 2021 : Obtention financement ADEME

08/08/2022 : Notification de l'Etude à CAPINGELEC

22/09/2022 : Réunion de lancement

### Planning de réalisation de l'Etude :

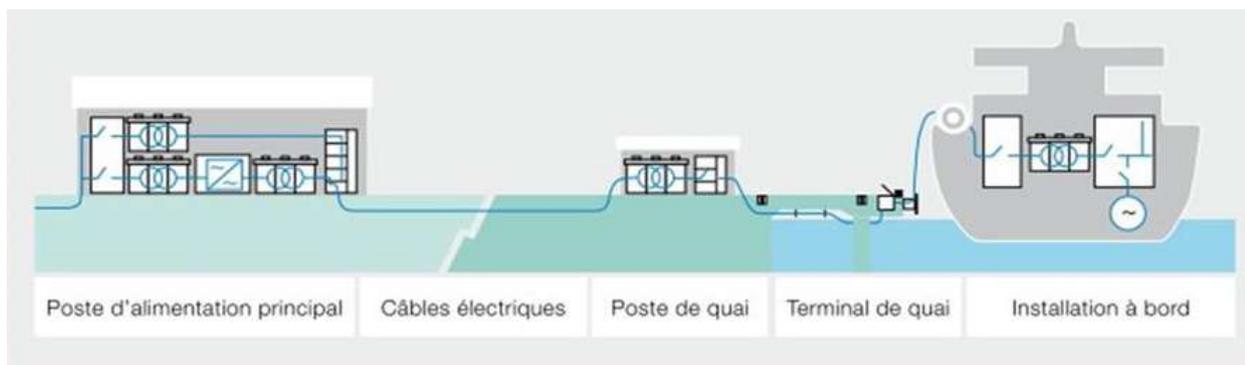
**Phase 1 A** – État de l'existant : 5 sem.

**Phase 1 B** – Étude de faisabilité technique, administrative et économique : 9 sem.

**Phase 2 A** – Analyse et montage des pré-dossiers de raccordement : 2 sem.

**Phase 2 B** – Conception et définition de la solution d'électrification : 8 sem.

**Phase 3** – Établissement de Programme de MOE pour consultation + pré-cadrage réglementaire validant les faisabilités 12 sem.



### Connexion au réseau EDF

Puissance 4 MVA

Création d'une ligne Haute-Tension de 1,5 km

Délais : 24 mois minimum

Chiffrage estimatif : 120 000 €



### Etude de trajectographie en vue de l'implantation d'un coffre d'amarrage dans le prolongement du quai de la jetée

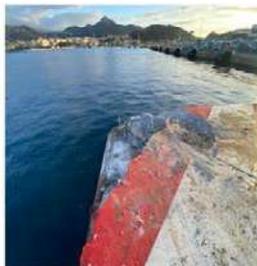


*Navire 200 mètres amarré sur coffre à 50m*

## TEMPÊTE DU 18 AOÛT 2022

La rapidité d'intervention des prestataires afin de remettre le site en état a permis une reprise rapide de l'activité commerciale, pour l'escale de 14h00 et des jours suivants.

**Le 18/08 journée :**  
Mise à nue de l'angle du tenon et pose d'un dispositif de clôture de type Heras pour fermer la ZAR.



**Le 31/08 journée :**  
Reprise de béton de l'angle du tenon d'amarrage afin de permettre une pose des rampes en toute sécurité.

# LE PORT D'AJACCIO



**2 100**  
**MOUVEMENTS**  
**-1,78%**



**1 137 574**  
**TONNES**  
**2,49%**



**924 679**  
**PAX**  
**15,03%**

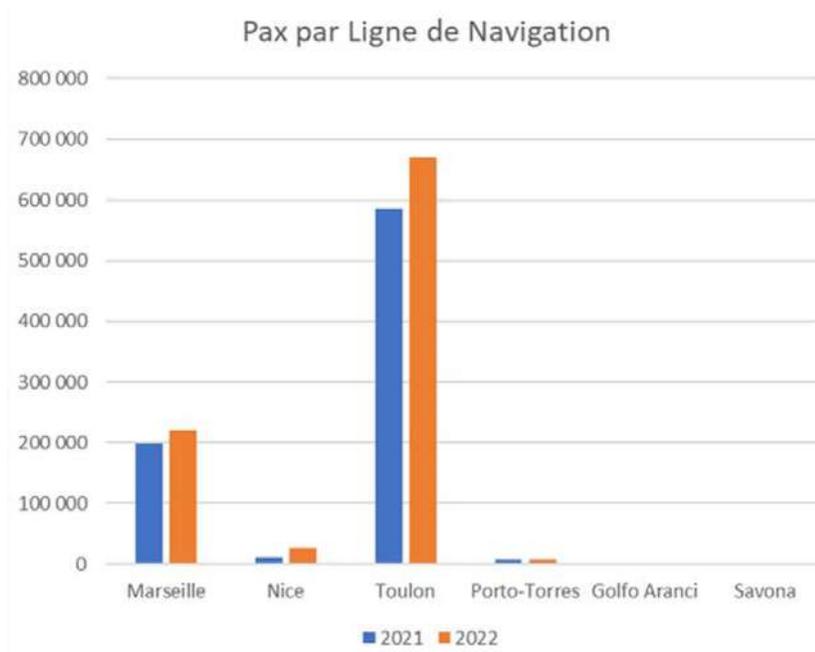
## L'année 2022 en chiffres : Bilan statistique

### ACTIVITÉ PASSAGERS (Hors Croisières) :

Au sortir de deux exercices particulièrement difficiles dans un contexte économique mondial marqué par la pandémie liée au Covid-19, le port de Commerce d'Ajaccio renoue en 2022 avec un trafic global d'avant pandémie, quasi identique à celui de 2019.

Avec 668 873 passagers transportés en 2022, la ligne Ajaccio - Toulon est la première ligne de transport maritime de passagers entre la Corse et le Continent (Français et Italien) !

### Tableau lignes :





## Répartition par compagnie :

### • Répartition par compagnie des passagers – variations N-1

<b>Corsica Ferries</b>	<b>704 233</b>	<b>+16.31 %</b>	<b>représente 76.16 % de part de marché (pax)</b>
<b>Corsica Linea</b>	<b>118 691</b>	<b>-6.05 %</b>	<b>représente 12.84 % de part de marché (pax)</b>
<b>La Méridionale</b>	<b>101 755</b>	<b>+41.17 %</b>	<b>représente 11 % de part de marché (pax)</b>

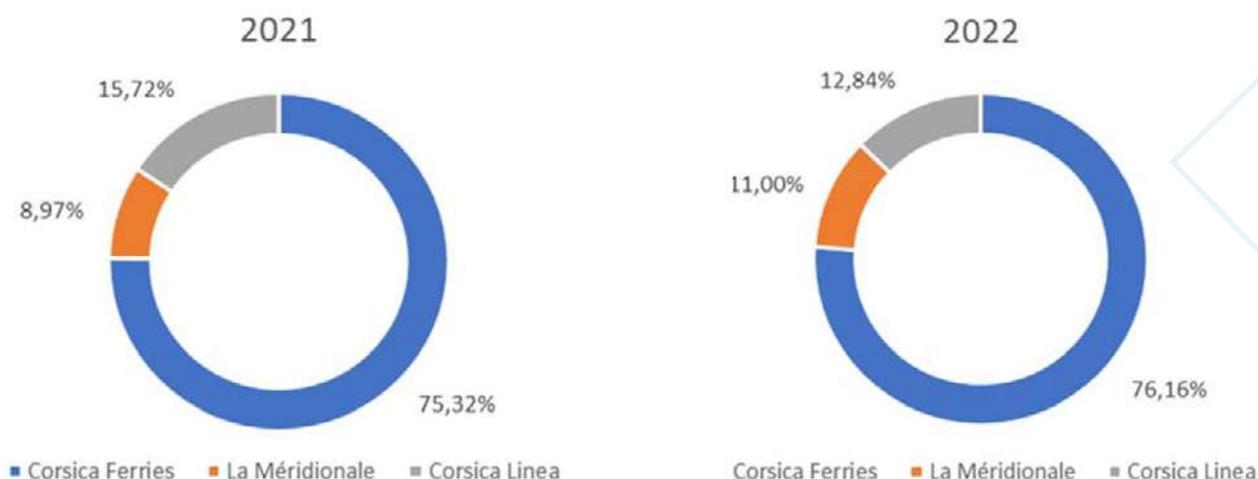
On peut noter qu'avec 101 755 passagers en 2022, la Méridionale effectue son meilleur chiffre de remplissage passagers depuis ces 10 dernières années.

### • Répartition par ligne des passagers – Variation N-1

<b>Marseille</b>	<b>220 446</b>	<b>+11.11 %</b>
<b>Nice</b>	<b>26 368</b>	<b>+118.33 %</b>
<b>Porto Torres</b>	<b>8 286</b>	<b>+6.39 %</b>
<b>Toulon</b>	<b>668 873</b>	<b>+14.22 %</b>

**La ligne Ajaccio / Toulon avec 668 873 passagers transportés cette année 2022 est la première ligne de Corse en termes de remplissage passagers.**

Malgré une légère progression des liaisons avec Porto-Torres (+ 7 escales), le trafic International reste encore à développer, représentant une part peu significative du trafic global.

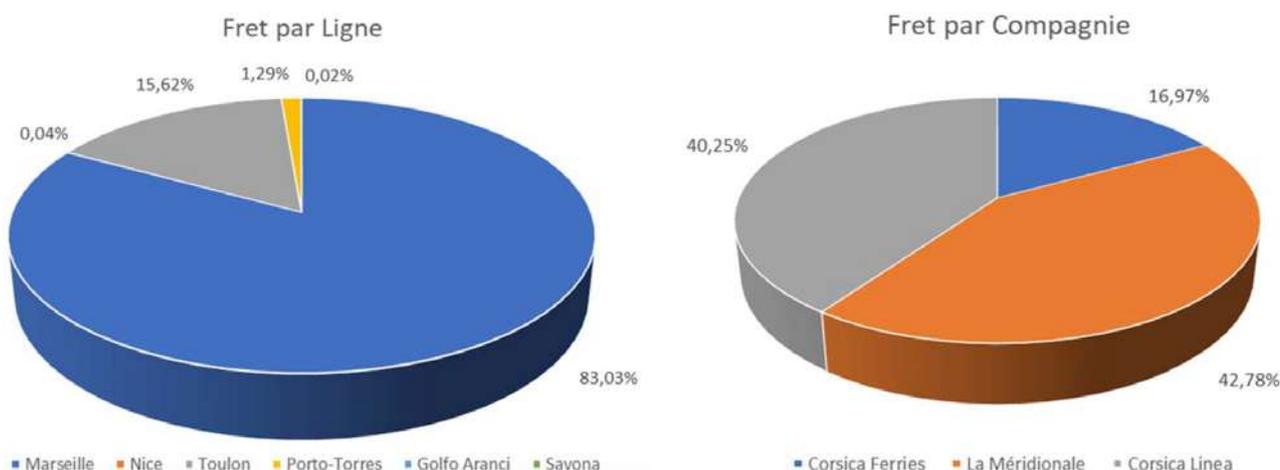


## ACTIVITÉ FRET :

894 366 Tonnes de marchandises transportées par les lignes « régulières », soit une progression de 1.23 % par rapport à l'année dernière mais on enregistre une baisse de 5.22 % sur l'activité fret « régulier international ».

742 520 Tonnes de marchandises transitent par Marseille ce qui représente 83.03% de part de marché, Toulon avec 139 670 tonnes représente 15.62 % de part de marché et Porto-Torres avec 11 576 tonnes de marchandises cumule 1.29 % de part de marché.

La Méridionale représente 42.78 % du transport fret, elle devance cette année la Corsica Linea 40.25 %, la Corsica Ferries est à 16.97 %



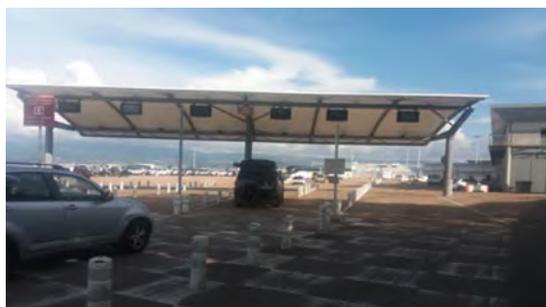
## INVESTISSEMENTS :

1 439 608,19 €

Aménagements nouveaux navires - Mole Croisières	249 915,60 €
Réaménagement terre-pleins - flux portuaires	30 000,00 €
Extension gare Maritime Cargos	40 000,00 €
Aménagement pontons flottants et passerelles	14 745,24 €
Réaménagement des Bassins	284 454,00 €
Rempl. Systèmes Gestion Parking Sampiero & Margonajo	171 863,00 €
Cages Pares Amarres	62 110,00 €
Réfection systèmes thermiques du Terminal Maritime	11 550,00 €
Tranchées techniques - Phase 1, 2 et 3	230 130,05 €
Bollards Traitement Anti Corrosion	78 450,00 €
Travaux maritimes confortement - réparations / entretien	39 320,00 €
Création de Bureaux - 2 <sup>e</sup> Etage TMR	37 428,00 €
Fermeture extérieure et équipements PIF	8 000,00 €
Mise à niveau infrastructures électriques du terminal maritime	18 440,00 €
Investissements Divers 2022	157 318,35 €
Acquisition Chronotime	5 883,95 €

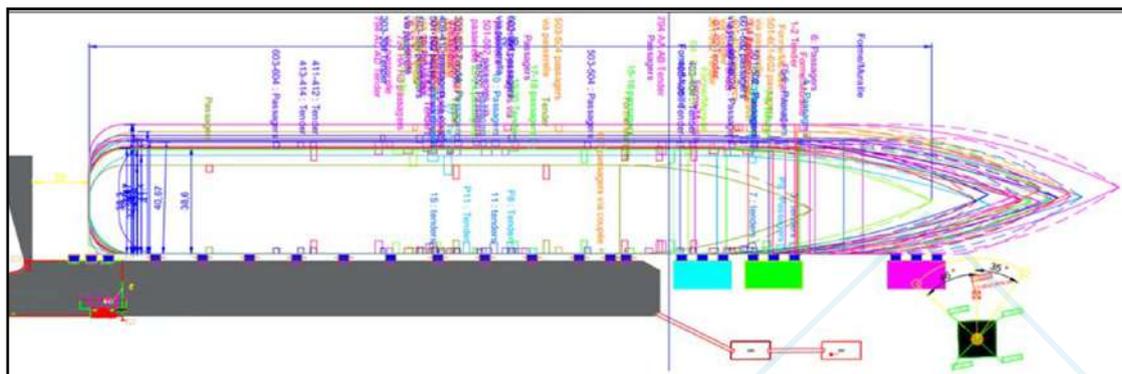
## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

### Signalétiques informatisées

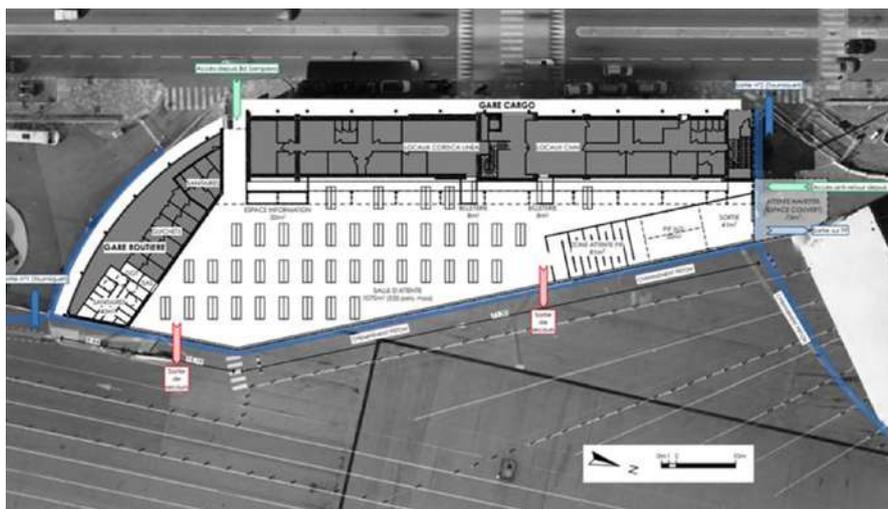


### Aménagements nouveaux navires - Mole Croisières

En 2022, les études techniques de MOE, ainsi que des études géotechniques et environnementales ont permis de réaliser un avancement conséquent de l'opération. Ci-dessous quelques schémas des travaux projetés sur le bassin sud du Port.



## Étude extension Gare Maritime Cargos



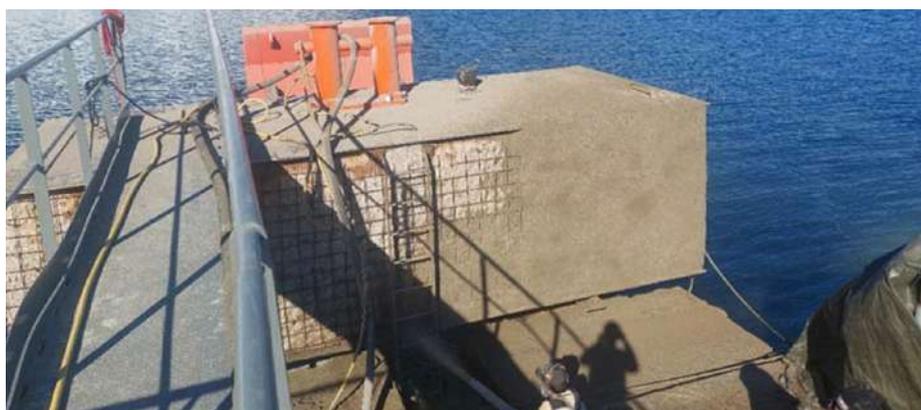
## Cages pare amarres



## Bollards et traitement anti-corrosion



## Travaux maritimes de confortement



# LE PORT DE BONIFACIO



**3100**  
MOUVEMENTS  
28,21%



**80 060**  
TONNES  
-5,31%



**225 663**  
PAX  
97,59%

Après deux exercices particulièrement difficiles dans un contexte économique mondial marqué par la pandémie liée au Covid-19, le port de Commerce de Bonifacio ayant subi durant cette période des fermetures complètes et interruptions de trafic, bénéficie d'une remise en route du trafic en 2022, sans toutefois revenir à hauteur des trafics de 2019.

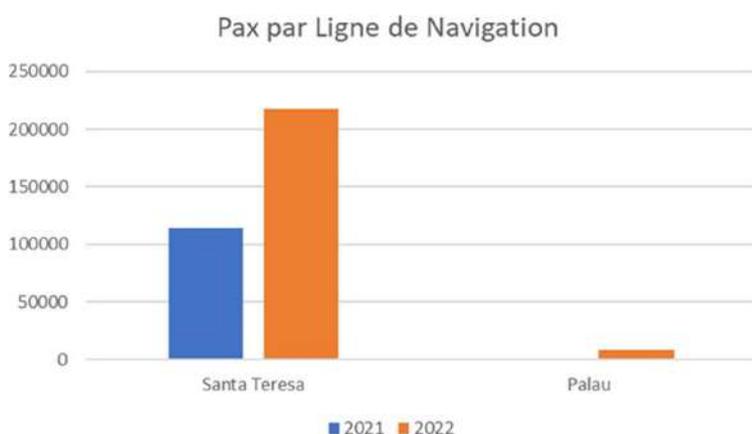
Le Port de Commerce de Bonifacio a bénéficié le 13 juillet 2022 de la réouverture du quai IV, après 18 mois de travaux et plus de 10 ans de fermeture et d'un nouveau poste tenders pour les navires de croisières.

Le port a également bénéficié d'une rénovation des enrobés et marquages au sol, des améliorations fonctionnelles en termes d'exploitation, sûreté et sécurité portuaire : cheminements, signalétiques.

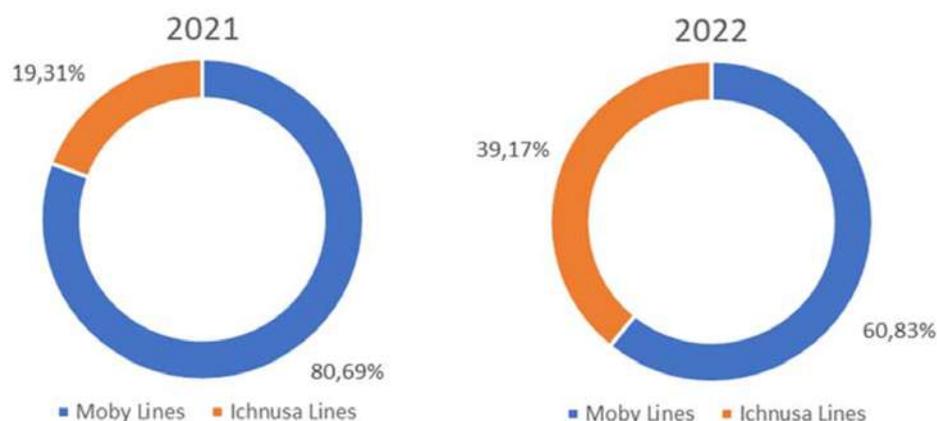
## L'année 2022 en chiffres : Bilan statistique

### ACTIVITÉ PASSAGERS (Hors Croisières) :

Tableau lignes :

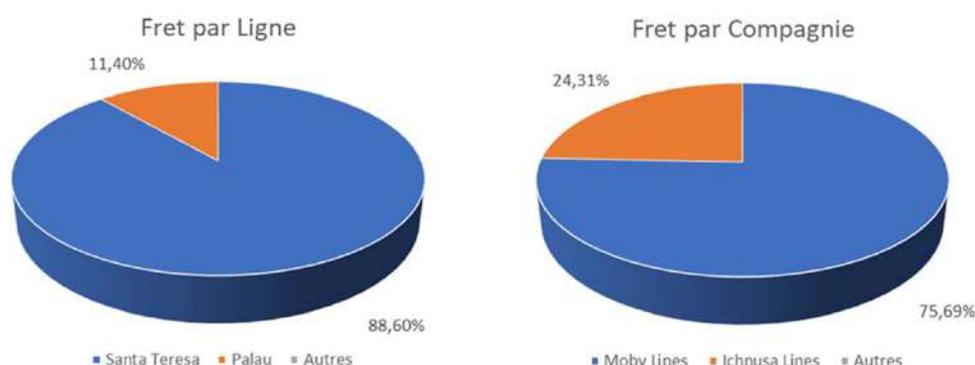


## Répartition par compagnie :



## Activité FRET :

Le trafic Fret a été de 80 061 tonnes en 2022 en baisse de -5.31 % par rapport à 2021.



## INVESTISSEMENTS

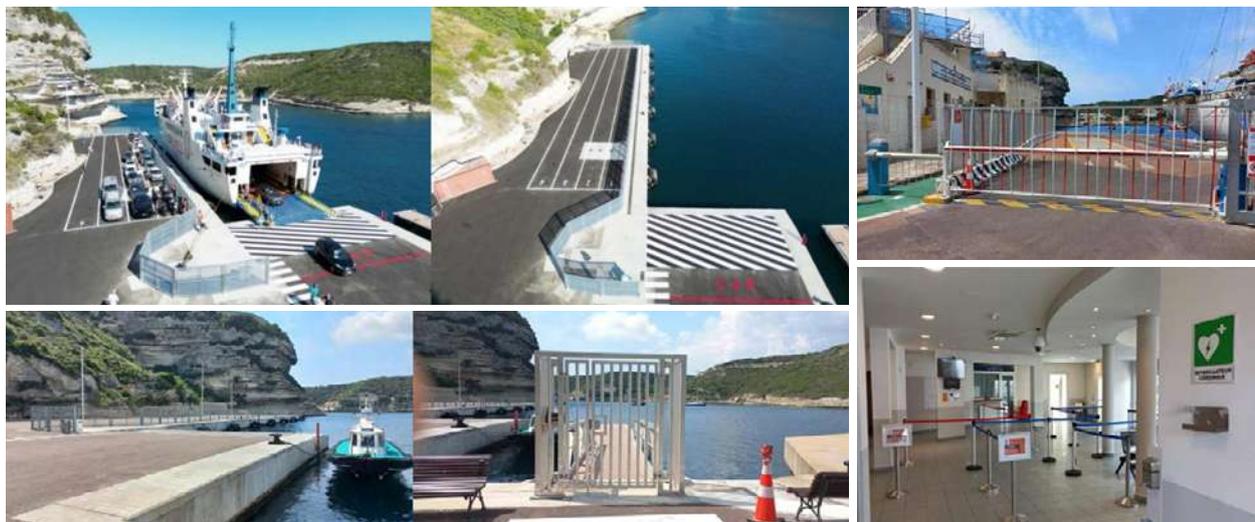
FDC CD Quai 4  
Électrification poste à quai  
Réaménagement Gare Maritime  
Pares Amarres  
Bollards Traitement Anti Corrosion  
Cheminement Piétons Bord de la Falaise  
Investissements Divers 2022  
Acquisition Chronotime

1 113 457,01 €

900 000,00 €  
11 155,00 €  
7 200,00 €  
124 897,80 €  
17 750,00 €  
12 600,00 €  
39 439,85 €  
414,36 €

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

### Réouverture quai IV et aménagements fonctionnels divers



# LE PORT DE PORTO VECCHIO



**616**  
MOUVEMENTS  
-9,14%



**297 707**  
TONNES  
2,43%



**228 206**  
PAX  
-2,60%

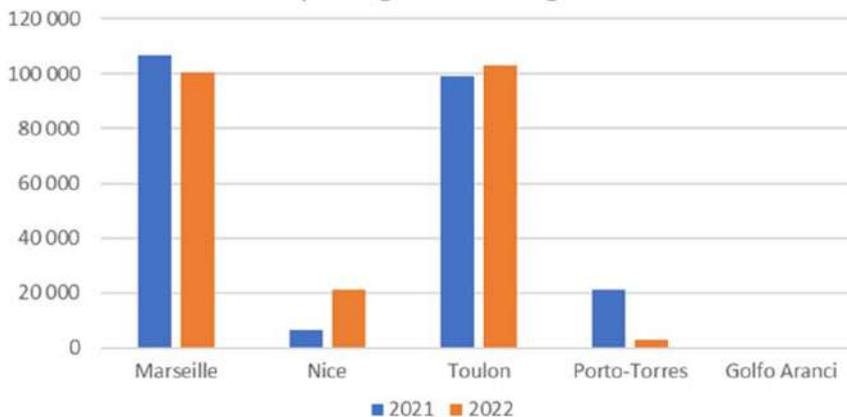
## L'année 2022 en chiffres : Bilan statistique

### ACTIVITÉ PASSAGERS (Hors Croisières) :

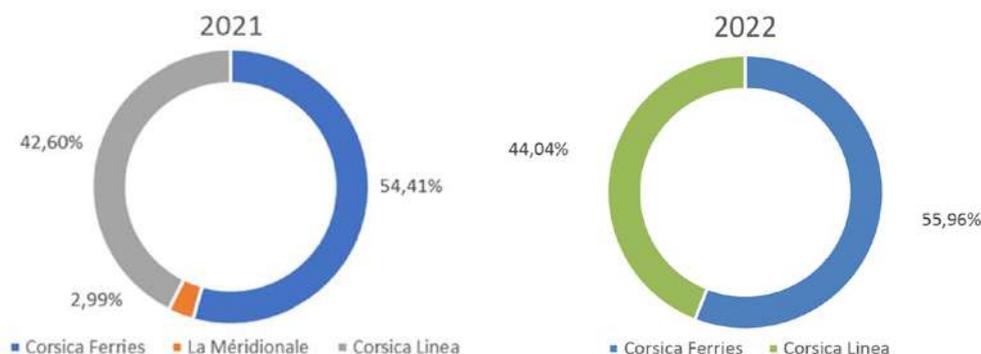
Le port enregistre une baisse de rotations et de transport de passagers par rapport à l'année 2021.

#### Tableau lignes :

Pax par Ligne de Navigation



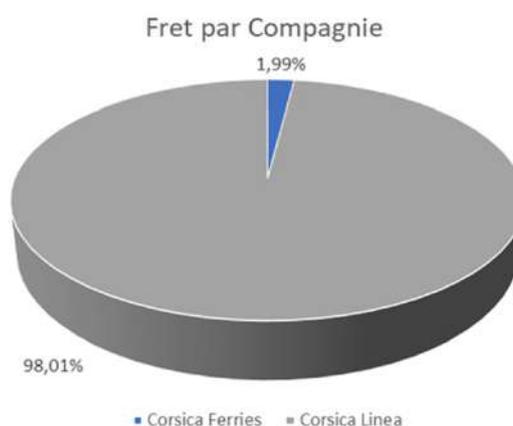
#### Répartition par compagnie :



## ACTIVITÉ FRET :

Le trafic Fret a été de 297 707 tonnes en 2022 (3<sup>e</sup> port de Corse) en hausse de 2.43 %.  
Le fret total est de 297707 T et de 270177 T hors vrac.

L'année 2022 dépasse le trafic de 2019 et représente en termes de volume une année record ; le Port de Porto-Vecchio se maintient ainsi comme 3<sup>e</sup> port de transit marchandises de Corse.



## INVESTISSEMENTS

223 723,40 €

Électrification Poste à Quai  
Pares amarres  
Bollards Traitement Anti Corrosion  
Investissements Divers 2022  
Acquisition Chronotime

11 155,00 €  
99 266,64 €  
23 830,00 €  
89 140,26 €  
331,50 €

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

### Signalétiques



### Bollards et traitement anti-corrosion



# LE PORT DE PROPRIANO



**326**  
MOUVEMENTS  
13,19%



**100 979**  
TONNES  
27,64%



**70 060**  
PAX  
21,19%

## L'année 2022 en chiffres : Bilan statistique

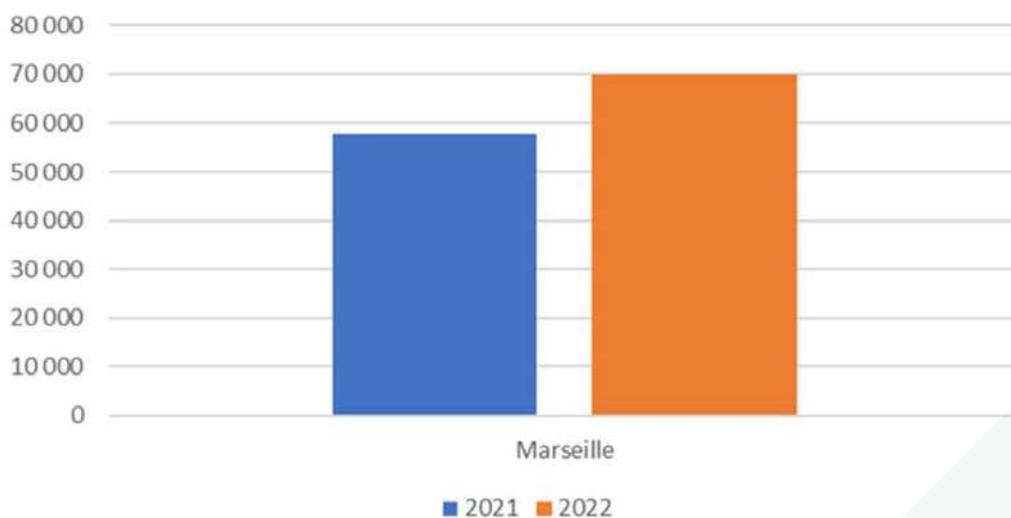
### ACTIVITÉ PASSAGERS (Hors Croisières) :

Le trafic du Port de Propriano est toujours caractérisé par une seule ligne Propriano - Marseille dans le cadre de la DSP Corse - Continent.

Le port enregistre une augmentation de son trafic, passagers, véhicules et marchandises, dépassant ceux de 2019.

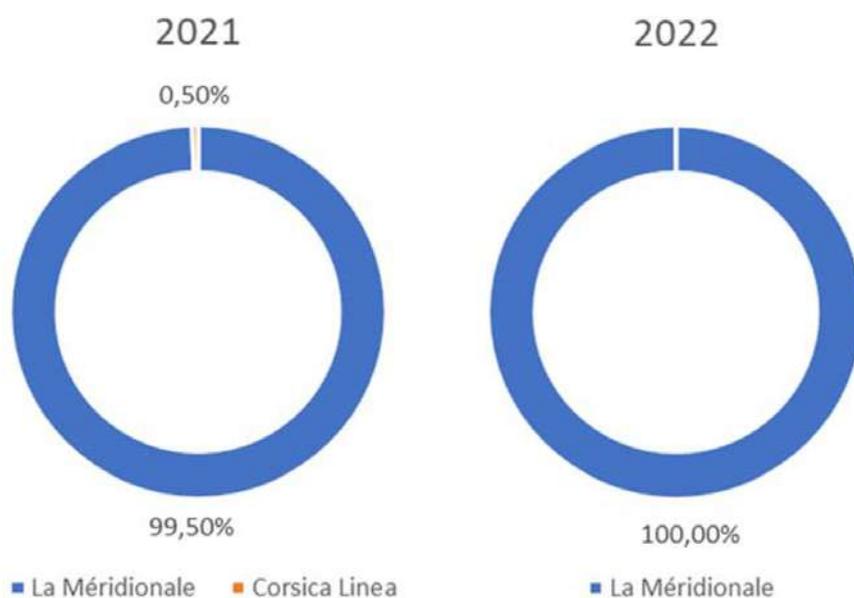
#### Tableau lignes :

Pax par Ligne de Navigation





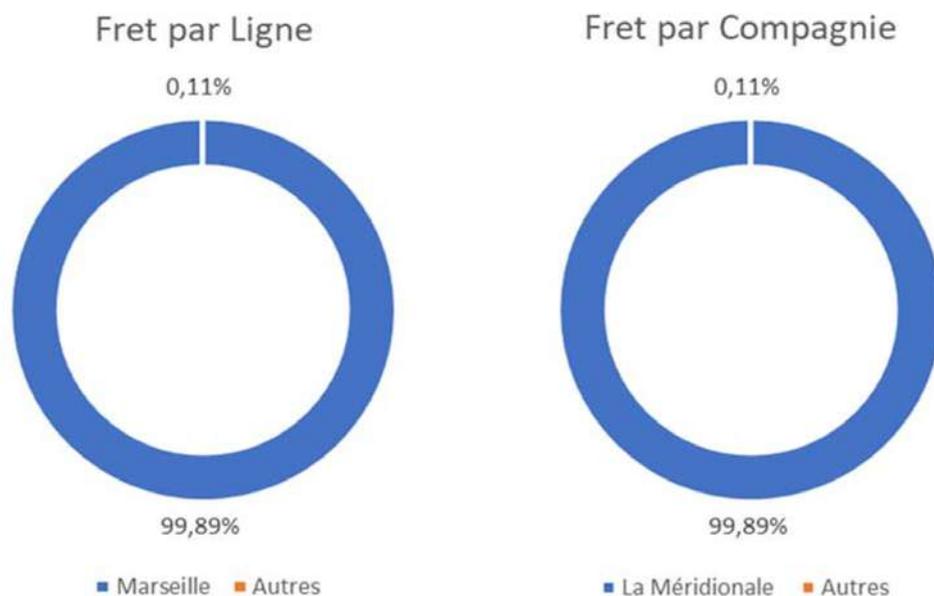
## Répartition par compagnie :



## ACTIVITÉ FRET :

Le trafic Fret a été de 100 980 tonnes en 2021, en hausse de 27,65 % exclusivement effectué avec le Port de Marseille.

Le fret total est de 100979 T et de 91281 T hors vrac

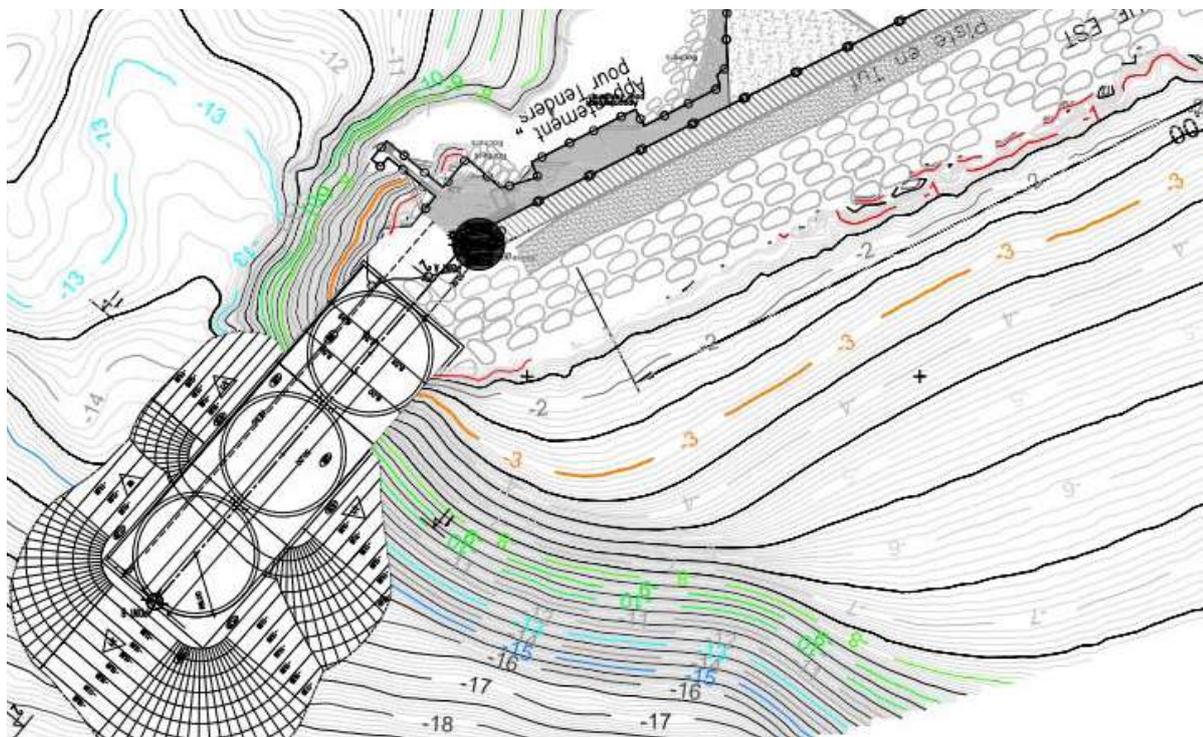


## INVESTISSEMENTS

Extension Jetée	8 533,03 €
Electrification poste à Quai	11 155,00 €
Pares amarres	142 641,40 €
Bollards Traitement Anti Corrosion	27 340,00 €
Bollards Surélevés - Enracinement Quai Ville	65 493,00 €
Investissements Divers 2022	30 476,71 €
Acquisition Chronotime	331,50 €
<b>Total</b>	<b>285 970,64 €</b>

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

### Projet extension de la jetée





# ÉCHANGES INTRACOMMUNAUTAIRES

**Accueil de la Chambre de Commerce della Maremma e del Tirreno accompagnée d'une délégation d'élus et institutionnels de l'île D'Elbe pour une visite des installations portuaires et aéroportuaires de Bastia.**

**Objet** : Création d'un groupe de travail en vue de développer les relations économiques entre les 2 îles notamment.

L'année 2022, est une année de transition pour la préparation de l'appel à projets dans le cadre de la nouvelle programmation Interreg Italie-France Maritime.  
Les projets en cours de préparation sont les suivants :

- **R ITINERA** : sur la promotion de produits écotouristiques
- **EASYLOG 2** : Sur la logistique des transports
- **BLUE HUB** : Sur l'innovation et le retour d'expérience technologique en vue de créer une communauté de pratiques en faveur de l'économie bleue.
- **GREEN PORT** : Actions en faveur des ports propres
- **FRII-ME** : Gestion intégrée des Informations sur les Marchandises entrant et sortant des ports par la route"



# PROMOTION COMMERCIALE FERRIES

## CAMPAGNE WEB MARKETING LIGNE AJACCIO / PORTO-TORRES



Cette opération de communication digitale est une démarche nouvelle ciblée sur une programmation plus attractive de la liaison Ajaccio / Porto-Torres dont l'objectif est de faire connaître des nouvelles fréquences de traversées permettant une offre de court séjour sur une période donnée avec des prix attractifs.

Il s'agit d'augmenter et d'optimiser la visibilité sur une campagne digitale et sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) afin de promouvoir la ligne Ajaccio / Porto-Torres dont la fréquence de rotation s'accroît au mois d'avril-mai 2022 (2 rotations/semaine - offre court séjour plus attractif).

Cette action de communication s'est déroulée sous la forme d'une campagne digitale programmée sur Facebook et Instagram.

## PARTICIPATION AUX SALONS CSE COMEXPOSIUM :



- Lyon 1<sup>er</sup> & 2 mars
- Marseille 8 & 9 mars 2022

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse et ses trois partenaires maritimes, Corsica Ferries, Corsica Linea et La Méridionale ont participé aux deux salons professionnels CSE Comexposium, en mars 2022, qui se sont déroulés successivement à Lyon et Marseille.

Cette opération a été réalisée, pour la première fois, à l'échelle régionale sous la bannière « Destination Corse » à travers la représentation des 6 ports de commerce de l'île : Ajaccio, Bastia, Bonifacio, L'Île-Rousse, Porto-Vecchio et Propriano au départ des ports de Toulon, Marseille ou Nice selon les compagnies.

Les objectifs pour la CCIC et ses partenaires maritimes ont été les suivants :

- Prospection de nouveaux clients,
- Optimisation et fidélisation relation clientèle,
- Promotion de la Corse comme destination accessible et attractive toute l'année en proposant de nouveaux produits touristiques spécifiques en dehors de la période estivale,
- Valorisation des 6 ports de commerce de Corse et du transport maritime.



### Chiffres clés :

- 1 700 visiteurs qui représentent 780 entités différentes, pour Lyon
- 816 visiteurs qui représentent 380 entités différentes, pour Marseille

Au total, ces 2 salons nous ont permis de rencontrer 220 responsables de CSE (105 à Lyon et 115 à Marseille) représentant, à eux seuls, près de 2.5 millions d'adhérents.



### EDUCTOUR GT20 TO, JOURNALISTES INFLUENCEURS ITALIENS & CORSICA FERRIES DU 09 AU 14 AVRIL 2022

Le Cyclo tourisme est une filière florissante qui attire de plus en plus de touristes. Une dimension régionale portée pour la première fois par la CCIC à l'initiative de l'ATC en collaboration avec Atout France Italie, a permis une découverte de l'île du Nord au Sud, du littoral et de l'intérieur.

L'Italie est une liaison naturelle, une logique tant géographique qu'économique et reste pour la Corse un marché prioritaire de proximité. Les 215 000 touristes italiens représentent la 1ère clientèle étrangère (28% des étrangers) et cumulent 2.21 millions de nuitées.

Un eductour GT20 a été organisé avec les 5 principaux tour-opérateurs italiens qui font du cyclotourisme, une journaliste de la fédération italienne de cyclo, un journaliste de La Stampa et deux influenceurs.

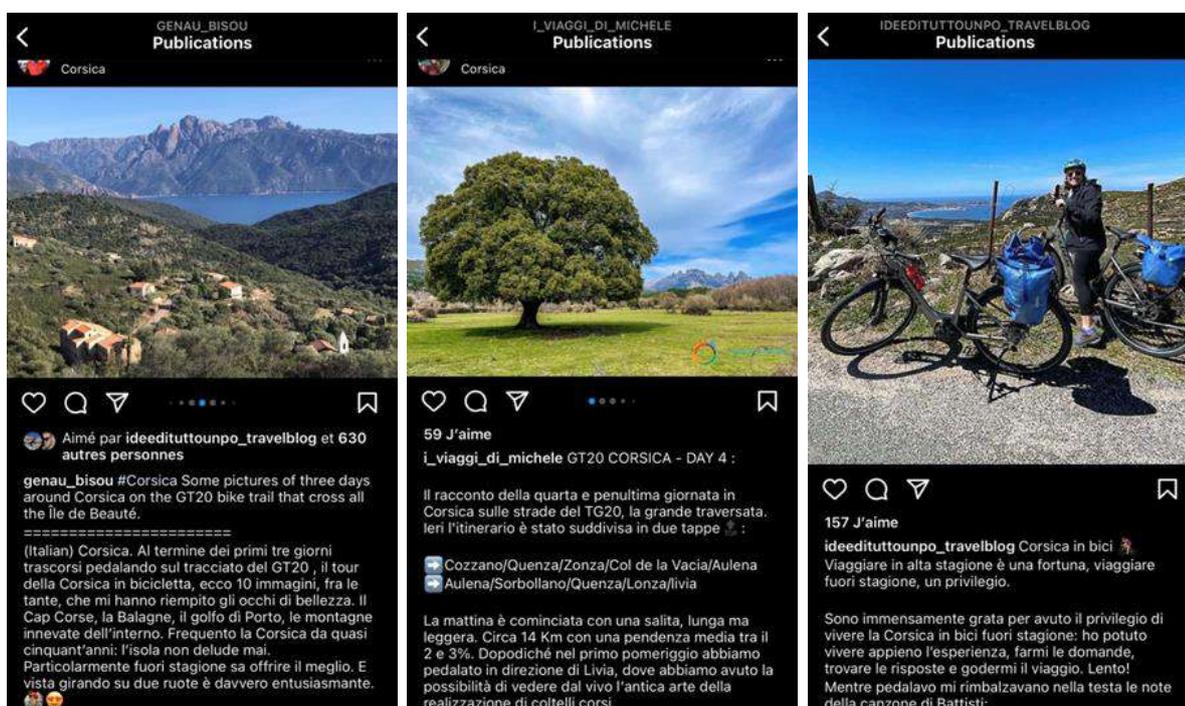
Pour rappel, le GT 20, ou la grande traversée de l'île à vélo, permet de visiter la Corse à vélo, du Cap Corse jusqu'à Bonifacio, en passant par les villages de l'intérieur. Ce parcours, étudié et initié par l'Agence du Tourisme de la Corse, s'appréhende avec un vélo de route, vélo tout-terrain ou un bien en VAE (vélo à assistance électrique).

Une découverte de l'île axée sur la nature et les rencontres, accessible à tout type de clientèle, sportive ou pas, seul ou en groupe, quel que soit son rythme pour profiter des paysages, sans polluer. Un label « green tourism » très en vogue.

Pendant 6 jours, les TO, journalistes et blogueurs ont parcouru la Corse à vélo et découvert différentes étapes de la GT20. Les coureurs ont démarré le 10 avril au départ d'Erbalunga et jusqu'à Centuri. Ils ont continué en passant par Nonza, Feliceto, Calenzana, col de Palmarella, Porto, Piana, Evisa, Col de Vergio, Aullène, Levie ... jusqu'à rejoindre Bonifacio le jeudi 14 avril.

Une véritable immersion dans la culture locale, l'artisanat, la gastronomie-oenologie au travers des stops dans divers restaurants et hôtels adaptés, opérateurs du tourisme et/ou acteurs culturels, artisans ou producteurs.

Ce type d'opération de promotion régionale doit permettre de diversifier le type de clientèle et de rompre avec l'hyper saisonnalité. L'idée est de proposer un tourisme mieux réparti dans le temps et dans l'espace.



## EDUCTOUR TO ITALIEN GIOCO VIAGGI DU 30 AVRIL AU 02 MAI

La CCI de Corse et l'ATC ont accueilli, en partenariat avec la Corsica Ferries, le PDG du TO italien Gioco Viaggi M. Trombetta, sa directrice commerciale Fulvia Ottonello et 11 de ses meilleurs agents de voyages en provenance de Toscane, Ligurie, Lombardie et Piémont.

Depuis de nombreuses années maintenant, la CCI de Corse, l'ATC et la Corsica Ferries collaborent afin d'organiser ces courts séjours à la découverte de la Corse. Ces actions de promotion sont essentielles pour conforter, renforcer et relancer la notoriété de la Destination Corse auprès de la clientèle italienne.

Un programme sur mesure a été concocté avec l'ensemble des partenaires autour des thématiques de prédilection de cette clientèle en termes de vacances : mer, activités de loisirs, culture patrimoine, art de vivre, œnotourisme et gastronomie. Un parcours initiatique qui a mené nos invités de Bastia à Calvi en passant par Saint Florent, L'Île-Rousse et le Cap Corse. Durant ces 72h de découvertes multiples, Pietro Trombetta PDG du Groupe Gioco Viaggi qui connaissait déjà très bien la Corse du Sud, s'est dit « subjugué » par la beauté des paysages et la pluralité des activités en Haute-Corse.

Il a également découvert Bastia, une ville, qui contre toute attente l'a laissé sous le charme et l'envie d'y revenir rapidement » toutes les microrégions du Nord l'ont conquis, notamment le Cap Corse. Au-delà de son ressenti personnel, il a exprimé sa volonté de vouloir développer la visibilité de la Haute-Corse via son TO et souhaite participer activement à la désaisonnalisation de la fréquentation touristique italienne.

Rappelons que 10% des ventes de séjours en Italie se font encore aujourd'hui en agences de voyages. C'est pourquoi, il est indispensable de poursuivre ce type d'action de promotion, notamment auprès de la clientèle italienne, qui présente une appétence naturelle pour la Corse.



### **ACCUEIL JOURNALISTES PRESSE MAGAZINE « MOTO & MOTARDS » DU 10 AU 12 MAI**

En partenariat avec l'ATC et la Corsica Línea, un accueil presse personnalisé a été organisé à l'endroit de 2 journalistes de la presse spécialisée du magazine « Moto et Motards » du 10 au 12 mai.

Cette opération de promotion a permis de réaliser un reportage sur le thème : Tour de Corse en Triumph Tiger 1200.

De très nombreux posts Facebook, TikTok, Instagram ainsi qu'une vidéo You tube de 20 minutes ont été mis en ligne pendant et après cette opération de promotion de la Destination Corse.

Au total, ce sont donc près de 1 450 000 abonnés qui ont pu suivre cette aventure de Bastia à Porto-Vecchio en passant par Saint Florent, le désert des Agriates, L'île-Rousse, Sartène, Bonifacio et Porto-Vecchio, sur l'ensemble des réseaux sociaux (Facebook 685 000, TikTok 300 000, Instagram 90 000 et You Tube 363 000).

S'agissant du Magazine bimestriel « Moto et Motards », ce sont 6 pleines pages qui ont été consacrées au numéro « SPECIAL VACANCES », tiré à 50 000 exemplaires, resté deux mois en kiosque.



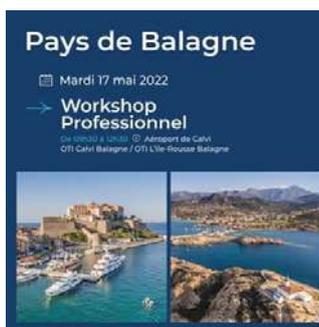
## PARTICIPATION AUX WORKSHOPS ATC DE MARS À JUIN

La CCIC a participé à l'ensemble des workshops organisés par l'Agence du Tourisme de la Corse sur les différents territoires, à savoir :

1. Pays touristique de Bastia
2. Pays touristique Castagniccia Mare à Monti
3. Pays touristique Corse Orientale
4. Pays touristique Sud Corse
5. Pays touristique Taravu-Sartinese -Valincu
6. Pays touristique d'Aiacciu
7. Pays touristique Ouest-Corsica
8. Pays touristique de Balagne
9. Pays touristique Centru di Corsica

Au total, ce sont 95 socioprofessionnels insulaires rencontrés durant ces opérations, au plus près des réalités de terrain.

En partenariat avec l'AUE, le PNCR, et la FROTSI, ces journées professionnelles nous ont permis de rencontrer les acteurs du tourisme au sens large (hébergements, activités, guides interprètes, TO, réceptifs, activités de pleine nature, tourisme d'affaires, ...), d'échanger sur nos stratégies, nos objectifs et nos actions, et enfin de nouer des contacts personnalisés avec les nouveaux acteurs du tourisme local.



L'objectif principal était de mettre en place « une politique de territorialisation touristique ». En effet, il s'agit de mettre en œuvre une politique concertée du tourisme en Corse, afin de tous tirer dans le même sens, celui de la déconcentration touristique et de la montée en qualité de l'offre de produits touristiques.

## IFTM TOP RESA PARIS DU 20 AU 22 SEPTEMBRE

Nous avons été sollicités par l'ATC pour participer à l'IFTM TOP RESA de Paris, qui a eu lieu du 20 au 22 septembre, aux côtés des 3 compagnies maritimes La Méridionale, Corsica Ferries et Corsica Linea. Cette opération vise à soutenir les compagnies maritimes dans leur stratégie de promotion externalisée.

IFTM TOP RESA constitue un rendez-vous incontournable et stratégique nous permettant d'être au plus près de nos partenaires et devient un salon multi-cibles couvrant tous les motifs de déplacements loisirs, affaires, MICE, événementiel, groupe & digital.

En effet, il rassemble pendant 3 jours plus de 34 000 visiteurs, acheteurs français et internationaux, agents de voyages, professionnels de la distribution, de la production, journalistes et médias, blogueurs influenceurs, officiels français et internationaux venus à la rencontre des 200 destinations et 1 700 marques exposantes (offices de tourisme, compagnies aériennes, groupes hôteliers, tour-opérateurs, entreprises technologiques, startups, etc.).

L'ATC a mis à la disposition de la CCI de Corse un espace sur le pavillon « CORSICA » d'une superficie totale de 120m<sup>2</sup> où étaient présents l'ensemble des professionnels du Tourisme Corse (compagnies maritimes, compagnie aérienne, loisirs actifs, TO, AGV, agences réceptives, villages vacances...).

« Destination d'honneur en 2021, la Corse a été massivement présente sur l'édition 2022 avec un message clair, celui d'institutions qui soutiennent les acteurs locaux pour allonger la saison touristique et diversifier l'offre » a indiqué Angèle Bastiani pour l'ATC.

Cette opération a également permis de consolider les liens et de poursuivre le travail de promotion de la Destination avec l'ensemble des compagnies maritimes présentes.



## EDUCTOUR TO ITALIEN RÉSEAU CARTEORANGE DU 28 SEPTEMBRE AU 02 OCTOBRE

C'est en partenariat avec l'Agence du Tourisme de la Corse, Atout France Italie et la Corsica Ferries, que la CCI de Corse a accueilli du mercredi 28 septembre au dimanche 2 octobre, 6 agents de voyages du groupe CartOrange, spécialisés dans le « voyage sur mesure » destiné à une clientèle particulièrement sélective en recherche d'expériences uniques avec des itinéraires originaux. Le réseau qui se développe depuis 1998 représente aujourd'hui un peu plus de 400 conseillers en voyage et tend à se développer pour les années à venir (600 prévus en 2023).

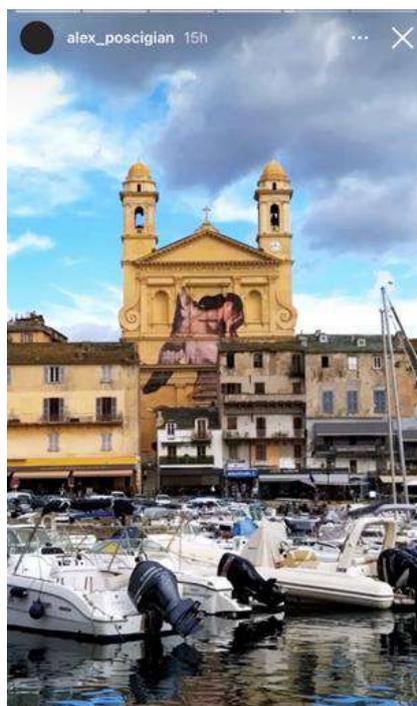
Dans le cadre de cette « opération séduction » auprès de ces professionnels du tourisme sélectionnés par Atout France Italie, un tour de Corse a été élaboré et adapté afin qu'ils puissent découvrir un large panel de structures, d'activités et de visites insolites qu'ils pourront, à leur tour, proposer à leurs clients. Conjointement avec l'Agence du Tourisme et Atout France Italie lors de plusieurs visio-conférences, le programme a été concocté autour des thématiques de prédilection de la clientèle italienne en termes de vacances tout en prenant la mesure de la période à laquelle se déroulait l'éductour: mer, montagne, activités de loisirs, culture patrimoine, art de vivre, oenotourisme et gastronomie.

Un parcours initiatique qui a mené nos 6 prescripteurs, triés sur le volet, de Bastia à Ajaccio en passant par Corte, Sartène, Bonifacio, Porto-Vecchio et la Castagniccia.

Afin de mesurer le taux de satisfaction de nos invités quant au choix du programme et des prestataires, un questionnaire de satisfaction a été distribué.

Tous les participants y ont répondu, notons que pour la moitié d'entre eux c'était leur premier séjour en Corse, les autres y sont revenus avec grand plaisir pour découvrir de nouvelles facettes de l'île.

Avec un programme intense, le séjour a été jugé réussi et enrichissant et a permis d'avoir une vision globale des possibilités à proposer à leur future clientèle.



Les compagnies partenaires



# PROMOTION COMMERCIALE CROISIÈRE

## ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

L'année 2022 est une année de reprise vers la pleine activité, allégée des protocoles sanitaires mis en place les deux années précédentes.

Le secteur se tourne désormais vers un avenir qu'il veut plus que jamais vertueux, positionnant le développement durable et les technologies vertes comme fil conducteur de toutes les stratégies de développement des armateurs. En Europe, de nombreuses destinations y font écho par la mise en place de nouvelles réglementations.

A travers ce type d'actions combinées à la mise en service de navires adaptés, l'activité croisière a ainsi pour objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050, en référence au « Fit for 55 ». Le « Fit for 55 » est un pack de propositions législatives de la Commission Européenne pour accélérer la lutte contre le changement climatique et tenir l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55% au moins en 2030 par rapport à 1990 et portant la neutralité carbone en 2050.

Dans un monde de la croisière reprogrammé, tant par la crise sanitaire que par les conflits géopolitiques encore d'actualité, il ne fait aucun doute que l'escale ajaccienne compte parmi les destinations désormais mondialement reconnues et appréciées de toutes les marques prestigieuses que compte le secteur, pour leurs grandes comme pour leurs petites unités. Ainsi le gotha des compagnies positionne volontiers ses derniers fleurons à Ajaccio.



De son côté, Bastia conforte sa progression constante sur le segment de la croisière haut de gamme et luxe. Autre valeur sûre pour ce type de clientèle, Bonifacio, qui reste un choix privilégié des marques de luxe pour leurs très petites unités. Le port du Valincu, Propriano, entame une progression parmi les ports sélectionnés pour son côté « adresse confidentielle, pépite », tout comme l'Ile-Rousse qui attire et fidélise les compagnies reçues.

En cette année 2022, le remplissage des navires n'est toutefois pas encore rendu à son niveau d'avant

la crise sanitaire, niveau que les armateurs s'attendent à retrouver d'ici à la fin de l'année 2023. L'activité croisière a résisté et conserve un dynamisme certain, avec 5 nouvelles compagnies qui ont vu ou verront le jour prochainement, comme Explora Journeys, filiale luxe de MSC croisières, ou la Compagnie Française de Croisière (CFC) qui se positionneront toutes deux en 2023 et qui ont d'ores et déjà programmé plusieurs escales en Corse.

De nouvelles opportunités sont ainsi à prévoir pour les ports, avec la mise en service de 77 navires, toutes catégories confondues, d'ici à 2027.

272 navires de croisière étaient en opération dans le monde en 2022, d'une capacité moyenne de 2 126 passagers.



## LES ACTIONS MENÉES EN 2022

### La promotion commerciale

Malgré l'arrivée du variant Omicron début 2022 qui a retardé une fois de plus la reprise des échanges commerciaux, la CCI de Corse a pu renouer avec un programme d'actions promotionnelles bien rempli dès le printemps 2022, en faisant une large place aux échanges directs avec les compagnies.

### **1. Les salons professionnels**

#### **- Participation au Seatrade Cruise Global du 25 au 28 avril 2022**

L'évènement international annuel le plus important du secteur des croisières a réuni pour cette édition les professionnels de plus de 100 pays. Pour la première fois depuis 2019, plus de 500 exposants ont partagé leurs dernières technologies, conceptions et services aux croisières sur ce salon.

La CCI de Corse était présente sur le Pavillon France, un espace de 74m<sup>2</sup> géré par Atout France et regroupant les ports français de Méditerranée et les ports de l'Atlantique.

9 rencontres de clients programmées, se sont tenues à cette occasion :

**Virgin Voyages** : Juan Trescastro, Vice President Global Destinations / Johanna Schulz, Destination Operations Manager ; **Royal Caribbean Group** : Lofti Trabelsi, Director Port Services ; **Star Clipper** : Aleksander Bieniek, Vice President Marine Operations ; **Seadream** : Michelle Diaz, Manager Land Adventure ; Scenic Cruises : Zelika Galic Cemic, Manager Product Development ; **Carnival UK** : Michel Nestour, Vice President Global Port & Destination Development / Richard Cooke, Project Manager Global Port & Destination Development ; **Ponant** : Yann Couessurel, Port Operations Director ; Windstar : Melissa Witsoe, Product Manager ; **MSC** : Pier Paolo Scala, Vice President Maritime Support Center / Francesco De Curtis, Director Port Operations ; **Mystic Cruises** : Michael Braathen / Manager Shore Excursions Operations.

## - Participation au Seatrade Med Malaga du 13 au 15 septembre 2022

Le salon Seatrade Med se tient tous les 2 ans, en alternance avec le salon Europe localisé à Hambourg. La CCI de Corse participait sur le pavillon de l'association Medcruise, sur un stand de 16 m<sup>2</sup>.

Plusieurs rendez-vous de travail se sont tenus avec des compagnies clientes ou prospects, et compte-tenu de la date du salon, ces rencontres ont permis notamment de débriefer sur les escales de la saison passée. Les ports de Corse font face à une concurrence internationale agressive en matière d'investissements et de création de services pour obtenir les faveurs de quelques compagnies et les retombées économiques liées à leurs escales.

De nombreux rendez-vous en B2B ont marqué ce salon, qui a relancé officiellement la croisière en Méditerranée :

**Tui Cruises** : Marcus Puttich, Senior Head of Port Management & Operations, Maria Tauschke, Head of Port & Ground Operations ; **Holland America Group** : Michele Bosco, Product manager shorex Princess Cruises - Seabourn – HAL ; **Carnival Corporation** : Michel Nestour /Vice President, Global Port & Destination – EuroMed, Richard Cooke, Commercial and Project Manager ; **Carnival UK – P&O Cruises - Cunard** : Jack Cochrane / Senior Itinerary Planner ; Amandine Blanchard, Shore Experiences Product Manager ; **Aida Cruises** : Eva Floropoulou, Manager Port Operations, Gesa Hoofmann, Manager Port Bookings, Sandra Neffgen, Head of Shore Excursion ; **Costa Cruises** : Davide Truscello, Deployment, Destination & Itinerary, Jacopo Pendola, Revenue management ; **MSC** Maria Cristina Marsano, Manager Port Services, Francesco de Curtis, Director Port Operations ; Zsanett Kelemen, Product Development Manager ; **Disney Cruise Lines** Chris Windsor Price, Manager of Marine Operations, Ports and Itinerary Planning ; **Virgin Voyages** : Juan Trescastro, Senior Director Itinerary, Destination & Government Relations, Natasha Salzedo, Senior Manager Itineraries & Destinations, Joanna Schultz, Analyst Destination Operations ; **Royal Caribbean International** Lotfi Trabelsi, Director Europe - Middle East – Afrique, Christian Bové, Manager port services Europe - Middle East, Geoffrey Burleton, Director of Shorex Operations & Development, Rosy Madriz, Account manager global tour operations ; **Noble Caledonia** : Paul Mildon, Senior Manager Planning & Operations ; Silversea Andrea Ferla, Manager Destination Experience, Antoine Zoppi, Itinerary Designer ; **Star Clippers** : Alessandro Bracalente, Excursions Manager ; Ponant: Coralie Barra, Chargée de production excursions ; **Scenic Luxury Cruises** : Hugues Lamy, Director Ports Operations.

Par ailleurs, la CCI d Corse, a animé deux conférences :

- La première consacrée aux projets de développement durable dans les ports avec comme invités, Emilio R Freeman, Vice-President Itineraries and Destinations de la compagnie Seadream Yacht Club et Linden Coppel, Vice-President Sustainability and ESG de la compagnie MSC;

- La seconde conférence était dédiée à la promotion touristique croisière à Malaga et plus largement en Andalousie en présence des différents représentants du port, de la ville et de l'agence du tourisme de la région Andalousie.

## - Participation à l'International Cruise Summit du 15 au 16 novembre 2022

Par son riche programme de conférences, ICS analyse et décrypte le présent et le futur de l'industrie internationale de la croisière.

Pour sa 5<sup>e</sup> édition, la conférence a mis plus particulièrement l'accent sur les implications de la guerre en Ukraine, le déploiement régional, le marché futur et les facteurs humains qui l'influencent, les challenges post-Covid de l'industrie.

Les débats ont consacré une part importante au développement durable en tentant de répondre aux questions cruciales qui se posent dans cet objectif : « l'alimentation électrique terrestre des ports s'est accélérée, mais doit-elle aller plus vite ? La gestion des déchets et la réduction des matières plastiques se poursuivent-elles à un rythme soutenu ? Alors que le rythme des nouvelles constructions ralentit et que des questions subsistent quant aux futurs types de carburant appropriés, les gouvernements agissent-ils assez rapidement pour apporter le soutien dont l'industrie a besoin pour atteindre ses objectifs en matière d'environnement ? »

Par son format plus intimiste que les Seatrades, ICS nous donne de nouveau l'occasion d'entretenir notre réseau professionnel : de nombreuses compagnies y participent mais également de nombreux ports permettant d'échanger et de progresser sur les thèmes évoqués en conférence : ainsi, nous avons pu organiser une réunion de travail à la suite d'ICS avec le Président des ports de Norvège et CEO du port d'Oslo, Ingvar Mathisen, pour échanger sur les enjeux de la croisière durable.

Nous y avons poursuivi à cette occasion les échanges en cours avec les compagnies présentes, notamment Jacqui Nobile, Marella Cruises (25 escales à Ajaccio et 2 escales à Propriano en 2023).

## 2. Organisation d'un Eductour avec la compagnie Explora Journeys du 28 au 31 mars 2022

- La CCI de Corse a accueilli Sacha ROUGIER, en charge de la création des itinéraires et des excursions de la compagnie Explora Journeys, filiale luxe de MSC croisières, pour une présentation des destinations croisières de Haute Corse et de Corse du sud.

Avec cette nouvelle branche luxe, le géant MSC ambitionne de redéfinir la croisière de prestige en ciblant les voyageurs les plus avertis, à la recherche d'expériences uniques et de destinations peu fréquentées. Pour ce faire, ce ne sont pas moins de 3 000 excursions qui seront proposées dès 2023, première année d'exploitation.

Sacha ROUGIER a insisté sur l'importance de proposer lors des escales en Corse, des activités et rencontres inédites, axées sur le bien-être, les savoir-faire ancestraux, l'immersion etc...

A la pointe du mouvement éco-responsable, le premier navire de la flotte, Explora I, construit chez Fincantieri, sera équipé des dernières technologies, y compris en termes de réduction de bruits sous-marins.

Considérant le temps comme un véritable luxe, la compagnie adapte là aussi son positionnement : navigation lente, horaires d'arrivée et de départ adaptés, escales en overnight...

Flotte : Explora I en 2023 248 m / 461 suites (+ 3 sisterships en 2024, 2025 et 2026) et 2 navires supplémentaires en option pour 2027 et 2028.

Un panel d'activités a plus particulièrement retenu l'attention de Sacha ROUGIER :

- Les activités nautiques et de plage, avec un accent particulier sur les sites organisés et offrant une palette de sports nautiques et d'activités tournées vers la nature et le bien-être,
- L'aromathérapie et les huiles essentielles,
- Les domaines viticoles offrant une visite commentée à destination de petits groupes de passionnés,
- Le bonheur du « spuntinu revisité » au cœur du maquis Corse

## 3. Les associations et groupes de travail

Tout au long de l'année 2022, la CCI de Corse a participé activement aux différents événements et travaux des deux associations internationales œuvrant à la promotion et à la défense de l'industrie de la croisière, dont elle est membre :

**Medcruise**, association des ports de Méditerranée et des mers adjacentes, forte aujourd'hui de plus de 150 ports membres et 50 membres associés, répartis sur 23 pays et 3 continents. La CCI de Corse y est représentée à son Conseil d'Administration.

**CLIA**, association des acteurs mondiaux de l'industrie de la croisière (compagnies, ports, prestataires et fournisseurs dont les chantiers navals et les équipementiers)



### 1. Association Medcruise

L'association MedCruise réunit ses membres deux fois par an en Assemblée Générale durant lesquelles sont proposés un riche programme de conférences mais également un planning de rendez-vous en B2B avec les nombreuses compagnies présentes durant ces 3 jours de networking.

Cette 60<sup>e</sup> Assemblée Générale, organisée par les Ports de Costa Brava, a attiré une fréquentation record de 185 participants dont 22 représentants de 18 compagnies de croisière, 11 journalistes de la presse internationale et 12 de la presse nationale espagnole.

6 conférences organisées par l'association ont permis de couvrir la totalité du champ de l'actualité qui s'impose à l'industrie, en invitant de nombreux représentants de compagnies à s'exprimer sur les thématiques suivantes :

- Tendances du marché en Méditerranée
- Fit for 55 de l'Union
- Jeunes voyageurs, leurs attentes, co-animé par Anne-Marie Spinosi
- #MedCruise4OurPlanet- Approche holistique du développement durable
- La « nouvelle normalité » en matière de croisière
- The big 3D's - Digitalisation, numérisation, data pour une meilleure expérience client.

L'Assemblée Générale a également créé l'opportunité de rencontres parmi les compagnies ayant répondu à l'invitation de l'association : **Viking Cruises** : Nicolai SKOGLAND, Executive Director port operations and government relations ; **Grand Circle Corporation** : Captain Nikola BAJO, Nautical Director / CSO ; **Disney Cruise Line** : Russel DAYA, Executive Director, Marine operations ; **Azamara Club Cruises** : Gina DUNNET, Director Land Product Development ; **Marella Cruises** : Jacqui NOBILE : Senior Destination Services Operations Manager et Fiona NOONE, Marine Planning and Operations Manager ; **Seadream Yacht Club** : Emilio R Freeman, Vice-President Itineraries and Destinations ; **Silversea Cruises** : Andrea FERLA, Manager Destination Experiences, **Royal Caribbean Group** : Adam SHARP, Director International Destination Development et Alessandro CAROLLO, Director Government Relations ; **Scenic Luxury Cruises** : Hugues LAMY, Director Port Operations ; **Variety Cruises** : Diogenis VENETOPOULOS, Partner ; **Explora Journeys** : Sacha ROUGIER, Head of Itinerary Planning and Shore Experience ; **Swan Hellenic** : Daniela SORDI, Senior Manager Destinations Management ; **Star Clippers** : Aleksander BIENIEK, Vice-President Marine Operations.

#### Participation aux différents groupes de travail :

- 24 janvier : Participation au Conseil d'Administration (en ligne)
- 14 février : Webinar Morning Coffee "Introduction of the new Board of MedCruise"
- 22 février : Participation au Conseil d'Administration (en ligne)
- 24 février : Participation au groupe de travail "Technical Environmental Solutions" (en ligne)
- 22 mars : Participation au groupe de travail "Technical Environmental Solutions" (en ligne)
- 23 mars : Participation au Conseil d'Administration (en ligne)
- 28 mars : Webinar Morning Coffee "Building a unique destination" par AM Spinosi avec Scenic Cruises, Cruise Saudi et le port de Huelva (Espagne)
- 09 mai : Webinar Morning Coffee « Sustainability: MedCruise4OurPlanet » les ports de Sardaigne, Costa Brava et la société InterCruises.
- 24 mai : Participation au Conseil d'Administration
- 04 juillet : Participation au Conseil d'Administration (en ligne)
- 27 juillet : Webinar Morning Coffee "On our way to Malaga" par AM Spinosi avec la compagnie MSC pour le lancement du navire World Europa et le port, la ville et l'Office de Tourisme de Malaga (Espagne) organisateurs du Seatrade Med 2022.
- 03 août : Participation au Conseil d'Administration (en ligne)
- 07 septembre : Participation au Conseil d'Administration (en ligne)
- 16 septembre : Assemblée Générale à Malaga (Espagne), réservée aux membres uniquement
- 19 septembre : Participation au Groupe de Travail « Destination Development »
- 29 septembre : Participation au groupe de travail "Technical Environmental Solutions" (en ligne)
- 26 octobre : Webinar Morning Coffee "The evolution of Cruise Travel" avec Tura Tourizm (Turquie), Five Senses Consulting (Grèce) et BC Tours (Espagne)
- 03 novembre : Participation au Conseil d'Administration (en ligne)
- 16 novembre : Participation au Seatrade Cruise Talk de AM Spinosi avec Francesca Antonelli, VP de MedCruise pour faire un bilan des actions 2022 de MedCruise.
- 24,25 novembre : Professional Development Course "Sustainability" à Istanbul (Turquie)



#### 2 -Cruise Lab du Cluster Maritime Français – réunions État

- 13 janvier : Réunion en visioconférence CMF/ membres CruiseLab/ CLIA
- 01 février : Réunion en visioconférence CLIA/CruiseLab - protocole sanitaire + conditions d'entrée voyageurs
- 15 février : Réunion en visioconférence SGmer/CIC/CLIA/CruiseLab etc - protocole sanitaire + conditions d'entrée voyageurs suite envoi courrier Jean-Baptiste Lemoyne
- 27 avril : Réunion en présentiel dans le cadre du Seatrade Cruise Global Miami



#### 3 - MedPorts Association

L'association MedPorts a pour but d'organiser des réunions de travail sur différentes thématiques en vue d'améliorer les nœuds de connexion, mais également de partager des expériences et s'en inspirer et surtout de se fédérer sur des enjeux environnementaux communs.

- 18 janvier 2022 : Coffee Meeting
- Le 06 juillet 2022 : Assemblée Générale en visioconférence
- Du 26 au 30 septembre 2022 : Formation training « Green Port – Blue Economy »

## Croisière durable

Au niveau national, la CCI de Corse est membre du comité de pilotage de la Charte de la croisière durable signée à Marseille le 20 octobre 2022. Les échanges se poursuivent dans le cadre de la mise en œuvre de celle-ci, conformément à la Décision de Bureau de la CCI de Corse en date du 15 novembre 2022 qui en a validé l'adhésion.

Au niveau régional, la CCI de Corse a répondu à l'invitation du Président du Conseil Exécutif de Corse afin d'assister le 12 octobre 2022, à une réunion de concertation en faveur d'une stratégie de développement durable de l'activité croisière en Corse en général et à Ajaccio en particulier. Cette réunion qui s'est tenue en présence, des membres du Conseil Exécutif de Corse, des différents chefs de groupes de l'Assemblée de Corse, ainsi que des maires de Bastia et d'Ajaccio, a été l'occasion pour la CCI de partager et d'éclaircir un certain nombre d'éléments d'informations telles que : le cadre réglementaire en matière environnemental, la stratégie des armateurs à l'horizon 2050 et la volonté de la neutralité carbone à cet horizon ainsi que les différentes étapes dans cet intervalle, et de définir le cadre économique et ses enjeux.

A l'issue de cette réunion, outre le processus de concertation engagé avec les différents acteurs, qui sera élargi aux contestataires et socio-professionnels, il a notamment été décidé de mettre en place une politique de développement concertée et durable de la croisière selon un cadre prédéfini afin de :

- Renforcer le dispositif de mesures de la qualité de l'air en partenariat avec Qualitair Corse dans le prolongement des mesures déjà effectuées dans le cadre du projet européen AERNOSTRUM, et qui ont conclu à ce stade, qui n'y avait pas de corrélation systématique entre pollution et activité portuaire tenant compte de la topographie des sites de Bastia et d'Ajaccio et des phénomènes météorologiques relevés.
- Produire une charte environnementale spécifique à la Corse et dont les mesures devront aller au-delà du cadre national.
- Lancer une étude d'impact économique afin de mesurer les effets directs, indirects et induits.

## Convention de Partenariat ATC

En date du 20 décembre 2022, le Bureau de la CCI de Corse s'est prononcé favorablement sur le projet de convention de partenariat entre l'Agence du Tourisme de la Corse et la CCI de Corse, qui prévoit d'assurer un suivi des flux mais également de mesurer les impacts économiques du phénomène de la croisière. Les partenaires s'engageant notamment, à réaliser une série d'études et d'enquêtes auprès des compagnies maritimes, de leurs clients, des commerçants et des populations locales concernés.

## La saison 2022 en chiffres

**En 2022, ce sont 390 navires de croisière pour 415 854 passagers qui ont été reçus dans les 6 ports de commerce de Corse.**

En Corse du Sud, on retrouve un nombre d'escales proche des saisons précédentes, avec un remplissage des navires plutôt faible en début de saison, de l'ordre de 30%, qui remonte vers les 70% en haute saison.

Compte-tenu de son infrastructure, le port d'Ajaccio accueille les plus grands navires, soit plus de 95% des passagers croisiéristes pour 70% des escales de la Corse du Sud.

Cette saison de reprise a montré l'importance des retombées économiques pour les commerçants du centre-ville et les nombreux prestataires qui vivent majoritairement des clients générés par les escales de croisière sur une saison longue (avril – novembre).

En 2022, de nouvelles compagnies fortement impliquées dans le verdissement des flottes de croisière choisissent de faire escale dans les ports de Corse du sud :

Cette saison 2022 a connu des temps forts majeurs avec l'arrivée de deux nouvelles compagnies, VIRGIN VOYAGES et SCENIC CRUISES, et 14 escales inaugurales particulièrement remarquables : Aida Cosma / Valiant Lady / Celebrity Edge / Celebrity Beyond / Norwegian Epic / Regal Princess / Sea Cloud Spirit / Silver Dawn / Silver Moon / Scenic Eclipse / Emerald Azzura / Bolette / Borealis / Nautica

L'arrivée de nouvelles compagnies très orientées développement durable est un marqueur de la volonté de la CCI de Corse de privilégier au maximum les navires les plus récents et les mieux équipés en matière de maîtrise de l'impact environnemental de leur activité.

Dans les ports de Haute-Corse, après une année 2021 encore exclusivement européenne, on assiste également en 2022 au retour des compagnies américaines, épicerie de la croisière de luxe, et ce dès le début de la saison où quelques fleurons tels que Windstar et Seabourn ont fait escale à Bastia.

CroisiEurope et Ponant poursuivent leurs itinéraires autour de la Corse, proposés avec succès depuis l'été 2020. CroisiEurope est ainsi en escale hebdomadaire à quai à Bastia et l'Île-Rousse, représentant près de 50% des escales bastiaises et 70% des escales de la cité balaigne.

Au global, les 11 compagnies différentes reçues entre Bastia et l'Île-Rousse surpassent largement le nombre d'escales reçues en 2019, date de référence pré-pandémie : 76 escales en 2022 contre 36 en 2019, soit une progression de plus de 55%.

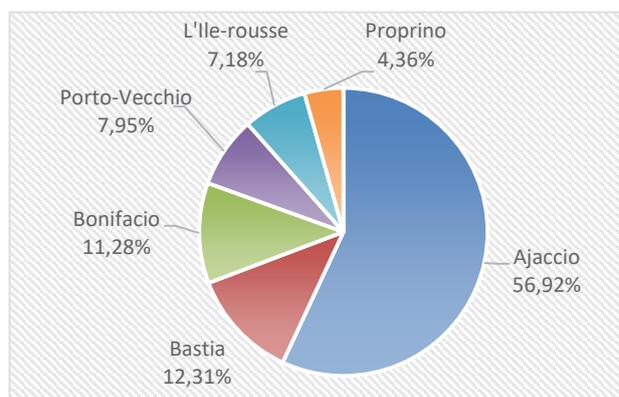
Par rapport à 2021, la progression en nombre d'escales est également significative : + 52%. S'agissant du nombre de passagers croisiéristes reçus, il est également en hausse sensible par rapport à 2021, de l'ordre de 47%.

Pour autant, l'année 2021 étant toujours une année de transition en termes d'activité croisière, il s'agit de pondérer cette hausse en comparaison de 2019. On enregistre ainsi un nombre de passagers légèrement en repli (-15%) par rapport à 2019, du fait d'un taux de remplissage moyen des navires plus faible en 2022 (71%) qu'à l'accoutumée et par l'accueil d'unités plus petites, telle que la Belle des Océans de CroisiEurope (capacité de 128 passagers) - ici en double escale avec le Bougainville de Ponant le 08 juin 2022 au Port de Bastia -.



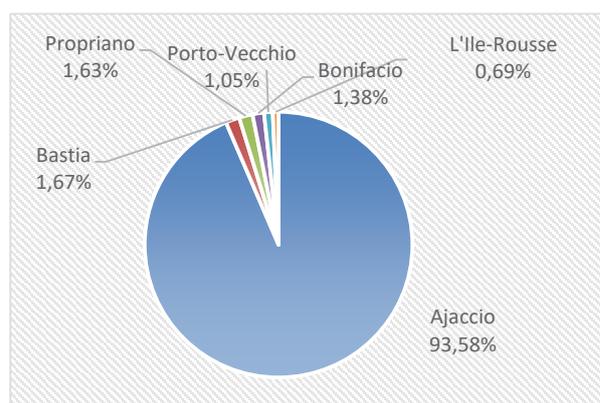
### Répartition de l'activité par port en nombre d'escales :

Port	2021	2022	Variation
Ajaccio	56	222	X 4
Bastia	30	48	60%
Bonifacio	26	44	69%
Porto-Vecchio	30	31	3%
L'Île-rousse	20	28	40%
Propriano	2	17	X 8
<b>Total</b>	<b>164</b>	<b>390</b>	<b>138%</b>



### Répartition de l'activité par port en nombre de passagers :

Croisiéristes	2021	2022	Variation
Ajaccio	248 771	389 154	56%
Bastia	4 114	6 943	69%
Propriano	227	6 787	X30
Bonifacio	3 759	5 736	53%
Porto-Vecchio	3 920	4 359	11%
L'Île-rousse	2 582	2 875	11%
<b>Total</b>	<b>263 373</b>	<b>415 854</b>	<b>58%</b>





### Trafic détaillé par port :

Port	Compagnie	Navires	Escales	Total Pax
<b>BASTIA</b>			<b>48</b>	<b>6 943</b>
	CROISIEUROPE	LA BELLE DES OCEANS	23	
	GRAND CIRCLE	ARTEMIS	4	
	GRAND CIRCLE	ATHENA	1	
	HAPAG LLOYD	EUROPA	3	
	OCEANIA	NAUTICA	1	
	PHOENIX REISEN	ARTANIA	1	
	PONANT	BOUGAINVILLE	2	
	PONANT	LYRIAL	1	
	SEACLOUD	SEACLOUD	3	
	SEACLOUD	SEACLOUD II	1	
	SEABOURN	SEABOURN SOJOURN	3	
	STAR CLIPPERS	STAR CLIPPER	2	
	STAR CLIPPERS	ROYAL CLIPPER	1	
	WINDSTAR	WINDSTAR	2	
<b>AJACCIO</b>			<b>222</b>	<b>389 154</b>
	AEGEAN EXPERIENCE	AEGEAN ODYSSEY	2	
	AIDA CRUISES	AIDA STELLA	9	
	AIDA CRUISES	AIDA COSMA	25	
	AZAMARA CRUISES	AZAMARA ONWARD	1	
	CELEBRITY CRUISES	CELEBRITY EDGE	13	
	CELEBRITY CRUISES	CELEBRITY BEYOND	3	
	CLUB MED	CLUB MED 2	1	
	COMPAGNIE DU PONANT	LE BOUGAINVILLE	4	
	COSTA CROCIERE	COSTA TOSCANA	1	
	CROISIEUROPE	MV LA BELLE DES OCEANS	22	

## Trafic détaillé par port :

	CUNARD LINE	QUEEN ELIZABETH	3	
	FRED OLSEN	BOREALIS	1	
	MARELLA CRUISESTUIUK	MARELLA DISCOVERY 2	13	
	MARELLA CRUISESTUIUK	MARELLA DISCOVERY 2	12	
	MSC CRUISES	MSC MERAVIGLIA	1	
	NOBLE CALEDONIA LTD	MS HEBRIDEAN SKY	2	
	NORWEGIAN CRUISE LIN	NORWEGIAN EPIC	24	
	OCEANIA CRUISES	NAUTICA	1	
	OCEANIA CRUISES	SIRENA	1	
	OCEANIA CRUISES	RIVIERA	2	
	OCEANIA CRUISES	MARINA	2	
	P&O	AZURA	9	
	P&O	AURORA	1	
	PRINCESS CRUISES	REGAL PRINCESS	1	
	RCI	VISION OF THE SEAS	14	
	RCI	JEWEL OF THE SEAS	2	
	REGENT	SEVEN SEAS VOYAGER	2	
	REGENT	SEVEN SEAS SPLENDOR	1	
	REGENT	SEVEN SEAS EXPLORER	2	
	SAGA CRUISES	SPIRIT OF DISCOVERY	1	
	SEA CLOUD CRUISES	SEA CLOUD	2	
	SEABOURN	SEABOURN OVATION	6	
	SEABOURN	SEABOURN SOJOURN	1	
	SILVERSEA	SILVER SPIRIT	1	
	SILVERSEA	SILVER MOON	1	
	SILVERSEA	SILVER DAWN	2	
	STAR CLIPPERS Ltd	ROYAL CLIPPER	3	
	STAR CLIPPERS Ltd	STAR CLIPPER	5	
	TUI	MEIN SCHIFF 6	1	
	TUI	MEIN SCHIFF 2 NEW	14	
	VIRGIN CRUISES	VALIANT LADY	10	
<b>BONIFACIO</b>			<b>44</b>	<b>5 736</b>
	COMPAGNIE DU PONANT	LE LYRIAL	1	
	COMPAGNIE DU PONANT	LE JACQUES CARTIER	7	
	COMPAGNIE DU PONANT	LE BOUGAINVILLE	4	
	CROISIEUROPE	MV LA BELLE DES OCEANS	5	
	HAPAG LLOYD	EUROPA 2	2	
	NOBLE CALEDONIA LTD	ISLAND SKY	1	
	NOBLE CALEDONIA LTD	MS HEBRIDEAN SKY	1	
	SCENIC LUXURY CRUISE	MV SCENIC ECLIPSE	1	
	SCENIC LUXURY CRUISE	EMERALD AZZURRA	4	
	SEA CLOUD CRUISES	SEA CLOUD II	3	

	SEA CLOUD CRUISES	SEA CLOUD	1	
	SEADREAM YACHT CLUB	SEADREAM II	2	
	SEADREAM YACHT CLUB	SEADREAM I	3	
	STAR CLIPPERS Ltd	ROYAL CLIPPER	5	
	STAR CLIPPERS Ltd	STAR CLIPPER	4	
<b>L'ILE-ROUSSE</b>			<b>28</b>	<b>2 875</b>
	CROISIEUROPE	LA BELLE DES OCEANS	20	
	NOBLE CALEDONIA	ISLAND SKY	1	
	NOBLE CALEDONIA	HEBRIDEAN SKY	2	
	STAR CLIPPERS	STAR CLIPPER	4	
	STAR CLIPPERS	ROYAL CLIPPER	1	
<b>PORTO VECCHIO</b>			<b>31</b>	<b>4 359</b>
	AZAMARA CRUISES	AZAMARA QUEST	1	
	AZAMARA CRUISES	AZAMARA ONWARD	1	
	COMPAGNIE DU PONANT	LE BOUGAINVILLE	3	
	CROISIEUROPE	MV LA BELLE DES OCEANS	21	
	NOBLE CALEDONIA LTD	ISLAND SKY	1	
	SEA CLOUD CRUISES	SEA CLOUD SPIRIT	1	
	SEA CLOUD CRUISES	SEA CLOUD II	1	
	SEADREAM YACHT CLUB	SEADREAM I	1	
	STAR CLIPPERS Ltd	ROYAL CLIPPER	1	
<b>PROPRIANO</b>			<b>17</b>	<b>6 787</b>
	COMPAGNIE DU PONANT	LE BOUGAINVILLE	3	
	CROISIEUROPE	MV LA BELLE DES OCEANS	3	
	FRED OLSEN	BOLETTE	2	
	MARELLA CRUISESTUIUK	MARELLA DISCOVERY	2	
	SEA CLOUD CRUISES	SEA CLOUD	3	
	SEABOURN	SEABOURN OVATION	3	
	STAR CLIPPERS Ltd	ROYAL CLIPPER	1	
<b>TOTAL</b>			<b>390</b>	<b>415 854</b>

# LE PORT DE PLAISANCE ET DE PÊCHE AIACCIU TINO ROSSI



-2,2%  
NUITÉES



+10,50%  
TOUCHÉS



-1,3%  
PAX

## L'année 2022 en chiffres : Bilan Statistiques

Au sortir de deux exercices particulièrement difficiles dans un contexte économique mondial marqué par la pandémie liée au Covid-19, le Port de Plaisance et de Pêche Ajaccio Tino Rossi connaît un rebond de son activité en 2022.

Le Port retrouve une activité soutenue et semblable à l'année 2019, année de référence.

S'adapter aux enjeux liés à une activité en constante évolution sous le prisme environnemental tel est l'objectif majeur poursuivi par le Port de Plaisance et de Pêche Ajaccio Tino Rossi durant l'année 2022.

Anticiper et entreprendre, par des investissements structurants essentiels, et toujours en point de mire, d'améliorer le fonctionnement opérationnel de l'activité, de sécuriser pour offrir non seulement un confort optimisé à la clientèle de passage mais également aux usagers du port en général.

Aussi le Port de Plaisance et de Pêche Ajaccio s'est engagé depuis de nombreuses années dans une démarche environnementale, avec la mise en place d'activités de sensibilisation destinées aux plaisanciers mais également aux commerçants du port, la plantation d'espèces endémiques sur les emprises portuaires, acquisition de matériel pour lutter contre les pollutions marines, tri-sélectif, communication afin d'inciter les usagers à la réduction des consommations électrique et d'eau, etc...

## ACTIVITÉ :

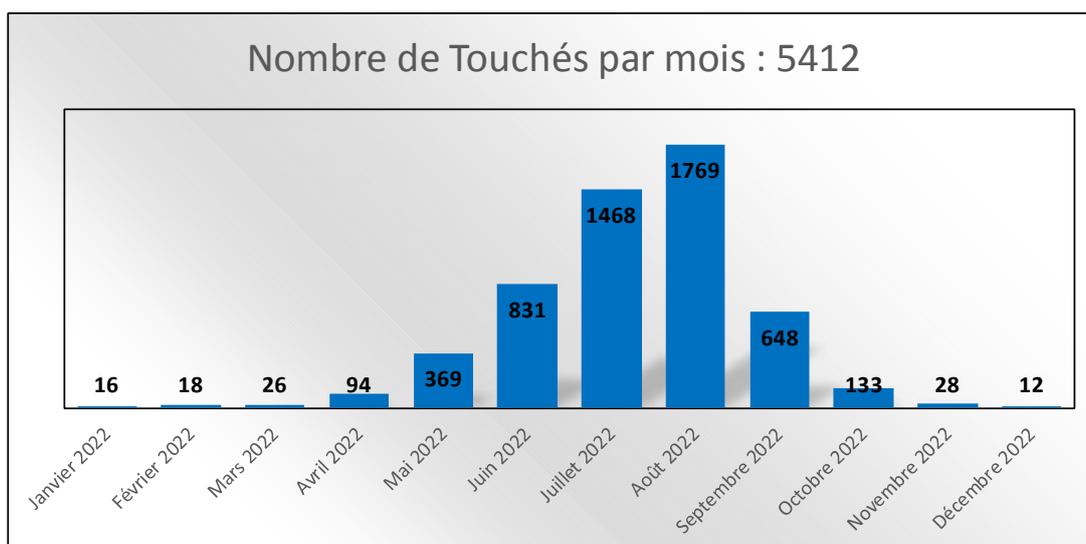
Unités Statistiques 2022	Valeurs sur l'année
Touchées	5 412
Journées d'escales	18 594
Passagers	19 242
Nuitées	41 836
Durée Moyenne du Séjour (De Juin à Septembre)	2.25 jours
Nombre de Plaisanciers / bateau	En moyenne 3.5 pers / bateau

Les statistiques Magelan produites par le logiciel MAGELAN, commun à tous les ports de plaisance de Corse se décomposent sur deux périodes :

Sur l'année : Du 1<sup>er</sup> Janvier 2022 au 31 Décembre 2022

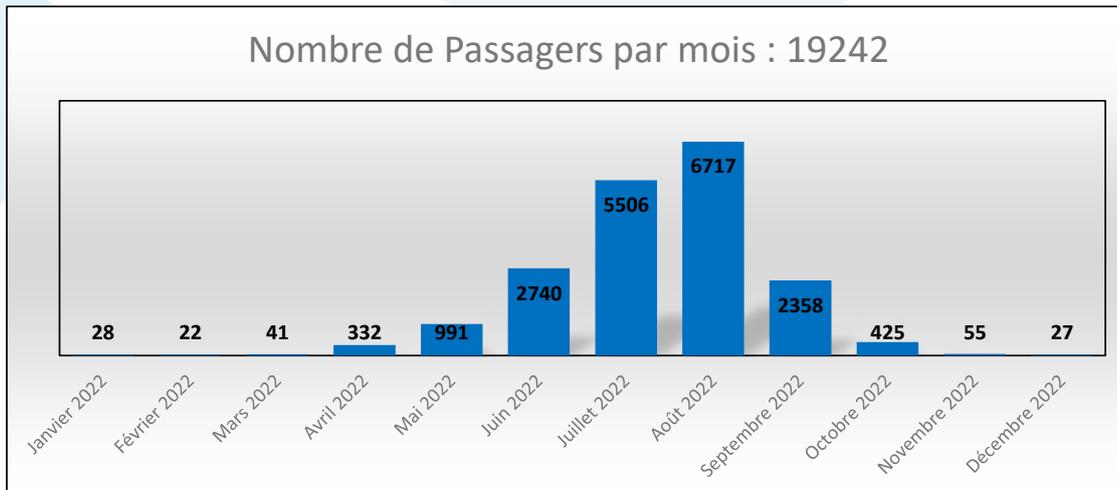
### 1.1 Évolution du nombre de Touchés 2022

#### A. Évolution Mensuelle de nombre Touchés sur l'année



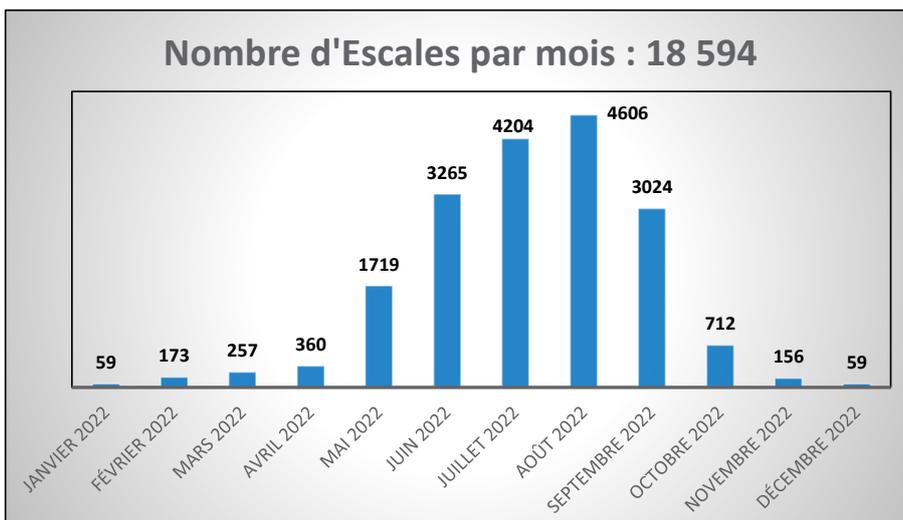
## 1.2 Évolution du nombre de Passagers 2022

### A. Évolution Mensuelle de nombre Passagers sur l'année



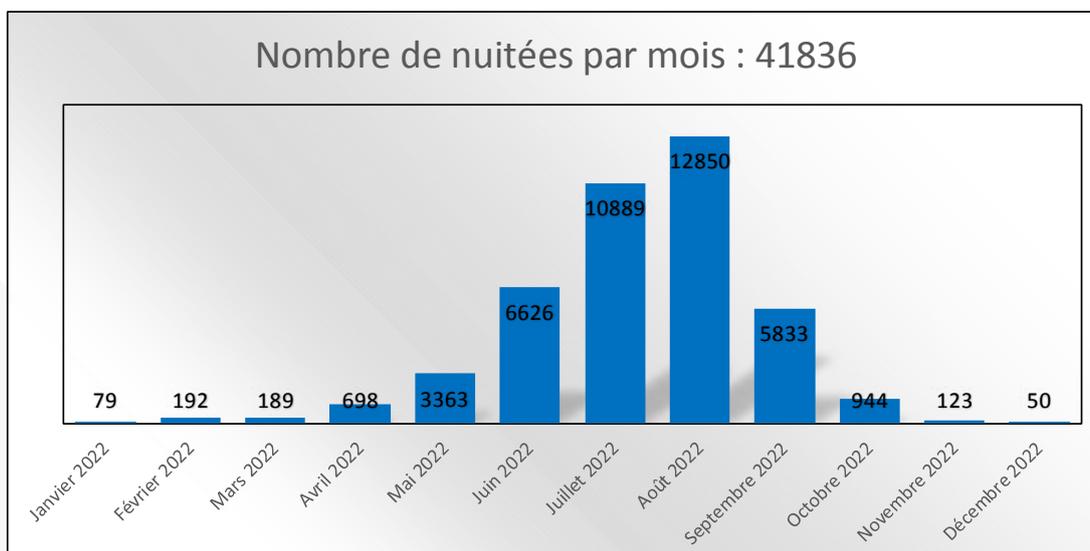
## 1.3 Évolution du nombre de Journées d'Escales 2022

### A. Évolution Mensuelle de nombre de Journées d'Escales



## 1.4 Évolution du nombre de nuitées 2022

### A. Évolution Mensuelle de nombre de Nuitées



## Opérations en cours – Travaux

### 1 - Coffres d'amarrage éco conçus dédiés aux yachts de grande plaisance

**Budget total de l'opération : 664.000 €**

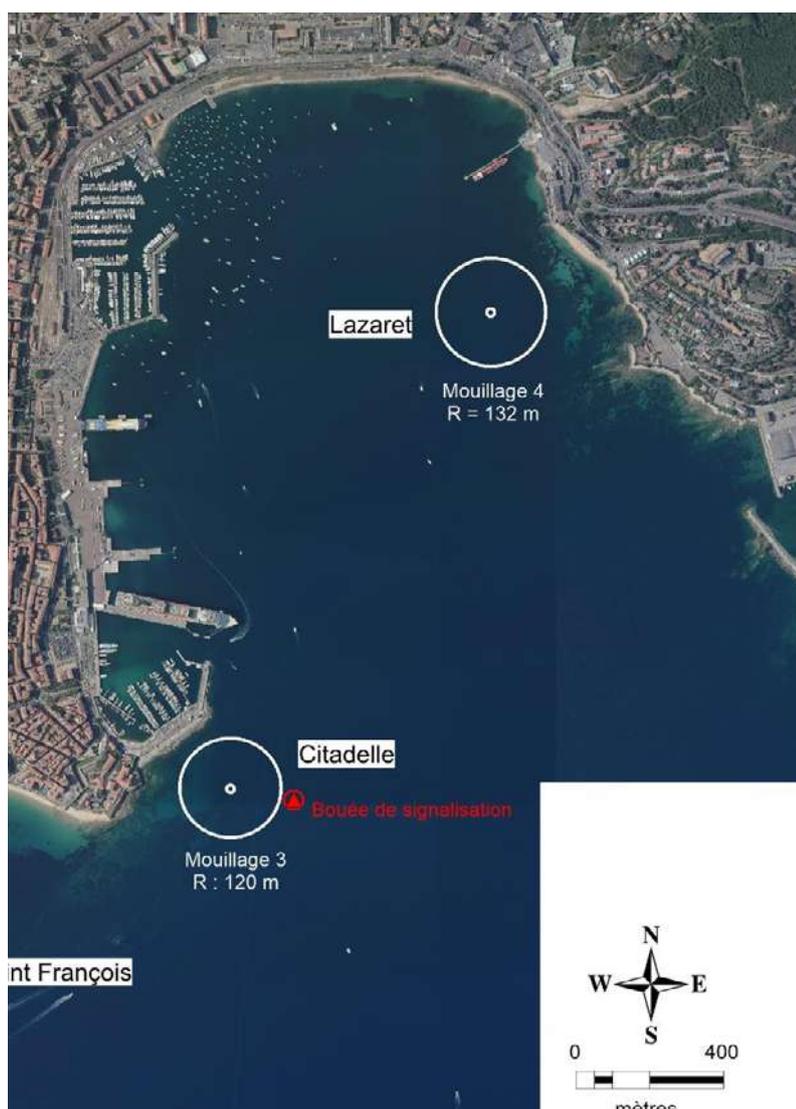
**Fin des travaux prévue : 2023**

#### Objectif :

En partenariat avec l'Office de l'Environnement de la Corse, la CCI de Corse souhaite la création de coffres d'amarrages écologiques pour les navires de la grande plaisance allant de 24 à 90 mètres dans le golfe d'Ajaccio. La solution envisagée pour répondre à cette nouvelle évolution du marché de la grande plaisance est d'accueillir sur des coffres spécialisés pour ce type de navire sous forme d'un récif artificiel éco-conçu destiné à reconstituer un habitat pour la ressource halieutique, la faune et la flore sous-marines.

2 éco-mouillages retenus :

Site	Mouillage	Long. max du bateau	Coordonnées		Bathymétrie
			Longitude	Latitude	
Citadelle	1	60 m	8° 44' 39.34"	41° 54' 58.59"	28 m
	Bouée	-	8° 44' 45.164"	41° 54' 57.462"	49 m
Lazaret	2	90 m	8° 45' 13.94"	41° 55' 39.02"	17 m





Démarche projet pilote - module universitaire en béton écologique éco-matricé / Juvéniles et poissons colonisant des éco mouillages dès 3 mois d'immersion

En **2019**, les différents dossiers réglementaires ont été menés à bout pour autorisations des administrations respectives : les Dossiers de Loi sur l'Eau, la notice Natura 2000, les demandes de Concessions pour chaque mouillage, le passage en Commission Nautique Locale. En parallèle, la CCI de Corse a fait un partenariat avec des universitaires pour mettre en place un coffre éco-conçu différent. En a découlé un nouveau porter à connaissance des administrations.

En **2021**, les services de l'Etat ont demandé des précisions et modifications de coordonnées GPS, ce qui a nécessité à nouveau le passage du projet en Commission Nautique Locale. L'enquête Publique pour l'obtention de la concession sur le domaine public maritime s'est déroulée en **Avril 2022**. Toutes les observations ont été satisfaites par la CCI de CORSE pour obtenir un avis favorable.

Durant le **dernier semestre 2022**, la CCI de CORSE a déposé un dossier de candidature pour ce projet pilote auprès du FONDS VERT mis en place par l'Etat qui vise à accélérer la transition écologique. Ce dossier est en cours d'instruction par le Ministère de l'Ecologie.

## **2 - Moyen de mise à terre permanent sur l'aire de carénage**

**Budget total de l'opération :** 1 060 000 €  
**BE 2022 :** 25 400 €  
**Fin des travaux prévue :** 2025

### **Objectif :**

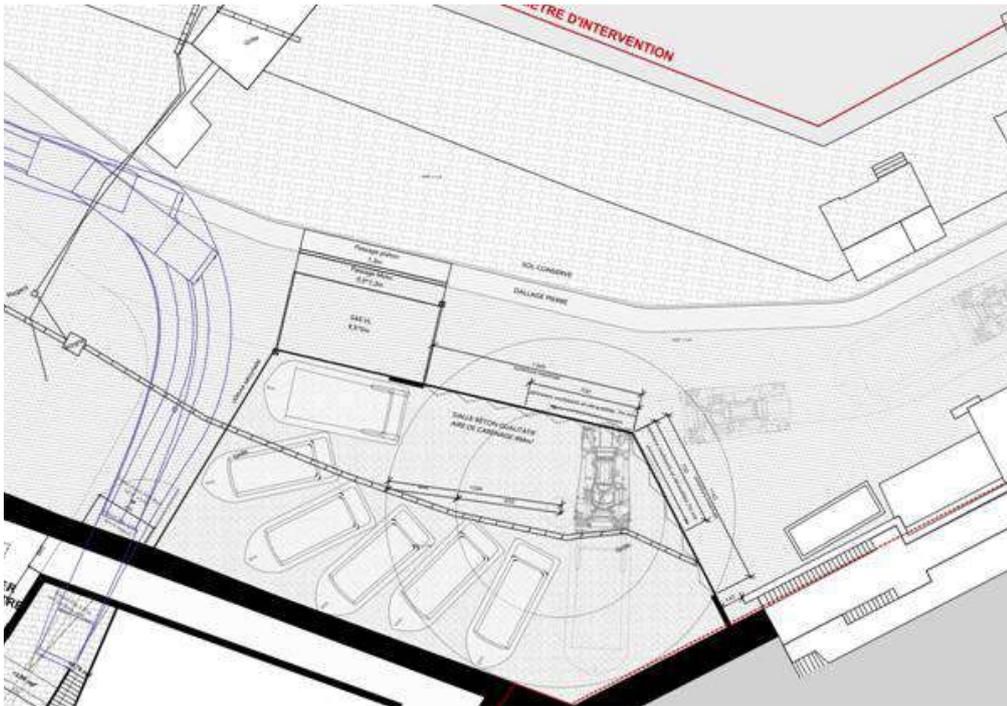
L'aire de carénage actuelle est dimensionnée pour accueillir environ 14 bateaux de pêche.

La Ville d'Ajaccio a confié à la SPL Ametarra son projet d'aménagement urbain et paysager de la Citadelle Miollis. Ce projet intègre le percement, dans le rempart, d'une porte d'accès, située en plein milieu de l'aire de carénage des pêcheurs du port Tino Rossi, ce qui impliquera une réduction de 50% de la surface de l'aire de carénage.

Afin de pallier cette diminution de surface qui ramènera le nombre de bateaux à caréner simultanément à 6 navires de pêche, la prud'homie d'Ajaccio a sollicité la CCI de CORSE et principalement le Port de Plaisance et de Pêche Ajaccio Tino Rossi afin d'envisager le portage d'un dossier à instruire dans le cadre du FEAMP, puis du FEAMPA, en partenariat avec l'OEC pour l'acquisition d'un moyen de mise à terre permanent. Ce dernier permettra aux pêcheurs professionnels d'effectuer leurs opérations de carénage à tour de rôle dans les meilleures conditions.

En 2022, la CCI de CORSE a réalisé avec le concours de la Prud'homie, l'OEC et l'aide d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage les études permettant de dimensionner cet engin de mise à terre.

Après le premier appel d'offre déclaré infructueux, la CCI de CORSE s'apprête à lancer un deuxième appel d'offre dans le cadre de la nouvelle programmation du FEAMPA.



### **3 - Rénovation de la station d'avitaillement**

**Budget total de l'opération :** 1 000 000 €

**BE 2022 :** 45 540 €

**Fin des travaux prévue :** 2023

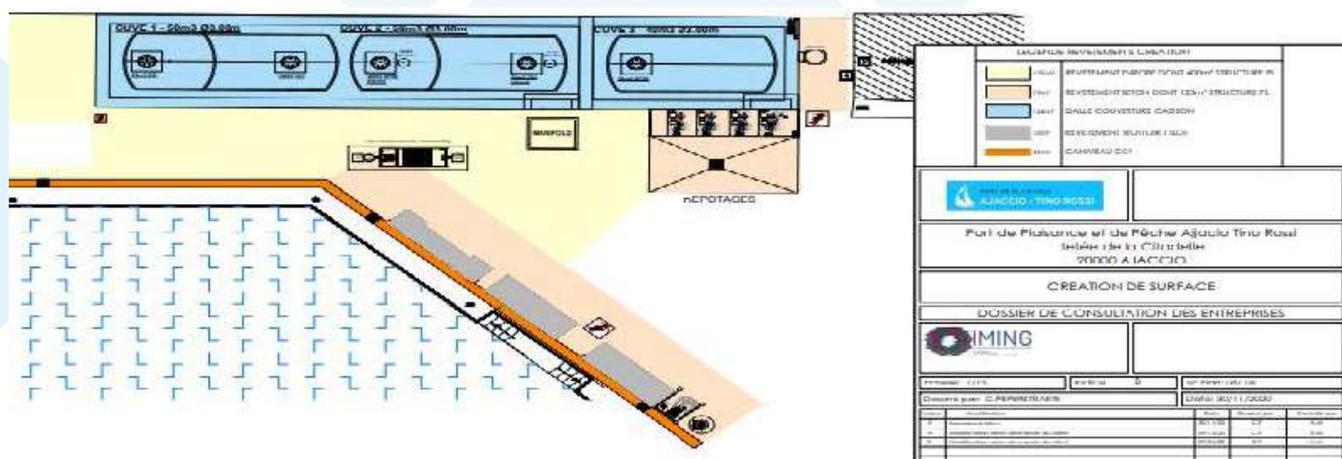
#### **Objectif :**

Cette station revêt un caractère stratégique pour les services du Port d'Ajaccio et les activités de pêche (produits détaxés), nautisme, plaisance, et grande plaisance sur la région ajaccienne. Compte tenu de l'ancienneté des installations, la CCIC a la volonté d'engager des travaux de modernisation du site afin de sécuriser et d'améliorer le service de cette structure. Il apparaît indispensable de :

- a) Rénover la station,
- b) Augmenter les capacités de stockage d'hydrocarbures,
- c) Réaliser les mises en conformité réglementaires par rapport aux normes ICPE,
- d) Préparer le renouvellement de l'AMI Avitaillement,
- e) Disposer d'une station d'avitaillement en conformité avec les objectifs environnementaux « Ports propres ».

L'ensemble de l'intervention de rénovation et mises aux normes se déroulera pendant la période de faible exploitation du Port, en coordination avec une éventuelle mise en place de solution provisoire comme une station flottante sur ponton ou un container sur la jetée pour maintenir une continuité de service. *Quelques plans de l'étude :*





#### 4- Création d'un caniveau technique et réseau EP du quai Napoléon

**Budget total de l'opération :** 440 000 €  
**BE 2022 :** 36 000 €  
**Fin des travaux prévue :** 2024

##### Objectif :

Le présent marché a pour objet la désignation d'un prestataire pour une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) en vue d'étudier la faisabilité administrative, financière et technique, pour une opération de réaménagement et de création d'un caniveau technique et de réseau des Eaux Pluviales sur le Quai Napoléon au Port de Plaisance et de Pêche Ajaccio Tino Rossi.

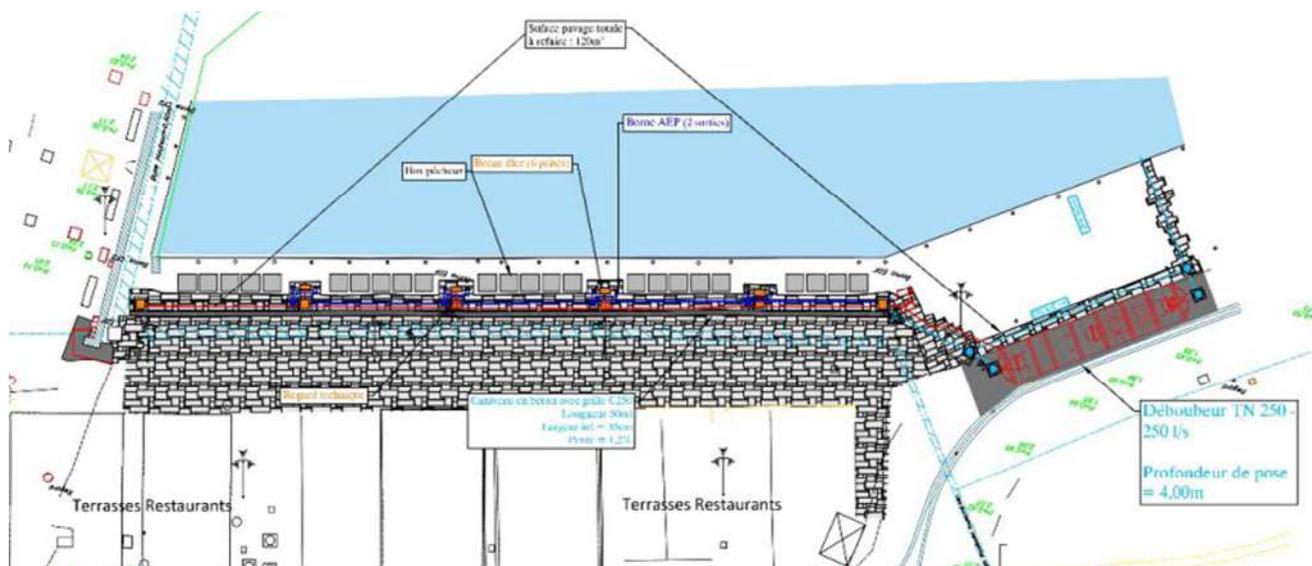
Les prestations de la présente AMO comprennent :

- Analyse et recensement des besoins du MOA :
  - o Direction de la Plaisance
  - o Département Travaux et Maintenance (DTM)
  - o Autres (Architecte des Bâtiments de France, Ville, CAPA,)
- Analyse et synthèse des données fournies du présent CCTP et en cours de marché,
- Une étude technique concernant les réseaux secs et humides
- Une étude technique sur les différentes solutions pour pallier au problème d'écoulement des EP préalablement définis par le MOA
- Une analyse multicritère de l'ensemble des solutions étudiées et proposées par la présente AMO sous forme de tableaux, comprenant notamment coûts, délais, technicité, faisabilité, obligations...
- L'établissement d'un cahier des charges travaux dans l'objectif de la réalisation de solutions qui auront été validées par le MOA.

Des demandes de subventions pour cette opération ont été réalisées auprès de différents organismes (CEREMA / FEAMPA). Ces demandes sont en cours d'instruction.



Plan et photo de l'opération :



## **ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL**

### ◆ **LABEL PAVILLON BLEU : OBTENTION POUR LA 4<sup>E</sup> ANNÉE CONSÉCUTIVE**

- **Décembre 2021** : Dépôt du dossier de candidature à l'obtention du label Pavillon Bleu
- **Janvier à Mai 2022** : Instruction du dossier par les instances du Pavillon Bleu par son Jury National puis par son Jury International.
- **Mai 2022** : Obtention du Label Pavillon Bleu

Le Port de Plaisance et de Pêche Ajaccio Tino Rossi voit son engagement écologique récompensé par une instance officielle, dans la continuité de son engagement écologique.

Ce label Pavillon Bleu est gage d'une démarche d'excellence environnementale et de préservation des écosystèmes du milieu marin. L'obtention de ce label est basée sur 4 critères bien spécifiques que sont la gestion des déchets, la gestion du milieu marin, la gestion du site et l'éducation à l'environnement.

Les ports de plaisance labellisés sont quant à eux des lieux où la protection de l'environnement et du milieu marin est une priorité. Les plaisanciers ont accès à des aires de carénage sans rejets dans le milieu naturel, des systèmes de récupération des eaux usées des bateaux mais aussi à des zones de récupération des déchets spéciaux. Tout comme les communes, les ports de plaisance Pavillon Bleu proposent des activités environnementales pour sensibiliser plaisanciers et visiteurs à la fragilité du milieu.

### **Les critères pour accéder au pavillon bleu sont regroupés en 4 grandes familles :**

- **Gestion du milieu**
- **Gestion des déchets**
- **Gestion du site**
- **Éducation à l'environnement**

### **Activités pavillon bleu pour 2022 :**

- **Journée utilisation pompe de récupération des eaux usées ;**
- **Sensibilisation à la pollution plastique en mer (SEA PLASTIC) ;**
- **Activités de sensibilisation par le CPIE durant 8 demi-journées sur les mois de Juillet et Août ;**
- **Mise en place d'une signalétique incitant à la réduction de la consommation d'électricité, de l'utilisation de produits respectueux de l'environnement ainsi que de l'obligation d'utiliser un pistolet stop'eau ;**
- **Passage de l'éclairage extérieur (candélabres et mâts) en LED ; Utilisation de papier recyclé ;**
- **Remplacement de nos produits d'entretien par des produits eco-certié (Papier toilettes, essuie tout, produits ménagers) ;**
- **Mobilité douce priorisée, vélos et marche à pied pour les agents du Port.**

### ◆ **CANDIDATURE À LA CERTIFICATION PORTS PROPRES :**

- **Février 2022** : Audit de contrôle pour l'obtention de la certification Ports Propres
- **Mars 2022** : Obtention de la certification Ports Propres
- **Dernier Trimestre 2022** : Candidature à l'obtention de la Certification Ports Propres Actifs en Biodiversité

Les activités portuaires et des plaisanciers génèrent des déchets et des effluents toxiques, susceptibles de se retrouver dans le milieu marin.

La démarche Ports Propres vise donc à mettre en place les actions qui concourent à neutraliser ces sources de pollution, afin de maintenir un bon niveau environnemental des ports de plaisance.

Pour rappel, la démarche Ports Propres se déroule en 5 étapes :

- 1- Etude diagnostic environnementale
- 2- Moyens de lutte contre les pollutions chroniques
- 3- Mise en place de moyens de lutte contre les pollutions accidentelles, économie d'eau et d'énergie
- 4- Formation du personnel portuaire
- 5- Sensibilisation des usagers du port

### **Opérations réalisées pour la Certification Ports Propres 2022 :**

- Acquisition de matériel antipollution notamment de 100m de barrage à pain de mousse et 200m de barrages flottants (Subvention OEC) ;
- Acquisition et mise en place d'une signalétique conforme à la Certification Ports Propres ;
- Acquisition de 28 jardinières en Acier Corten afin de végétaliser le quai Napoléon ;
- Mise en place de 4 espèces de plantes endémiques sur le Quai Napoléon en vue de la candidature à la certification Ports Propres Actifs en Biodiversité ;
- Mise en service du logiciel Magelan 2D qui permet de digitaliser la gestion du plan d'eau du port et ainsi réduire la consommation de papier.

### **ÉVÈNEMENTS**

#### ***Durant l'année 2022 :***

##### **- La 3<sup>e</sup> Edition des Régates Napoléon du 24 au 29 mai 2022**

Manifestation nautique d'envergure nationale (inscrite à la Fédération de Voile), contribuant au lancement de la saison estivale.

Des animations à terre, exposition, spectacles, conférences se sont déroulées sur les installations du Port Tino Rossi dans le respect des règles sanitaires en vigueur pour la sécurité de tous.

Les installations du port Quai d'Honneur et postes d'amarrages sur pontons ont également été mis à disposition des organisateurs gracieusement.

##### **- Pescadori in Festa – du 01 au 04 Juin 2022**

Manifestation populaire en l'honneur du Saint Patron des pêcheurs, Saint Erasme.

Mise à disposition d'une partie du Parking Tino Rossi ainsi que d'un emplacement sur le quai Brancaloni afin d'accueillir les festivités. Des spectacles, concerts se sont déroulés sur le quai d'honneur durant les 4 jours de festivités.

De plus le 2 Juin s'est déroulé la procession depuis l'église Saint Erasme vers le Port Ajaccio Tino Rossi, pour la bénédiction en mer de la statue du Saint, qui a vu se rassembler plusieurs dizaines de navires.

##### **- Compétitions de voiles organisées par la Société Nautique d'Ajaccio**

La SNA a organisé sur l'année 2022 plusieurs compétitions de voiles à plusieurs échelles. Durant les week-ends des mois Janvier et Février, des compétitions régionales de voiles légères ont été organisées.

Au mois de Mai 2022 a eu lieu une compétition de voiles habitables.

Enfin, les 10 et 11 Juin 2022 s'est déroulée la 3<sup>e</sup> édition des voiles d'Ajaccio réunissant les élèves de plusieurs écoles de voiles de l'ensemble de la Corse.

##### **- Association SEA PLASTICS – 21 au 24 Juin 2022**

L'association SEA PLASTICS a fait escale au Port Ajaccio Tino Rossi dans le cadre de son expédition de recherche scientifique sur la pollution plastique en mer.

Après avoir récupéré les déchets plastiques, l'association analyse et retrace l'origine des micros et macro plastiques.

##### **- Stands de sensibilisation CPIE Ajaccio – 1/semaine durant les mois de Juillet et Août 2022**

L'association CPIE Ajaccio est intervenue 8 demi-journées durant les mois de Juillet et Août 2022 afin de sensibiliser les différents usagers du Port aux bonnes pratiques environnementales.







# LES CONCESSIONS AÉROPORTUAIRES

# AÉROPORT BASTIA-PORETTA

## Trafic Commercial

**Avec 1 488 793 passagers accueillis en 2022**, le trafic commercial global de l'Aéroport de Bastia, **a progressé de +288 590 passagers par rapport à 2021 soit +24%**.

Déploiement de l'activité nationale « phare » et reprise de flux de trafic de passagers depuis l'Europe voire l'International. Comparé à 2019, année de référence, (avec une variation de -70 699 passagers soit -5%), **l'aéroport de Bastia a regagné 95% de son trafic**.

Il est composé de 1 273 528 passagers nationaux et de 215 265 passagers internationaux. **La part du trafic national reste leader à 86%, et celle de l'international, s'est réhaussée à 14% (gain de 4 points comparé à n-1)**.

**Rapporté à l'année 2021, un trafic annuel boosté principalement par le déploiement de l'activité nationale avec une hausse de +18% et une forte remontée de l'international de +81% appuyée par l'ouverture de 7 lignes européennes.**

**Un réseau de 49 lignes dont 27 nationales et 22 internationales  
13 compagnies aériennes  
7 nouvelles lignes internationales ouvertes cette saison 2022**

### **Accentuation du trafic national**

1 273 528 passagers nationaux transportés. Un différentiel de 192 103 passagers soit +18% comparé à 2021.

**Le trafic OSP, optimisé, des lignes Paris Orly, Marseille et Nice, s'élève à 816 159 passagers (+28%)**. Il représente 55 % du trafic global et 64% du trafic national. Les coefficients de remplissage des 3 lignes OSP sont en hausse comparée à n-1 (Nice, 83%, Marseille, 74% et Paris Orly, 72%).

Le trafic régulier Hors OSP National a totalisé 457 369 passagers (+3%). Il représente 30 % du trafic global. La part de trafic Hors OSP national correspond à 36 % du trafic national régulier. La part des compagnies à bas coût au national a atteint 30% sur ce segment avec 386 809 passagers transportés. Volotea est leader avec 9 lignes nationales (223 270 passagers). Easyjet en seconde position opère 5 lignes et totalise 131 182 passagers.

### **Effervescence du trafic international**

**Ce trafic poursuit sa remontée avec 215 265 passagers enregistrés, soit +81% par rapport à N-1 (88% de ce segment rattrapé, comparé à celui 2019)**.

## Trafic commercial 2022/2021

Global : 1 488 793 passagers ; + 288 590 ; +24%

National : 1 273 528 ; + 192 103 ; + 18%

International : 215 487 ; + 95 487 ; +81%

## Parts du trafic 2022

Au national : 86%, avec 1 273 528 passagers

A l'international : 14%, avec 215 265 passagers

## 7 lignes ouvertes

Londres Gatwick – Easyjet

Copenhague et Stockholm – Norwegian

Rotterdam – Transavia

Barcelone – Vueling

Göteborg – Air Corsica

Lubeck – Lubeck Air



**Un dynamisme marqué par un bouquet de 7 lignes nouvelles internationales cette saison 2022.** Londres Gatwick ajoutée par Easyjet, Copenhague et Stockholm opérées par Norwegian, Rotterdam desservie par Transavia Pays Bas, Barcelone exploitée par Vueling, Göteborg programmée par Air Corsica et Lubeck lancée par Lubeck Air Lubeck.

**Les 5 marchés premiers sont :** la Suisse (63 455 passagers) principalement desservie par Easyjet depuis Genève et Bâle ; L'Allemagne (56 954 passagers) avec 9 lignes programmées par 4 compagnies, Eurowings, Lufthansa, Easyjet et Lubeck Air ; La Belgique reste le 3ème marché européen (36 076 passagers), portée par la ligne Charleroi (31 336 passagers transportés) exploitée par Air Corsica et la ligne Bruxelles (3 722 passagers) opérée par TuiFly.

La Grande Bretagne reprend son envol avec les lignes, Londres Gatwick par Easyjet et Londres Heathrow par British Airways. Reprise du Marché Scandinave (13 957 passagers) par les compagnies Norwegian (Copenhague et Stockholm) et Air Corsica (Göteborg).

Par ailleurs, avec la compagnie Transavia et la ligne ouverte Rotterdam, le marché des Pays Bas fait son entrée sur la plateforme bastiaise.

La compagnie Easyjet, opérant sur Bâle, Genève, Berlin et Londres reste la première compagnie internationale avec 79 640 passagers transportés soit 37% du trafic international global.

**Le trafic Hors OSP (National & International) a totalisé 672 634 passagers et représente 46 % du trafic global.**



## **TOP 5, LIGNES/COMPAGNIES/MARCHES**

*(Lignes régulières, Nombre de passagers & variations n-1)*

### ***LIGNES NATIONALES***

- 1 PARIS ORLY** : 419 890, 24%
- 2 MARSEILLE** : 277 398, 32%
- 3 NICE** : 118 871, 32%
- 4 NANTES** : 101 196, 11%
- 5 LYON** : 94 968, 4%

### ***LIGNES INTERNATIONALES***

- 1 BALE** : 33 673, 51%
- 2 CHARLEROI** : 31 336, 37%
- 3 GENEVE** : 29 343, 73%
- 4 BERLIN** : 14 898, 71%
- 5 MUNICH** : 14 099, 71%

### ***COMPAGNIES***

- 1 AIR CORSICA** : 776 193, 30%
- 2 VOLOTEA** : 223 270, -3%
- 3 EASYJET** : 210 822, 26%
- 4 AIR FRANCE** : 126 860, 8%
- 5 TRANSAVIA** : 44 538, 82%

### ***MARCHES EUROPEENS***

- 1 SUISSE** : 63 455, 59%
- 2 ALLEMAGNE** : 56 957, 43%
- 3 BELGIQUE** : 36 076, 42%
- 4 ROYAUME UNI** : 15 449, 4203%
- 5 SCANDINAVIE** : 13 957, 100%

## **LES INVESTISSEMENTS**

L'aéroport de Bastia a dégagé un niveau de CAF de 2,22 M€ en 2022. 1,67 million d'euros ont été investis sur l'année 2022 avec notamment :

- ▶ Route de service aéroportuaire : 303 k€
- ▶ Mise aux normes du Pélicandrome
- ▶ Dégommage de la piste
- ▶ Finalisation de l'opération de création d'un centre affaires

# AÉROPORT CALVI STE CATHERINE

## Trafic Commercial

**Avec 346 496 passagers accueillis en 2022 soit +48 566 passagers supplémentaires**, le trafic commercial global de l'Aéroport de Calvi, est **en augmentation de +16% en comparaison à 2021 et dépasse même de +3% celui de 2019, année de référence.**

Il est composé de 296 281 passagers nationaux et de 50 215 passagers internationaux.

**Le trafic national est majeur et représente 86%, l'international, 14%.**

Un réseau de 26 lignes dont 17 nationales et 9 internationales  
4 lignes nouvelles dont 1 nationale et 3 internationales  
7 compagnies aériennes

### **Un trafic national affermi**

296 281 passagers nationaux transportés. Un différentiel de +30 365 passagers soit +11% comparé à 2022 et +10% rapporté à 2019.

Le trafic OSP, des lignes Paris Orly, Marseille et Nice, s'élève à 231 972 passagers avec un différentiel de +18% (+35 960 passagers) rapporté à n-1.

Une hausse confirmée sur Marseille (57 273 passagers, +20%), Nice (31 833 passagers, +32%) et Paris Orly (142 866 passagers, +15%) ;

**Le trafic OSP correspond à 78% du trafic national ou encore à 66% du trafic global de l'aéroport calvais.**

L'axe national Hors OSP engrange une nouvelle liaison, low cost, Lille, exploitée par **VOLOTEA**. 2e ligne ouverte après Nantes en 2021 avec des coefficients de remplissage optimum de 86% pour Lille (4 563 passagers) et 89% pour Nantes (14 899 passagers). Volotea a transporté 19 462 passagers. **Easyjet a cumulé un trafic de 18 472 passagers pour les lignes Paris CDG et Lyon et Transavia a maintenu la ligne Nantes (2237 passagers).**

Par ailleurs, Air France totalise 13 133 passagers répartis sur 6 lignes desservies dont Paris CDG (6 397 passagers). Enfin, Air Corsica hausse le trafic de +38% depuis Lyon et +33% depuis Toulouse.

### **Un trafic international décuplé**

50 215 passagers accueillis soit +57% de croissance à l'international rapporté à 2021.

## Trafic commercial 2022/2021

Global : 346 496 ; +48 566 ; +16%

National : 296 281 ; +30 365 ; +11%

International : 50 215 ; +18 201 ; +57%

## Parts du trafic 2022

Au national : 85% avec 296 281 passagers

A l'international : 1%, avec 50 215 passagers

## Parts du trafic Low Cost 2022

56 110 passagers, 16% du trafic global

## 4 lignes ouvertes en 2022

Volotea, Lille

Air Corsica,

Londres, Salzbourg, Vienne



La reprise de l'activité européenne est due en partie aux efforts réalisés par la Compagnie Air Corsica depuis le Royaume Uni (Londres Stanted) et l'Autriche (Salzbourg et Vienne) soit un trafic de 14 492 passagers cumulés pour ces 3 lignes ainsi que les bons résultats de la liaison Charleroi (5 239 passagers) avec + 94% de trafic complémentaire.

Easyjet maintient sa présence Suisse avec +6% pour les lignes Genève et Bâle confondues tandis que l'allemande, Eurowings booste de +44% sa ligne Cologne (5 555 passagers).

**Les 6 principaux marchés :** la Suisse a conservé son leadership avec 14 980 passagers transportés, l'Autriche suit avec 11 602 passagers et l'Allemagne prend la 3ème place avec 8 332 passagers. Viennent ensuite, la Belgique (5 284 passagers), le Royaume Uni (5 139 passagers) et le Luxembourg (4 533 passagers).

**Le trafic Hors OSP (National & International) a totalisé 114 524 passagers et représente 33% du trafic global.**

**La part du trafic Low cost (National et international) est de 56 110 passagers soit 16% du trafic global.**

## AVIATION GÉNÉRALE & d'AFFAIRES

Pour ce qui concerne, cette activité aéronautique, les réaménagements des parkings Avion ainsi que la valorisation des espaces et services d'accueil dédiés aux pilotes et passagers ont permis de réaliser un nombre record de 2 822 mouvements.

## TOP 5, LIGNES/COMPAGNIES/MARCHES

(Lignes régulières, Nombre de passagers & variations n-1)

### LIGNES NATIONALES

**1 PARIS ORLY** : 142 866, 15%

**2 MARSEILLE** : 57 273, 20%

**3 NICE** : 31 833, 32%

**4 NANTES** : 17 136, -10%

**5 PARIS CDG** : 14 778, -15%

### LIGNES INTERNATIONALES

**1 COLOGNE** : 5 555, 44%

**2 BALE** : 5 518, 5%

**3 CHARLEROI** : 5 239, 94%

**4 VIENNE** : 5 109, 100%

**5 LONDRES STANSTED** : 5 030, 100%

### COMPAGNIES

**1 AIR CORSICA** : 162 222, 31%

**2 AIR FRANCE** : 107 768, 9%

**3 EASYJET** : 28 856, -9%

**4 VOLOTEA** : 19 462, 31%

**5 EUROWINGS** : 5 555, 44%

### MARCHES EUROPEENS

**1 SUISSE** : 14 980, 17%

**2 AUTRICHE** : 11 602, 100%

**3 ALLEMAGNE** : 8 332, 53%

**4 BELGIQUE** : 5 284, 93%

**5 ROYAUME UNI** : 5 139, 100%

## LES INVESTISSEMENTS

L'aéroport de Calvi a enregistré un niveau de CAF de 365 k€.

En 2022, 490 k€ ont été investis avec notamment le réaménagement des sanitaires de l'aérogare, opération qui a permis d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers.

**Réaménagement des sanitaires de l'aérogare** : Coût de l'opération : 180 000€

- ▶ Démolition des sanitaires existants
- ▶ Reconfiguration des surfaces
- ▶ Installation de nouveaux sanitaires
- ▶ Rafraîchissement des locaux

# AÉROPORT AJACCIO NAPOLÉON BONAPARTE

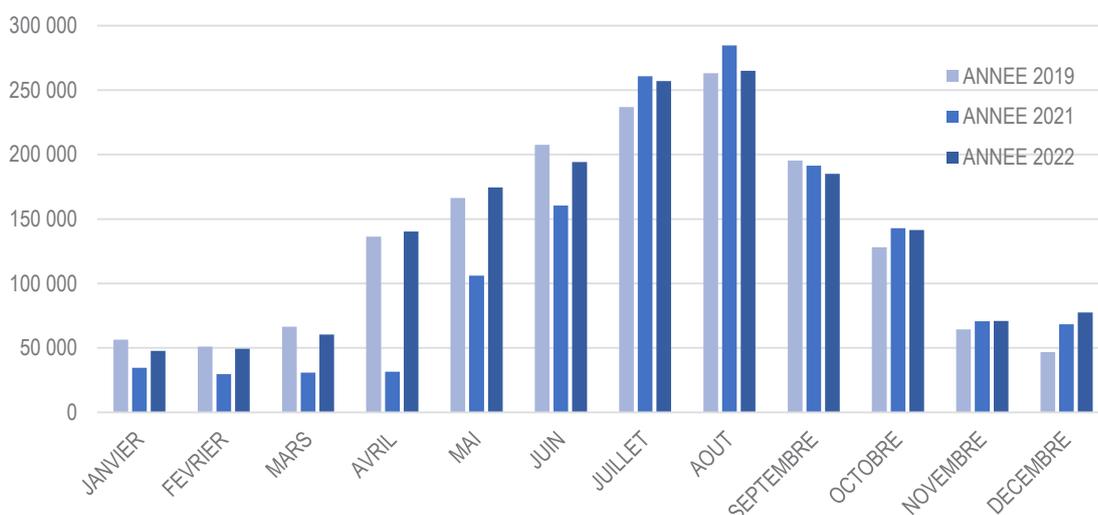
## 1. LE TRAFIC COMMERCIAL

Au **31/12/22**, l'aéroport Ajaccio Napoléon Bonaparte enregistre **1 662 931 passagers commerciaux** soit une hausse de **250 840 passagers** par rapport à 2021 (+17,8%), dépassant le niveau de trafic de 2019, année de référence (+44 208 pax 2,7%), à 10 489 passagers près du record de 2018 0,6.

Cette hausse traduit la poursuite de la reprise du trafic initiée en 2020 et confirmée en 2021, résultant de la conjonction de plusieurs facteurs :

L'assouplissement des conditions de déplacement la poursuite des effets du plan de reconnexion porté par la CCI de Corse et l'offre proposée par l'ensemble des opérateurs aériens, tant au niveau domestique qu'international ont effectivement permis un redémarrage notable de l'activité dès le démarrage de la saison estivale, dans des proportions largement plus importantes que les aéroports continentaux de même taille, la Corse faisant partie des 2 régions ( dont le trafic a augmenté par rapport à 2019 +3,3% quand la moyenne nationale s'établit à -18,8%.

L'aéroport conserve la **13<sup>e</sup> place** des aéroports de France métropolitaine et se maintient à la **1<sup>re</sup> place** des aéroports insulaires avec plus de 38% de parts de marché.



**82%** du trafic total a été réalisé sur les 7 mois de la saison estivale (Avril à Octobre) dont 38% uniquement sur juillet et août. A noter que ce coeur de saison est en léger retrait par rapport à 2021 mais que l'avant saison est en nette progression ont également été propices aux déplacements.

Au niveau des vols **nationaux**, l'augmentation de l'offre proposée sur le réseau domestique (+ portant l'offre globale à plus de 2 M de sièges permet au trafic de comptabiliser plus de 1,47 M de passagers et d'enregistrer une hausse de 12% par rapport à 2021 (+160.000 pax) dépassant même le niveau de 2019 (3%).

Les vols **européens**, malgré une progression massive de l'offre (+ par rapport à 2021), sont victimes de la concurrence des destinations européennes et méditerranéennes très compétitives et, bien que doublant le niveau de 2021 (191 257 pax / +90%) n'atteignent pas le niveau de 2019 (-2%).

Comme en 2019, le trafic international 2022 représente 12% du trafic commercial global. S'agissant des **lignes OSP**, le trafic global s'établit à 850 193 passagers et progresse de plus de 175 000 passagers (+26%) dépassant le niveau de 2019 (803 206).

- **Paris Orly** enregistre un trafic de 463 781 passagers, soit près de 86 000 passagers de plus qu'en 2021 (+23%) ;

- **Marseille** obtient un résultat de trafic de 274 536 (+62 000 pax) enregistrant ainsi une hausse de 29% ;

- **Nice** progresse avec 111 876 pax transportés (+27 000 pax) affichant une hausse de 32%

Escale	Sièges offerts	Passagers	Mouvements
<b>ANNEE 2019</b>	<b>1 081 759</b>	<b>803 206</b>	<b>7 201</b>
MARSEILLE	376 128	253 463	2 210
NICE	141 060	107 769	1 926
PARIS ORLY	564 571	441 974	3 065
<b>ANNEE 2021</b>	<b>970 368</b>	<b>674 447</b>	<b>6 475</b>
MARSEILLE	324 162	212 169	1 933
NICE	123 006	84 482	1 727
PARIS ORLY	523 200	377 796	2 815
<b>ANNEE 2022</b>	<b>1 095 808</b>	<b>850 193</b>	<b>7 159</b>
MARSEILLE	371 551	274 536	2 139
NICE	135 949	111 876	1 879
PARIS ORLY	588 308	463 781	3 141

S'agissant des **autres lignes**, les lignes saisonnières nationales ont su se démarquer du reste du trafic et plus particulièrement des lignes européennes continuant à souffrir d'un redémarrage tardif de ce secteur.



Escale	Sièges offerts	Passagers	Mouvements
NANTES	143 183	125 711	855
LYON	149 534	111 885	1 076
BORDEAUX	101 860	88 988	648
PARIS CDG	96 216	81 083	572
TOULOUSE	65 590	53 165	484
LILLE	47 096	41 740	333
STRASBOURG	35 820	31 975	242
CAEN	33 516	30 288	213
BREST	19 881	15 413	114
MONTPELLIER	13 326	11 948	81
LIMOGES	8 226	7 165	54
CLERMONT-FD	2 800	2 266	40
PAU	2 976	2 089	30
RENNES	2 900	2 044	29
BRIVE	1 432	1 054	29
TOULON	1 260	753	18
<b>Total général</b>	<b>725 616</b>	<b>607 567</b>	<b>4 818</b>

Le plan de reconnexion initié en 2020, arrive dans sa dernière année en 2022 et se poursuivra encore l'an prochain pour les routes européennes. Ce plan a grandement contribué à étoffer l'offre de sièges globale permettant ainsi de disposer en 2022 sur Ajaccio d'une offre de près de 870 000 sièges pour près de 700 000 passagers.

Dispositif	SO	PAX
AMI 1	592 068	504 004
AMI 2	58 182	42 134
AMI 3	219 169	152 203
<b>Total général</b>	<b>869 419</b>	<b>698 341</b>

Ces chiffres sont à rajouter à ceux enregistrés en 2020 (473.000 sièges offerts pour près de 380 000 passagers transportés) et 2021 (800.000 sièges pour près de 650 000 passagers).

Le dispositif, qui court jusqu'en 20 23 (AMI3) aura ainsi déjà permis de proposer sur Ajaccio une offre cumulée sur la période 2020 2022 de près de 21 millions de sièges offerts pour plus d'1,7 million de passagers transportés.

## 2.INVESTISSEMENTS

En 2022, l'aéroport d'Ajaccio a poursuivi sa stratégie de maintien des équipements mais également de développement en investissant près de 1,4 million d'€.

Pour l'activité commerciale :

Opération	Montant
Entretien chaussées aéronautiques	385 381 €
Mise en conformité Infrastructures	119 758 €
Conversion échelles accès aéronefs en électrique	87 411 €
Acquisition chariots bagages	75 000 €
Création d'une dépose rapide à accès contrôlé	55 515 €
Suppression des obstacles aéronautiques	53 719 €
Reprise toitures hangars	32 959 €
Extension aérogare (étude)	20 335 €
Dévoisement route seuil 02 et reprise clôture	19 950 €
Acquisition Chronotime	4 475 €
Bâtiment et Aménagement de la zone AG	3 805 €
Travaux de digue	2 218 €
Investissements Divers 2022	200 950 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 061 476 €</b>

- Plus de 380k€ destinés aux travaux courants d'entretien des chaussées aéronautiques dans l'attente des travaux de rénovation de la piste et des taxiways normalement prévus à l'hiver 2024-2025

- Près de 120 k€ affectés à la mise en conformité des infrastructures,

- Près de 90k € destinés à la conversion électrique des plans inclinés permettant l'accès à bord des aéronefs. Ce choix s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement durable souhaité par la CCI de Corse,





- 75 k€ afin de permettre le renouvellement du parc des chariots à bagages destinés aux usagers de la plateforme avec l'achat de 250 chariots, plus légers, plus robustes et plus maniables

- Plus de 55k€ destinés à la mise en service d'une dépose rapide du terminal, permettant de déposer ou d'attendre des passagers avec une franchise de 8 minutes ;

- Des travaux de suppression de certains arbres situés sur le terrain et considérés comme des obstacles à la circulation aéronautique pour un montant de plus de 53k€,

- La reprise des toitures de certains hangars de stockage situés sur le domaine public aéroportuaire pour un montant de près de 33k€ ;

- La poursuite des études concernant le projet d'extension de la future aérogare pour un montant de plus de 20k€ ;



- Près de 20k€ affectés au dévoiement de la route de contournement de la piste située au niveau de la mer et à la réfection des clôtures, qui avaient été endommagées suite aux intempéries ;

- Divers travaux d'aménagement pour un coût total de plus de 20k€.

L'ensemble des opérations d'investissement dans le domaine commercial s'élève à plus de 1 M€.

## Pour les activités « régaliennes »

Opération	Montant
Nouvelle Zone Délimitée pour Aviation Générale	70 657 €
Nouvelle Zone Délimitée pour la Section Aérienne de Gendarmerie	68 641 €
Aménagement PARIF	65 580 €
Création Locaux Supplémentaires RFFS / SPPA	45 909 €
Remplacement caméras	27 024 €
Intégration EDS STD3 - Etude et Génie civil	14 400 €
Amélioration ZD SEC	8 197 €
Acquisition Chronotime	3 978 €
Investissements divers CA	14 786 €
Investissements divers SSLIA	13 653 €
Investissements divers PIF	2 879 €
Investissements divers SPPA	335 €
<b>TOTAL</b>	<b>336 037 €</b>

### Dans ce domaine les principaux investissements sont constitués par :

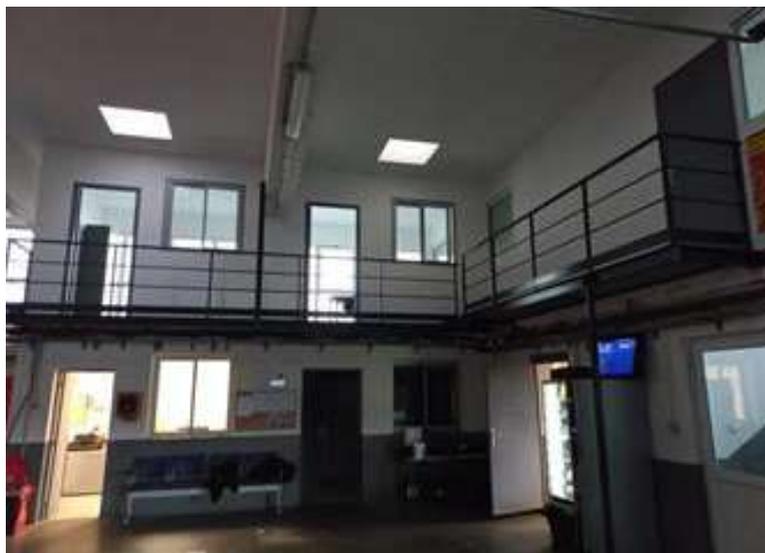


- L'aménagement de zones délimitées (ZD) pour l'Aviation Générale (70 k€) et la Section Aérienne de Gendarmerie (68k€) et la Sécurité Civile (8k€) ;

- L'aménagement du poste d'accès routier (PARIF) de la plateforme (65k€) ;

- La création de locaux de formation et l'aménagement de la caserne des pompiers de l'aéroport (RFFS) pour un montant de près de 46k€ ;





- Le remplacement de caméras de surveillance (27k€) ;

- Les études concernant l'intégration des nouveaux équipements de sûreté (STD3) pour un montant de plus de 14k€ ;

- Les reste des investissements concerne diverses opérations dans chacun des grands domaines du secteur.

L'ensemble des opérations d'investissement dans le domaine régalién dépasse les 336k€.



**Faits marquants :**

28 mars  
 • Session #1 AéroBio



04 avril  
 • Inauguration de la première procédure de guidage satellitaire en France métropolitaine (RNP-AR 20)



30 mai  
 • Session #2 AéroBio



16 Juin  
 • Exercice de simulation d'un crash avec l'intervention des secours en mer



15 juin  
 • Mise en service de la dépose rapide (P0)



11 juin  
 • Ouverture de la ligne Ajaccio Luxembourg opérée par Volotea



17 juin  
 • Ouverture de la ligne Ajaccio - Oslo par la compagnie Norwegian



19 juin  
 • Mise en service de la nouvelle zone dédiée à l'Aviation Générale

1er juillet  
 • Ouverture de la ligne Ajaccio-Rome opérée par Air Corsica

6 décembre  
 • réception du 1er ATR72-600 de la compagnie Air Corsica



16 octobre  
 • Mise en service de l'aire de poser de la Section Aérienne de Gendarmerie

28 septembre  
 • Session #3 AéroBio



21 décembre  
 • Obtention du niveau 2 du label ACA - Airport Carbon Accreditation



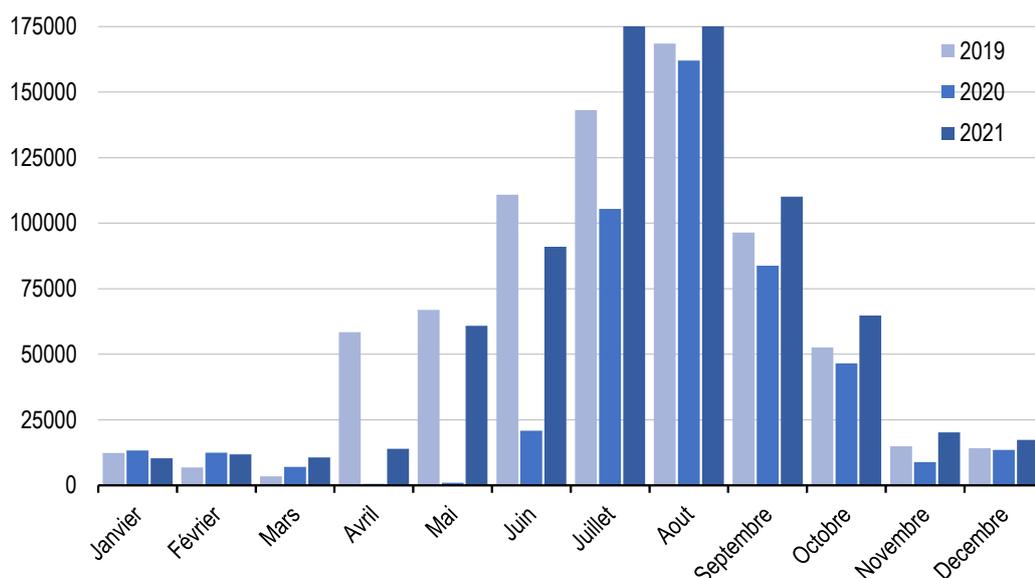
# AÉROPORT FIGARI SUD CORSE

## 1. LE TRAFIC COMMERCIAL

Au **31/12/22**, l'aéroport Figari Sud Corse enregistre **907 102 passagers commerciaux**, soit une hausse de 117 381 passagers par rapport à 2021 (+15%), dépassant même le trafic de 2019 année de référence (+158 450 ; +21%), battant ainsi son propre record pour la deuxième année consécutive !

Cette hausse et ces résultats confirment la spécificité du terrain de Figari tant au niveau régional que national. Avec un trafic multiplié par 3 depuis 2006 et un taux de progression de plus de 125% sur la dernière décennie, la plateforme se situe aux portes des aéroports « millionnaires » en termes de trafic et occupe la 1ère place nationale des structures les plus dynamiques face à la reprise.

L'aéroport occupe la **17<sup>e</sup> place** des aéroports de France métropolitaine et se maintient à la 3<sup>e</sup> place des aéroports insulaires avec 21% de parts de marché, après Ajaccio Napoléon Bonaparte et Bastia Poretta.



91% du trafic total a été réalisé sur les 7 mois de la saison estivale aéronautique (avril-octobre) dont 46% du trafic opéré uniquement sur juillet et août.

Au niveau des vols **nationaux**, la progression des vols sous OSP et l'augmentation de l'offre proposée sur le réseau domestique permettent au trafic de comptabiliser plus de 786.000 passagers et d'enregistrer une forte hausse par rapport à 2021 (+11%).

Les vols **européens**, beaucoup moins impactés par la pandémie mondiale et les restrictions de voyage, enregistrent également une hausse significative par rapport à 2021 (+42.585 ; +55%) et se situent au-dessus du trafic de 2019 (+10.801 ; +10%).

S'agissant des **lignes OSP**, le trafic global s'établit à 323.203 passagers et enregistre une hausse de plus de 47.000 passagers (+17%) par rapport à 2021, dépassant également le niveau de 2019 (+5%).

- **Paris Orly** enregistre un trafic de 177.280 passagers, soit 19.744 passagers de plus qu'en 2021 (+13%) ;
- **Marseille** obtient un résultat de trafic de 95.244 passagers (+19.725 pax) enregistrant ainsi une hausse de 26% ;
- **Nice** progresse avec 50.679 pax transportés (+7.825 pax) affichant une hausse de 18%.

	ESCALE	Sièges Offerts	Passagers	Mouvements
<b>ANNEE 2019</b>	MARSEILLE	110 500	89 866	1 522
	NICE	61 600	46 078	880
	PARIS ORLY	212 636	171 428	1 205
<b>Total ANNEE 2019</b>		<b>384 736</b>	<b>307 372</b>	<b>3 607</b>
<b>ANNEE 2021</b>	MARSEILLE	105 178	75 519	1 385
	NICE	68 130	42 854	945
	PARIS ORLY	219 208	157 536	1 197
<b>Total ANNEE 2021</b>		<b>392 516</b>	<b>275 909</b>	<b>3 527</b>
<b>ANNEE 2022</b>	MARSEILLE	120 478	95 244	1 546
	NICE	70 240	50 679	1 010
	PARIS ORLY	225 331	177 280	1 246
<b>Total ANNEE 2022</b>		<b>416 049</b>	<b>323 203</b>	<b>3 802</b>

S'agissant des **autres lignes**, les lignes saisonnières nationales ont su se démarquer du reste du trafic ainsi que les lignes européennes, lesquelles ont particulièrement souffert des restrictions de vol entre pays au démarrage de la pandémie, mais dont le trafic dépasse son niveau d'avant crise.



	<b>ESCALE</b>	<b>Sièges Offerts</b>	<b>Passagers</b>	<b>Mouvements</b>
<b>ANNEE 2022</b>	NANTES	103 907	88 538	627
	PARIS CDG	102 204	83 140	619
	LYON	81 784	60 704	496
	BORDEAUX	73 086	56 701	438
	BRUXELLES CHARLEROI	64 717	46 538	345
	TOULOUSE	59 241	40 882	337
	GENEVE	52 338	33 419	286
	LILLE	51 986	46 423	342
	BEAUVAIS	34 702	28 742	178
	STRASBOURG	24 160	21 496	160
	CAEN	24 048	21 646	164
	ROME	13 212	6 754	69
	LONDRES HEATHROW	12 373	8 896	78
	LUXEMBOURG	10 724	7 153	104
	BREST	7 644	7 164	49
	BALE MULHOUSE	7 440	5 167	40
	LONDRES GATWICK	5 868	4 688	34
	ZURICH	5 508	3 313	32
	RENNES	3 030	2 354	30
	PAU	1 500	813	15
	TOULON	1 120	454	16
<b>TOTAL</b>		<b>740 592</b>	<b>574 985</b>	<b>4 459</b>

Concernant **l'aviation d'affaires**, malgré un léger tassement, en termes de mouvements, enregistré en 2022, ce type de trafic qui a connu un véritable accroissement au plus fort de la crise sanitaire, continue sa progression :



<b>ANNEE</b>	<b>Passagers</b>		<b>Mouvements</b>	
<b>ANNEE 2022</b>	7 999	-6%	3 767	1%
<b>ANNEE 2021</b>	8 530	41%	3 735	22%
<b>ANNEE 2020</b>	6 048	29%	3 072	21%
<b>ANNEE 2019</b>	4 676		2 532	

Le plan de reconnexion, initié en 2020, arrive dans sa dernière année en 2022 et se poursuivra encore l'an prochain pour les routes européennes. Ce plan a grandement contribué à étoffer l'offre de sièges globale permettant ainsi de disposer en 2022 sur Figari d'une offre de près de 630 000 sièges pour près de 500 000 passagers.

<b>Dispositif</b>	<b>SO</b>	<b>PAX</b>
AMI 1	375 864	315 307
AMI 2	122 991	87 908
AMI 3	130 363	89 812
<b>Total général</b>	<b>629 218</b>	<b>493 027</b>

Ces chiffres sont à rajouter à ceux enregistrés en 2020 (270 000 sièges offerts pour plus de 214 000 passagers transportés et 2021 ( 573 000 sièges offerts pour plus de 439.000 passagers transportés). Le dispositif, qui court jusqu'en 2023 (AMI3) aura ainsi déjà permis de proposer sur Figari une offre cumulée sur la période 2020 2022 de près de 1,5 million de sièges offerts pour plus de 1, 1 million de passagers transportés.

## **2.INVESTISSEMENTS**

En 2022 l'aéroport de Figari a poursuivi sa stratégie de maintien des équipements mais également de développement en investissant plus de 1 M€.

Pour l'activité commerciale :

<b>Opération</b>	<b>Montant</b>
<i>Evolution Zone Enregistrement</i>	413 692 €
<i>Amélioration et développement zone publique</i>	249 695 €
<i>Extension Aérogare - 1ère tranche</i>	15 073 €
<i>Equipement Balisage</i>	11 963 €
<i>Extension salles d'embarquement (études)</i>	4 700 €
<i>Acquisition Chronotime</i>	2 486 €
<i>Investissements divers</i>	133 968 €
	<b>831 577 €</b>

Plus de 400k€ affectés au rajout de deux banques d'enregistrement supplémentaires ainsi qu'à la réfection totale des mobiliers et à leur ergonomie, portant ainsi le nombre d'équipements à 11 ;



- Près de 250k€ consacrés à des travaux d'aménagement divers sur la zone publique tels que l'augmentation de la capacité des parcs de stationnement, la création d'espaces verts, la réfection de l'éclairage public... ;
- La poursuite des études concernant le projet d'extension de l'aérogare (15k€) et d'extension des salles d'embarquement (4,7k€) ;
- Près de 12k€ dédiés à la maintenance des équipements de balisage lumineux ;
- Un peu plus de 130k€ destinés à divers aménagements permettant de garantir la maintenance courante des équipements et des bâtiments.



## Au niveau des missions régaliennes :

Opération	Montant
Acquisition analyseur de chaussures (Scan Shoes)	74 040 €
Réaménagements enrobés pour barrière infrarouge	59 003 €
Nettoyage Seuil 23 et création route d'accès à la ZVA	36 575 €
ETD Hall A	28 048 €
Extension Caserne (Etude)	6 480 €
Acquisition Chronotime	2 486 €
Investissements divers SSLIA SPPA	32 425 €
Investissements divers CZAR	2 244 €
	<b>241 300 €</b>

### Dans ce domaine les principaux investissements sont constitués par :

- l'acquisition d'un équipement permettant d'analyser les chaussures des passagers sans avoir besoin de les enlever, pour un montant de plus de 74k€ ainsi que d'un équipement de détection des explosifs pour un montant de plus de 28k€ ;
- L'aménagement d'une zone contrôlée par barrières infrarouges pour un montant de près de 60k€ ;
- Plus de 36k€ dédiés à la création d'une route d'accès dédiée à la Zone Voisine d'Aérodrome (ZVA) permettant d'accéder au domaine limitrophe du terrain en cas d'incident ou de crash ;
- La poursuite des études visant à étendre et moderniser la caserne des pompiers de l'aéroport, un montant de 6,4k€ ;
- La mise à jour du logiciel de gestion du temps de travail (2,4k€) ;
- Près de 35k€ destinés à divers achats permettant de garantir la maintenance courante des équipements et des bâtiments des différents secteurs du domaine régalien.

# PALAIS DES CONGRÈS

Ouvert depuis Mars 2003, le Palais des Congrès d'Ajaccio accueille en moyenne 250 manifestations par an. De taille moyenne et polyvalent, sa configuration permet d'organiser un large panel d'évènements.

Sa situation géographique, au coeur de la ville à proximité immédiate des commerces, hôtels et lieux culturels, à 10 minutes de l'aéroport confère au Palais des Congrès des atouts très appréciés par les organisateurs d'évènements et les participants.

**Outil de diversification touristique**, il est un équipement structurant qui permet à la Corse de se positionner sur la filière « Tourisme d'Affaires ».

**Producteur d'activités directement profitables au tissu économique insulaire**, il constitue un générateur d'activités qui engendre une production de chiffre d'affaires directement profitable à l'économie. Les dépenses journalières d'un congressiste sont supérieures à celles d'un touriste de loisirs.

**Facilitateur de concrétisation de projets artistiques et culturels** : De par sa configuration spatiale, ses caractéristiques techniques et sa capacité d'accueil, le Palais des Congrès permet une déclinaison importante des natures d'activités susceptibles d'intéresser plusieurs catégories de clients et de porteurs de projets, y compris dans les domaines artistiques et culturels.

Vecteur d'Image et un catalyseur de notoriété pour Ajaccio et pour la destination insulaire qui apporte aux organisateurs d'évènements et aux participants une offre complète et organisée qui répond parfaitement à leurs attentes et met en exergue la diversité et les spécificités touristiques et culturelles de notre île.



## Chiffre d'affaires et études des retombées économiques – Exercice 2022

### *Une reprise en douceur mais néanmoins significative...*

Après une année morose liée à la pandémie du Covid - 19, le Palais des Congrès d'Ajaccio redémarre son activité avec notamment l'accueil dès le mois de Juin des **10<sup>es</sup> Rencontres Corses en ORL & Chirurgie Cervico-Faciale - ORL CORSICA** et les 29, 30 juin et 1 Juillet d'un Congrès médical regroupant 300 personnes, **Congrès annuel Cardiosleep**.

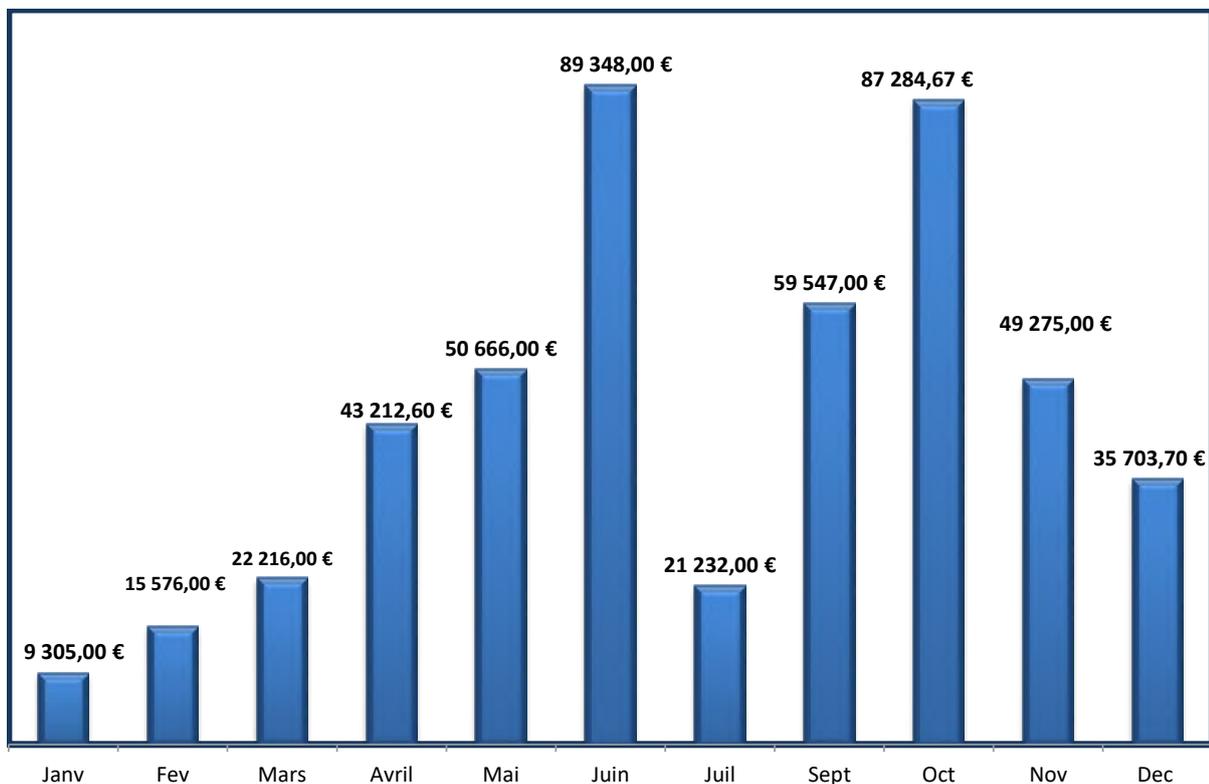
Ces premiers Congrès depuis l'arrêt de l'activité événementielle ont permis à de nombreux partenaires économiques locaux (hôtels, traiteurs, prestataires de loisirs, agence d'hôtesses, commerces de proximité, ...) de bénéficier d'une manne financière supplémentaire, importante en cette période.

L'équipe commerciale du Palais des Congrès a travaillé sans relâche auprès des responsables d'évènements afin de garantir une programmation riche et variée avec l'organisation de Congrès, séminaires Salons, et Festivals.

### a) Chiffre d'Affaires

EXERCICE 2022	
MOIS	CA HT
JANVIER	8 532,00 €
FÉVRIER	14 861,00 €
MARS	21 516,00 €
AVRIL	43 176,60 €
MAI	51 672,00 €
JUIN	89 648,00 €
JUILLET	23 662,00 €
AOÛT	0,00 €
SEPTEMBRE	59 695,00 €
OCTOBRE	87 284,67 €
NOVEMBRE	49 275,00 €
DÉCEMBRE	35 693,70 €
	<b>483 456,97 €</b>

Le chiffre d'affaires réalisé en 2022 est de 485 015.97 euros.



→ Retombées sur le tissu économique local

Evènements	Montant HT	Période
Festivals	19 534,00 €	2022

*Concours/Examens*

Evènements	Montant HT	Période
Concours/Examens	50 218,20 €	2022

*Formations/Cours*

Evènements	Montant HT	Période
Formations/Cours	10 970,00 €	2022

*Spectacles*

Evènements	Montant HT	Période
Spectacles	31 858,00 €	2022

*Colloques*

Evènements	Montant HT	Période
Colloques	34 191,00 €	2022

*Divers/Evènements Sportifs et Associatifs*

Evènements	Montant HT	Période
Divers	47 318,70 €	2022

*Conférences*

Evènements	Montant HT	Période
Conférences	4 752,00 €	2022

## → 1<sup>er</sup> bilan des retombées économiques

Il s'agit en outre de mesurer l'impact de l'activité des rencontres professionnelles générées par le Palais des Congrès Expositions d'Ajaccio en Corse en exposant des estimations globales des retombées économiques afin de valoriser cette filière d'excellence, primordiale pour l'attractivité du territoire.

Un premier bilan des retombées économiques a pu être établi notamment sur le poste hôtellerie.

### **Convention TOTAL ENERGIE**

23-avr-22				
Catégorie Hotel	nombre de pax	tarif en € /nuit	nuitées	Total
2*				
3*	90	90,00 €	1	8 100,00 €
4*				
5*				
Autres				
				<b>8 100,00 €</b>

### **Séminaire MGEN**

4 au 6-05-2022				
Catégorie Hôtel	nombre de pax	tarif en € /nuit	nuitées	Total
2*				
3*	85	110,00 €	2	18 700,00 €
4*				
5*				
Autres				
				<b>18 700,00 €</b>

### **Congrès SFAV 2022 300 personnes**

12 au 14-05- 2022				
Catégorie Hôtel	nombre de pax	tarif en € /nuit	nuitées	Total
2*	20	80,00 €	2	3 200,00 €
3*	230	110,00 €	2	50 600,00 €
4*	50	210,00 €	2	21 000,00 €
5*				
Autres				
				<b>74 800,00 €</b>

### **Séminaire ARIA**

13 au 14-05- 2022				
Catégorie Hôtel	Nombre de pax	Tarif en € /nuit	Nuitée	Total
2*				
3*	25	110,00 €	1	2 750,00 €
4*				
5*				
Autres				
				<b>2 750,00 €</b>

→ Une estimation de 104.350 euros de retombées économiques pour l'hôtellerie locale sur 4 évènements seulement dont un seul grand format (> 200 personnes).

---

*Chambre de Commerce  
et d'Industrie  
de Corse*

---

**CCI DE CORSE 2022  
COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ**

Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse  
Hôtel Consulaire  
Rue Adolphe Landry  
20200 BASTIA



[www.ccihc.fr](http://www.ccihc.fr)  
[www.2a.cci.fr](http://www.2a.cci.fr)